



Class 12

Book 2604

SMITHSONIAN DEPOSIT

5

2

155

**NOUVEAU RECUEIL
DE PLANCHES COLORIÉES
D'OISEAUX.**

Birds

NOUVEAU RECUEIL
DE PLANCHES COLORIÉES
D'OISEAUX,

POUR SERVIR DE SUITE ET DE COMPLÉMENT AUX PLANCHES ENLUMINÉES DE BUFFON,

ÉDITION IN-FOLIO ET IN-4° DE L'IMPRIMERIE ROYALE, 1770;

PUBLIÉ PAR

C. J. TEMMINCK,

CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION NÉERLANDAIS; DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL DES PAYS-BAS; MEMBRE DE L'INSTITUT; MEMBRE CORRESPONDANT DES
ACADÉMIES DE STOCKHOLM, DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE BONN; DES SOCIÉTÉS ROYALES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE LINNÉENNE ET ZOOLOGIQUE
DE LONDRES; DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MOSCOU; DE CELLES DES NATURALISTES DE HARLEM, UTRECHT, GRONINGUE, PARIS, LAUZANNE, LILLE,
STOCKHOLM, FRANCFORT, MAYENCE, HALLE, MARBOURG, WURZBOURG, HEIDELBERG, HANAU, BATAVIA, PHILADELPHIE ET CAP DE BONNE ESPÉRANCE,

ET

LE BARON MEIFFREN LAUGIER DE CHARTROUSE,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

D'après les Dessins de MM. HUET et PRÉTRE, Peintres attachés au Muséum d'Histoire naturelle.

ET AU GRAND OUVRAGE DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE.

VOL. II.



PARIS.

F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N. 81.

A STRASBOURG, MÊME MAISON, RUE DES JUIFS, N. 55.

ET A AMSTERDAM, CHEZ LEGRAS IMBERT ET COMP., SUR LE ROCKIN, N. 159.

M. DCCC. XXXVIII.

CKT



FC-1
674
T46
1836
V. 2
SCNHRB

598.29

.T28

5 birds

1

CHOUETTE DE L'OURAL.

STRIX URALENSIS. PALLAS.

L'Adulte. — Planche 27.

CETTE grande Chouette est du nombre de celles qui poursuivent leur proie de jour; elle chasse de la même manière que les *Busards*, mais on la voit rarement sortir des forêts avant le déclin du jour, ou lorsque le temps est couvert; les sombres bocages sont les lieux où elle a coutume d'exercer sa rapine pendant que le soir brille de tout son éclat. M. Nauman dit qu'elle est agile et prompte dans ses mouvemens, et que son vol est plus bruyant que celui des chouettes demi-nocturnes; le nom de Chouette accipitrine lui convient par la manière dont elle vole et poursuit sa proie : des souris et des campagnols, des rats, des hamster forment la nourriture habituelle de cette Chouette; elle livre la guerre aux petits oiseaux, aux jeunes Coqs de bruyères et aux jeunes Lagopèdes, et poursuit aussi les lièvres et les lapins. Elle niche dans les trous des arbres et dans les fentes des rochers.

La queue de cette Chouette est conique, et les ailes couvrent la moitié de sa longueur (1). La tête est grande, la face est très-em-

(1) La forme conique de la queue ne paraît pas assez dans la figure planche 27.

CHOUETTE DE L'OURAL.

plumée, d'un gris-blanchâtre marqué de quelques poils noirs ; un large cercle de plumes blanches tachées de noir, prend son origine au front et encadre toute la face ; sommet de la tête, nuque, dos et couvertures des ailes marqués de grandes taches longitudinales, qui sont disposées sur un fond blanchâtre ou cendré ; gorge, devant du cou et toutes les autres parties inférieures blanchâtres, marquées sur le milieu de chaque plume par une large raie longitudinale, brune ; pennes des ailes et de la queue, rayées alternativement de bandes brunes et d'un blanc-sale. On compte sept de ces bandes sur les pennes caudales ; le bec, entièrement caché dans les longs poils de la face, est jaune ; l'iris est brun ; les tarsi et les doigts sont bien vêtus de poils blancs, marqués de petits points bruns ; les ongles sont longs et jaunâtres. On trouve de très-grands individus, qui mesurent à peu près deux pieds six pouces ; leur taille habituelle est de deux pieds en longueur totale.

La Chouette de l'Oural a été décrite dans l'édition de Buffon par Sonnini, mais la figure pl. 30, fig. 1, représente une *Chouette caparacoch*, ou *Strix funerea* des méthodes. On peut voir tous les synonymes de cette espèce dans le Manuel d'Ornithologie.

Pallas a reçu cette Chouette des Monts Ourals dans la Russie asiatique ; elle paraît commune dans le nord de la Russie et se montre souvent en Livonie ; plusieurs individus ont été tués en Autriche et en Hongrie.

Musées des Pays-Bas et de Vienne.



Chouette Mauge'.

Preire.

CHOUETTE MAUGÉ.

STRIX MAUGÉI. TEMM.

Planche 46.

Tout le plumage supérieur de cette espèce inédite est d'un cendré plus ou moins teint de roussâtre; les scapulaires et les couvertures des ailes sont marqués d'un petit nombre de taches blanches; les rémiges et les pennes de la queue ont des raies brunes et noirâtres; le dessous de la queue est cendré, et les bandes très-étroites, au nombre de six ou de sept, sont plus claires; le tour du bec et la gorge sont de couleur cendrée; les autres parties inférieures ont une teinte roussâtre couverte de taches d'un blanc-pur; les tarses sont vêtus et les doigts garnis de poils clair-semés. Longueur totale, 10 pouces 6 lignes.

La nuance des parties supérieures du plumage varie, dans quelques individus, du roussâtre-foncé au cendré-roux; les bandes à la queue et aux rémiges sont plus ou moins distinctes; elles se trouvent faiblement indiquées par des teintes différentes ou manquent totalement dans quelques individus.

On trouve cette espèce aux Antilles; elle fait partie du Musée de Paris.



Chouette hirsute, adulte.

Prêtre.

CHOUETTE HIRSUTE.

STRIX HIRSUTA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 289.

CETTE espèce nouvelle est facile à distinguer de toutes les autres Chouettes connues par les aspérités dont les doigts sont bordés; une rangée de poils très-gros, raides et placés symétriquement comme les dents d'un peigne, garnit les côtés des doigts depuis leur insertion jusqu'à l'origine des ongles; leur partie supérieure est couverte de poils clair-semés, les tarsi le sont entièrement de plumes serrées. La queue est longue, à pennes d'égale longueur, couvertes en grande partie par les ailes.

Le front et le lorum sont blancs, mais les poils qui prennent leur origine dans cet espace et qui couvrent une partie du bec, sont noirs. Le sommet de la tête et la nuque ont une teinte brune-cendrée; le dos, les couvertures des ailes et les pennes sont d'un brun uniforme et sans taches: mais on voit en soulevant les plumes scapulaires de grandes taches blanches placées sur les barbes intérieures de ces plumes et sur les pennes secondaires les plus proches du corps; toutes ces taches sont cachées par les barbes extérieures lorsque l'aile est en repos. La gorge est roussâtre; la poitrine et le ventre d'une teinte blanche couverte

CHOUETTE HIRSUTE.

de grandes taches brun-roussâtres; les couvertures inférieures de la queue blanches marquées de taches brunes peu nombreuses; les doigts marbrés de roux et de brun; leurs parties nues paraissent avoir été jaunâtres dans le vivant, et les poils durs et raides dont ils sont garnis d'un roux-clair. Le bec est noir, mais son arête est blanche. Les plumes de la queue sont rayées de quatre bandes brunes et de quatre bandes cendrées très-régulières; le bout de toutes ces plumes est blanc. Les sexes paraissent différer uniquement par de plus fortes dimensions chez les femelles. Longueur totale du mâle, neuf pouces et demi; de la femelle, onze pouces et quart.

M. Leschenault a rapporté deux individus de l'île de Ceylan; on la trouve aussi à la Cochinchine, d'où elle a été envoyée par les soins de M. Diard.

Musées de Paris et des Pays-Bas.



Chouette *spadicee*.

Protre.

CHOUETTE SPADICÉE.

STRIX CASTANOPTERA (1). HORSF.

L'Adulte. — Planche 98.

LES formes de cette chouette sont absolument les mêmes que dans notre *Chevêche* (*Strix passerina*) d'Europe. L'aile couvre une grande partie de la queue, dont les pennes sont égales; les tarses sont duvetés, mais les doigts seulement couverts à claire-voie de poils.

On ne nous a rien appris concernant les mœurs de l'espèce, que les Javanais désignent sous le nom de *Blo-watu*.

Cette chouette est bien caractérisée, et facile à reconnaître à la belle teinte châtain-pourpré qui couvre le dos, les ailes et la queue; toute la tête, la nuque, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, sont rayés transversalement, et à égale distance, de bandes brunes et jaunâtres ternes; la région thorachique et les flancs sont colorés comme les plumes du dos, et on voit quelques taches pourprées sur les plumes des cuisses; tout le reste des parties inférieures est d'un blanc pur; de

(1) Nous remplaçons le nom indiqué sur la couverture de cette livraison, vu que depuis la publication de notre planche nous avons trouvé l'espèce sous l'indication désignée dans le Catalogue méthodique des Oiseaux de Java par M. Horsfield, et que la dénomination française de notre planche est à peu près synonyme de cette nouvelle dénomination latine.

CHOUETTE SPADICÉE.

grandes taches blanches couvrent les barbes extérieures des scapulaires et de quelques couvertures placées vers le pli de l'aile; des bandes d'un roux-jaunâtre sont disposées sur les pennes des ailes, et l'on compte cinq bandelettes de cette couleur sur toutes les pennes de la queue, qui sont aussi terminées d'un roux-jaunâtre. Les différences entre le mâle et la femelle paraissent se borner à des teintes très-fugitives et de peu d'importance. La longueur totale est de sept pouces à sept pouces six lignes.

Cette Chouette a été trouvée à Java, à Banda et à Sumatra.
Musées des Pays-Bas, de Paris et de Londres.



Chouette Sannerat.

Prêtre.



Chouette de l'Oural.

Huet



yel base on wing
not right

Chouette des pagodes, adulte.

Prêtre.

CHOUETTE DES PAGODES.

S T R I X P A G O D A R U M. TEMM.

L'Adulte. — Planche 230.

CETTE belle Chouette a été apportée du continent de l'Inde par MM. Leschenault et Dussumier ; son nom malabar est *Oumé-kotan* ; elle habite aussi quelques îles du vaste archipel asiatique ; des individus m'ont été adressés, à diverses époques, de Java, et le Musée de Paris en a reçu de cette île par M. Diard. On la voit rôder au crépuscule à l'entour des Pagodes des Indous, et c'est dans ces lieux consacrés au culte de Brama que nichent ces oiseaux de nuit.

Les tarsi sont garnis d'un duvet abondant, recouvert de petites plumes ; les doigts sont vêtus en dessus seulement et la dernière phalange est nue ; la face est petite ; les ailes et la queue sont d'égale longueur, et le duvet est, dans tous les âges, d'un jaune-roussâtre.

L'adulte a le sommet de la tête et les côtés du cou d'un roux-marron assez vif ; on voit sur chaque plume de ces parties une ou deux rangées de taches d'un blanc pur, encadré par une zone noire ; le dos, les petites couvertures des ailes et les scapulaires ont à peu près les mêmes teintes que la nuque, mais elles sont un peu plus claires ; les taches blanches sont moins régulières et plus grandes, mais

CHOUETTE DES PAGODES.

encadrées par une bande noire; les pennes secondaires et la base des rémiges ont des bandes d'un jaune-roussâtre, distantes et placées sur un fond brun-roussâtre; la queue, coupée de bandes irrégulières, est terminée de blanc; en dessous elle est de couleur claire; la face et les sourcils d'un roux-jaunâtre, sans taches; la poitrine rayée de bandes transversales blanches et d'un marron-roussâtre; toutes les autres parties inférieures d'un blanc pur coupé, à intervalles larges, par de fines bandes brunes, transversales et très-régulières. L'iris est jaune. Longueur totale, de dix-sept à dix-neuf pouces.

Les jeunes de l'année ont les tarses vêtus d'une laine blanchâtre; le masque est noirâtre et tout le plumage a une teinte rousse-claire; les plumes des parties inférieures sont rayées à peu près comme dans l'adulte; on voit sur celles des parties supérieures une bigarrure régulière de bandes transversales rousses-claires et blanches; les bandes blanches sont encadrées, mais leur étendue est plus grande que dans les individus en plumage de l'adulte.

Le changement opéré par les mues, dans la forme des larges bandes encadrées, produit les variétés intermédiaires qu'on peut observer chez les individus d'âge moyen; quelques uns ont les parties supérieures du plumage marquées de zigzags bruns, blancs et roussâtres. Les individus revêtus de la livrée de l'adulte ont de petites taches blanches isolées. Les parties inférieures, dans tous les âges, sont rayées transversalement par des bandes assez régulières et distantes les unes des autres.

Je crois reconnaître cette espèce dans le *Strix selo-puto* de M. Horsfield, sp. 3.

Musées de Paris et des Pays-Bas.





Chouette multicaie.

Prêtre.

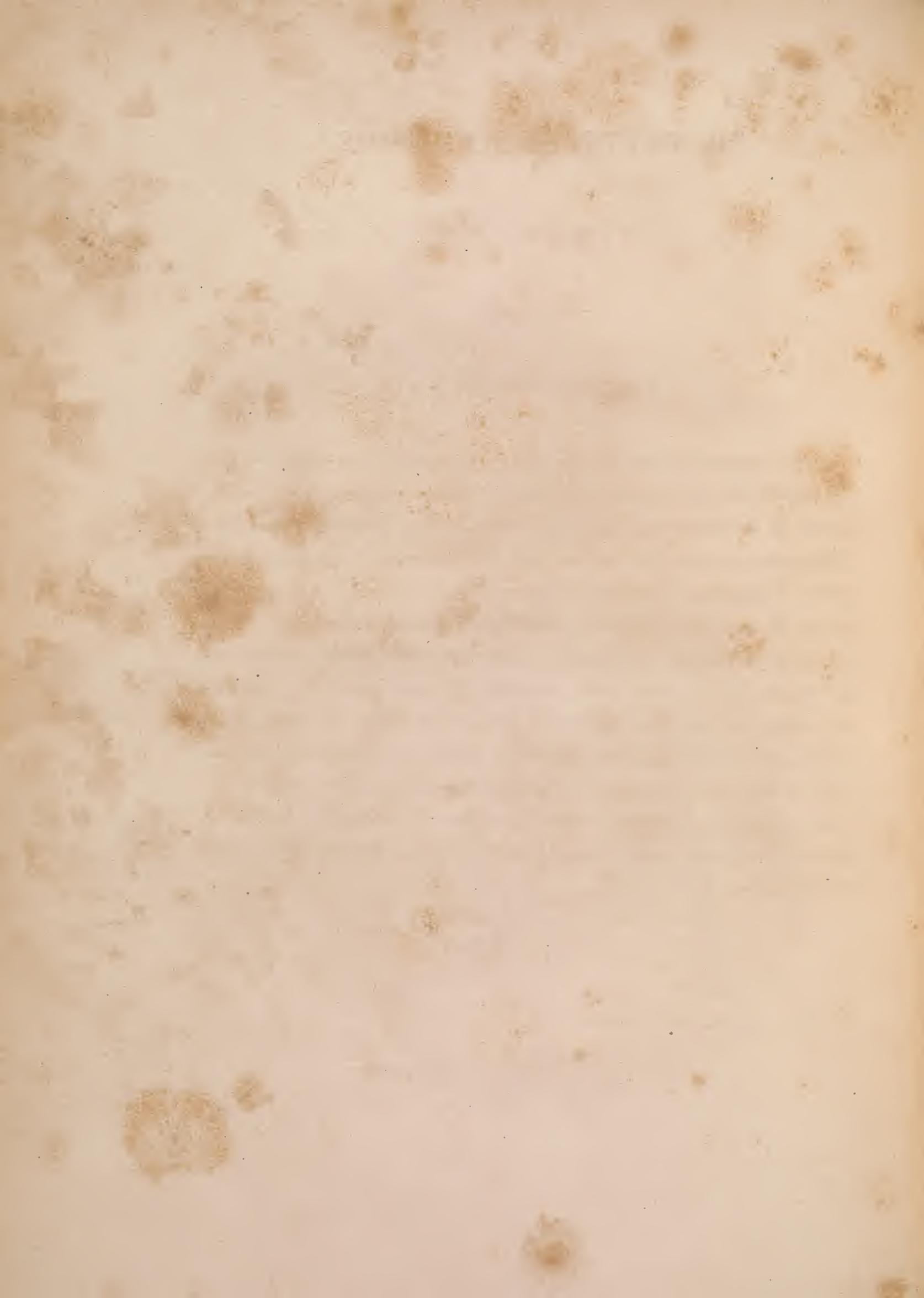
CHOUETTE LEPTOGRAMME.

STRIX LEPTOGRAMMICA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 525.

CETTE espèce nouvelle est un peu moins grande que notre *Hulotte* d'Europe; tout son plumage est bariolé transversalement : les seules parties de la tête et du cou portent des teintes unicolores. Le front et les joues ont de larges mèches brunes et jaunâtres; un large demi-collier de couleur isabelle entoure toute la nuque; la gorge et le devant du cou sont mordorés; le ventre fauve-roussâtre rayé à large intervalle de bandes mordorées; toutes les autres parties inférieures, les cuisses et les tarsees sont marqués de roux foncé sur un fond roux-clair; le dos, les ailes, les pennes des ailes et celles de la queue portent des bandes régulières noires et mordorées; le bec et les doigts sont bleuâtres. Longueur totale, quatorze pouces.

La Chouette multiraies habite les côtes occidentales de l'île de Bornéo; l'individu mâle, envoyé par M. Diard, fait partie du Musée des Pays-Bas.





Chouette *hijlophile*.

Prêtre.

CHOUETTE HYLOPHILE.

STRIX HYLOPHILA. T E M M.

Le Mâle. — Planche 373.

CETTE Chouette du nouveau monde ressemble, sous des proportions moins grandes, à notre *Chouette hulotte* d'Europe. La queue est arrondie, et les ailes pliées aboutissent à peu près à un pouce de distance de l'extrémité de cette queue. Les yeux sont presque de face, entourés d'un cercle de plumes frisées, très-étendu derrière l'oreille; cette étendue du cercle ophtalmique fait que la face paraît très-large. Tout le tarse et la première phalange des doigts sont abondamment couverts de plumes. La face est d'un brun-cendré clair, rayé de quatre zones noires disposées en zigzags; du roux vif marqué de bandes transversales noires couvre la poitrine, les côtés du cou, la nuque et le sommet de la tête; les bandes noires très-rapprochées sur cette dernière partie, la font paraître plus noire que les autres; tout le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes sont marqués de larges bandes noires et de bandes rousses plus étroites; une rangée de grandes taches rousses, disposées sur le bord externe des plumes scapulaires, forme une bande longitudinale sur le haut de l'aile; les pennes de la queue et celles secondaires des ailes sont rayées de larges bandes d'un

CHOUETTE HYLOPHILE:

brun-cendré noirâtre et de bandes moitié moins larges, d'un roux clair liseré de noir. Le devant du cou, le ventre et les flancs sont blancs; mais une tache de forme irrégulière et d'un roux vif termine toutes les plumes de ces parties, qui ont encore un petit liseré noir à l'extrémité; l'abdomen et les couvertures inférieures sont d'un blanc pur avec une fine bande au bout des plumes de recouvrement; le tarse et la première phalange des doigts sont abondamment couverts de plumes d'une teinte rousse marbrée de zigzags bruns; la pointe du bec est jaune. Longueur totale du mâle, 13 pouces.

La femelle est plus grande, et les teintes du plumage sont d'un roussâtre plus terne.

On trouve l'espèce au Brésil, d'où elle a été rapportée par MM. Delalande, Auguste de Saint-Hilaire et Natterer.

Musées des Pays-Bas, de Paris et de Vienne.



Chouette Occidentale.

Protre.

CHOUETTE SONNERAT.

STRIX SONNERATI. TEMM.

Planche 21.

CETTE espèce et la suivante ont les formes de nos *Chouettes chevêche et Tengmalme* (*Strix passerina* et *Tengmalmi*) d'Europe; la queue est bien plus longue que les ailes, et les tarses ainsi que les doigts sont garnis d'un petit duvet.

Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun-roussâtre marqué sur les plumes de la tête de très-petits points blancs, et sur les couvertures des ailes et les pennes de grandes taches rondes, de cette couleur; les rémiges et les pennes de la queue sont privées de taches ou de raies, et ces parties ont la même teinte que le dos; du blanc-roussâtre est répandu sur les plumes qui forment la région des yeux, sur celles de la face et de la gorge; tout le dessous de l'oiseau est d'un blanc pur coupé par des bandes transversales, distantes les unes des autres et brunes; le poil des tarses et des doigts est roux, le bec et les ongles sont jaunes. Longueur totale, 11 pouces; la queue dépasse les ailes de 2 pouces.

Le seul individu que j'ai vu, fait partie du Muséum de Paris; il a été envoyé de Pondichéry par feu Sonnerat.

CHOUETTE OCCIPITALE.

STRIX OCCIPITALIS. T E M M.

Planche 34 (1).

CETTE espèce est figurée de grandeur naturelle dans nos planches; elle tient le milieu, pour la taille, entre notre *Chouette chevêche* (*Strix passerina*) et la *Chouette chevêchette* (*Strix acadica*) d'Europe.

Le front et les parties supérieures de la tête sont roussâtres, pointillés de blanc; les parties supérieures du corps sont brunes ou fauves, couvertes de taches blanches encadrées par un cercle noir; l'occiput est ceint par une large zone blanchâtre chez les mâles, et roussâtre-claire dans les femelles; sur chaque côté de cette zone se trouve une touffe de plumes marquées de taches noires et blanches; la partie ophthalmique et les côtés du bec sont couverts de poils blanchâtres; toutes les parties inférieures sont blanches, marquées de grandes taches ou de mèches d'un roux vif; les plumes des ailes sont rayées à égales distances de bandes brunes et de bandes roussâtres; celles de la queue sont brunes ou fauves, marquées sur les barbes intérieures de cinq grandes taches blanches, et sur les barbes extérieures de cinq taches plus petites de cette couleur; les pieds et les doigts sont garnis d'un petit duvet très-court et à claire-voie; le bec est jaunâtre. Longueur, 7 pouces.

On trouve cette espèce dans les parties de l'Afrique arrosées par le Sénégal et la Gambie.

Musées des Pays-Bas et de Paris; cabinets Laugier et de Riocourt.

(1) Cette planche fait partie de la 6^e. Livraison.



Chouette *brâme*.

Prêtre.

CHOUETTE BRAME.

STRIX BRAMA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 68.

ELLE se trouve figurée de grandeur naturelle; son port et les formes totales sont à peu près les mêmes que dans notre *Chevêche* (*Strix passerina*) d'Europe; les couleurs du plumage différent peu, mais je les ai trouvées constantes et toujours différentes de celles de l'espèce européenne. Les principales différences se trouvent dans la taille moins forte chez la Chouette brame; elle a plus de blanc aux parties supérieures, et celles-ci sont plus brunes-noirâtres sur les parties qui sont brunes-cendrées chez la Chevêche; de larges sourcils et un collier sur la nuque, composés de plumes blanches terminées par des croissans bruns-cendrés, servent à distinguer l'espèce de cet article; les parties inférieures, au lieu d'être couvertes de mèches longitudinales, comme on en voit dans la Chevêche, ont de larges taches dont la réunion forme des bandes transversales; les bandes à la queue et aux rémiges sont blanches; dans la Chevêche elles ont une teinte blanche-roussâtre.

On la trouve dans l'Inde; plusieurs individus ont été envoyés de Pondichéry par M. Leschenault; elle se trouve aussi sur la côte occidentale de ce vaste continent.

Musées de Paris et de Londres.

RECUEIL D'OISEAUX, 12^e. LIVRAISON.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

The city of Boston, situated on a neck of land between the harbor and the bay, was first settled in 1630 by a group of Puritan settlers from England. The city grew rapidly and became one of the most important centers of commerce and industry in the New England colonies. In 1773, the city was the site of the Boston Tea Party, a protest against British taxation. The city was then occupied by British troops during the American Revolutionary War. After the war, the city continued to grow and became a major center of industry and commerce. In 1822, the city was incorporated as the City of Boston. The city has since become one of the most important cities in the United States.



Chouette *échasse*.

Prêtre.

CHOUETTE ÉCHASSE.

STRIX GRALLARIA. TEMM.

Le Mâle. — Planche 146.

CETTE petite espèce de Chouette, modelée selon les formes de notre Chevêche d'Europe, se distingue facilement de tous les congénères par la grande longueur des tarse en rapport au volume du corps : comme dans notre Chevêche, les ailes couvrent les trois quarts de la queue; les tarse sont couverts de plumes et les doigts sont nus.

Du roux et du blanc en différentes nuances forment les couleurs du plumage. Toutes les parties supérieures sont rousses; un roux vif se trouve sur le sommet de la tête où des taches d'un blanc roussâtre sont répandues; le dos et les ailes sont d'un roux cendré, marqué de grandes taches plus ou moins rondes; les rémiges ont une teinte plus brune, et les taches, d'un blanc roussâtre, sont de forme ovale; ces taches se trouvent sur les deux barbes des pennes, mais elles sont blanches et placées longitudinalement sur les barbes extérieures; la queue est d'un roux un peu mordoré vers le bout; quatre bandes transversales, d'un blanc roussâtre, sont disposées à égale distance sur toutes les pennes intermédiaires; mais la latérale de chaque côté est d'un blanc roussâtre, marqué de deux petites bandes brunes placées vers l'extrémité de la penna; le front, les sourcils et la face

CHOUETTE ÉCHASSE.

sont d'un blanc roussâtre, plus foncé aux joues; la poitrine est blanche, marquée de grandes taches transversales d'un roux cendré; les autres parties inférieures ont une teinte blanche nuancée irrégulièrement de roussâtre clair. Longueur totale du mâle, neuf pouces; longueur du tarse, à peu près deux pouces.

On trouve cette Chouette au Brésil, et peut-être dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale.

Des Musées des Pays-Pas, de Vienne et de Londres.



Chouette chevèchoïde, adulte.

Prêtre.

CHOUETTE CHEVÈCHOÏDE.

STRIX PASSERINOIDES. TEMM.

L'Adulte. — Planche 344.

DANS le nombre des très-petites espèces de Chouettes des contrées de l'Amérique méridionale, telles que la *Chouette des terriers* ou *échasse*, pl. 146 de ce recueil (1), le *Cabouré*, pl. 39, la *Roussette*, pl. 199, et une autre espèce nouvelle de l'île de Cuba qui sera figurée dans cet ouvrage sous le nom de *Jagouaré*, se trouve une cinquième espèce que nous désignons sous le nom de *Chevèchoïde*, parce qu'elle tient le milieu, par la taille, entre notre *Chouette chevèche* (*Strix passerina*) et la *Chevèchette* (*Strix acadica*) d'Europe; les teintes générales du plumage et la distribution des couleurs de sa robe donnent à notre *Chevèchoïde* un air de parenté, que les formes totales contribuent à rendre encore plus caractéristiques.

(1) Le sujet mâle, sur lequel notre planche 146, portant le nom de CHOUETTE ÉCHASSE, a été basée, m'avait paru différent du STRIX CUNICULARIA des méthodes. La vue de plusieurs dépouilles, et surtout celles des femelles, me fait voir que j'ai omis de citer dans la description jointe à cette planche 146, la diagnose de la CHOUETTE DE COQUIMBO de Molina, sur laquelle est fondée STRIX CUNICULARIA des méthodes. D'Azara décrit cet oiseau sous le nom d'URUCUREA, vol. 3, pag. 123, n°. 47. On est invité d'ajouter les synonymes mentionnés à la description du mâle fournie dans ce recueil. La femelle est plus grande et son plumage est d'un gris-cendré clair.

RECUEIL D'OISEAUX, 58^e. LIVRAISON.

CHOUETTE CHEVÈCHOÏDE.

Le plumage est nuancé de cendré-brun couleur de terre; de petits points d'un blanc pur couvrent toute la tête et la nuque, et de grandes taches blanches sont distribuées irrégulièrement sur les ailes et sur les scapulaires; tout le dos est unicolore; mais sur le bas de la nuque se dessine une petite collerette formée de taches d'un noir parfait et d'un blanc pur; une tache blanche marque les joues, et la région thorachique porte un plastron de cette couleur; le milieu du ventre et l'abdomen sont blancs, mais les flancs ont de larges mèches d'un brun-cendré; la queue est noire, rayée de quatre petites bandes blanches très-espacées et formées par des taches isolées sur chaque côté des barbes; les tarses sont abondamment garnis de petites plumes, mais les doigts ont des poils blancs clair-semés, dans l'intervalle desquels se voit la peau jaunâtre dont ils sont revêtus; le bec et la base des ongles sont jaunes; la pointe de ces derniers est noire. Longueur totale, six pouces six lignes. La femelle diffère peu du mâle.

On la trouve au Brésil où elle paraît être peu commune. Des individus sont déposés dans les Musées de Paris, des Pays-Bas et du prince de Neuwied.



Chouette rousserolle, femelle adulte.

Prêtre.

CHOUETTE ROUSSEROLLE.

STRIX FERRUGINEA. P. MAX.

La Femelle adulte. — Planche 199.

TAILLE de la *Chouette chevêche* d'Europe; ailes courtes, dépassant de fort peu le croupion; queue assez longue, arrondie; les tarses couverts de petites plumes, mais les doigts garnis de poils gris, clairsemés. Les adultes des deux sexes sont généralement d'un roux de rouille-vif; un demi collier couvre la nuque; les plumes qui le composent sont noires et blanches; leur distribution produit une tache noire sur les côtés du cou, et cette tache est bordée en dessus comme en dessous par du blanc qui s'étend aussi un peu sur la nuque, mais qu'on distingue seulement lorsque les plumes de cette partie sont dérangées. Le mâle adulte a toutes les parties supérieures d'un beau roux de rouille; une bande blanche-jaunâtre surmonte les yeux et vient aboutir à la base du bec; toutes les parties supérieures sont unicolores et sans tache, à l'exception de deux rangées de taches blanche-jaunâtres qui sont disposées sur les plumes scapulaires; les rémiges sont rayées transversalement de bandes brunes, peu distinctes; leurs barbes intérieures portent des taches blanche-jaunâtres; la queue, dans les individus parfaitement adultes, est

CHOUETTE ROUSSEROLLE.

toute rousse, sans raies ni taches; les individus qui ne sont point encore revêtus de la livrée stable portent aussi les indices des bandes brunes qui colorent la queue des jeunes et des femelles. Les parties inférieures sont plus ou moins blanches ou d'un léger ton roussâtre; sur ce fond se trouvent des taches en mèches longitudinales de couleur brune-roussâtre ou d'un roux plus vif; une partie des joues et la région thorachique sont blancs; les plumes des cuisses sont roussâtres; les poils des doigts blancs; l'iris des yeux jaune, et le bec ainsi que la cire sont d'un jaune-verdâtre. Longueur, six pouces quatre ou six lignes.

La femelle a la gorge et le devant du cou d'un blanc-pur; la poitrine blanche, marquée de quelques mèches rousses; ces taches sont plus étendues sur toutes les autres parties inférieures, et leur réunion forme des masses sur les côtés du corps et à l'abdomen; quelques taches jaunâtres sont disposées sur ces parties rousses; le sommet de la tête est rayé de petites stries brunes ou jaunâtres qui disparaissent avec l'âge. Les rémiges et les plumes de la queue sont rayées transversalement de bandes brunes sur un fond roux.

Les jeunes ont plus de petites stries longitudinales à la tête; les rémiges et les plumes de la queue ont un plus grand nombre de bandes brunes, disposées sur un fond d'un roux moins pur et moins vif; l'aile a plus de taches jaunâtres et les couvertures sont bordées; gorge et poitrine nuancées de brun-roussâtre et de jaunâtre; le ventre blanchâtre et les côtés d'un brun-roussâtre tacheté.

On trouve cette jolie espèce dans les bois, sur une étendue très-considérable des côtes du Brésil. Nous ne croyons point que l'espèce ait été décrite.

Se trouve dans le Muséum des Pays-Bas et dans plusieurs autres collections publiques.



Chouette cabouré.

Prêtre.

CHOUETTE CABOURÉ.

STRIX PUMILA. ILLIG. +

La Femelle. — Planche 39.

Le *Cabouré* décrit par don Félix d'Azara, est la plus petite des Chouettes que nous connaissons aujourd'hui; la figure que nous en publions représente une femelle adulte; le mâle est moins grand; l'une diffère peu de l'autre par les couleurs du plumage. Les ailes couvrent plus de la moitié de la longueur de la queue, qui est carrée.

Le sommet de la tête, le front et la nuque sont d'un brun couleur tabac d'Espagne; ces parties sont couvertes de très-petits points blancs, plus ou moins nombreux et distincts selon l'âge des individus; aux côtés de la nuque, se trouvent quelques plumes tachées de noir et de blanc; le dos et les ailes ont une teinte brune-roussâtre; du blanc marque le bord des ailes, et des taches de cette couleur sont répandues sur les petites couvertures; toutes les rémiges sont rayées sur les barbes intérieures de larges bandes brunes et roussâtres peu distinctes; les barbes extérieures portent de petites taches carrées d'un roux-clair; la queue est d'un brun-noirâtre, marquée sur les barbes intérieures de trois rangées de grandes taches blanches dont la réunion forme autant de bandes transversales sur le dessous de la queue, tandis que le dessus est peint de

CHOUETTE CABOURÉ.

trois rangées de petites taches rondes qui manquent sur les trois pennes latérales de chaque côté; les parties inférieures sont peintes de blanc et de roux-vif distribué par grandes masses; quelques taches longitudinales ou mèches couvrent la région des cuisses; les tarses sont velus et les doigts couverts à claire-voie de poils blancs; la peau des doigts, l'iris et la cire sont jaunes. Longueur, 5 pouces 7 lignes.

Les Cabourés, dit d'Azara, ne sont point rares au Paraguay; ils se perchent vers le bas des arbres, et de préférence sur les branches cassées ou peu feuillées; ils ne se cachent point et ils ne fuient pas, quoique l'on passe fort près d'eux. Ils se tiennent seuls, et on ne voit point de différence qui distingue les sexes. Cette dernière assertion est conforme à mes observations; mais le manuscrit du prince de Neuwied dit que la femelle n'aurait point de petites taches à la tête, que la poitrine a moins de blanc et que cette couleur est plus étendue au centre où l'on voit un plus petit nombre de taches brunes que dans le mâle. Il n'y a personne, dit encore le naturaliste espagnol, qui n'affirme que le *Cabouré* a l'adresse et le courage de se fourrer sous les ailes de tous les oiseaux, sans en excepter les *Gacus* et les *Caracaras*, de s'y attacher, de leur dévorer le côté, et de les mettre à mort. Plusieurs personnes dignes de foi ont assuré à M. d'Azara, qu'ils avaient vu des oiseaux, et même des Dindons dans les basses-cours, périr de cette manière. Il me paraît que cette tradition tient un peu du merveilleux, ou pour le moins qu'elle est exagérée.

Le Cabouré paraît répandu au Paraguay et au Brésil, où, suivant le prince de Neuwied, on le désigne par le nom de *Cabouré de sertam*.

On trouve des individus dans plusieurs collections.



Chouette queue-fourchée.

Prêtre.

CHOUETTE A QUEUE FOURCHUE.

• *STRIX FURCATA.* TEMM.

Planche 452.

A juger du premier coup d'œil on serait porté a n'admettre cet oiseau nocturne des régions équatoriales du Nouveau-Monde que comme simple variété de notre *Effraie* ou *Fresaie* d'Europe, modelée sur des proportions plus robustes; indépendamment des dimensions, nous trouvons encore dans ce *Strix*, nouveau pour nous, des différences assez marquées par lesquelles il est facile de le distinguer de notre *Strix flammea* d'Europe, qui n'a subi aucune différence sous les climats septentrionaux du Nouveau-Monde, où, selon les recherches faites par Wilson, l'espèce est absolument semblable à celle des contrées européennes.

Ce représentant de notre *Effraie* est modelé sur des formes beaucoup plus robustes que son congénère; les serres sont beaucoup plus fortes et plus faites pour saisir; les tarsi sont proportionnellement plus longs, couverts seulement à claire-voie à la partie supérieure, et totalement nus à partir des deux tiers de leur longueur jusqu'aux doigts; la queue est étagée ou fourchue, et la couleur du plumage offre des teintes blanchâtres très-marquées et constantes sur tous les

CHOUETTE A QUEUE FOURCHUE.

individus qui ont été soumis à l'examen comparatif dont nous fournissons le résultat. Il faut convenir cependant, qu'exception faite des teintes blanches, les couleurs du reste du plumage et la distribution de leurs nuances sont à peu près les mêmes dans ces deux espèces.

Un blanc pur couvre toute la face, la totalité des parties inférieures, la queue et la plus grande étendue des rémiges et des plumes secondaires; on voit sur ce fond blanc du ventre et de la poitrine de très-petites taches brunes irrégulièrement semées à grand intervalle; la queue totalement blanche en dessous et coupée en dessus par trois bandes de brun-pâle; les rémiges ont deux ou trois bandes irrégulièrement marquées sur les barbes intérieures; le bout extérieur seulement est marqué de zigzags nombreux; tout le reste du plumage est coloré absolument des mêmes teintes que dans notre Effraie d'Europe. Longueur totale à peu près quatorze pouces; longueur du tarse, deux pouces neuf lignes.

On trouve cette espèce au Mexique et aux Antilles; l'individu dont nous donnons la figure a été envoyé de l'île de Cuba par M. Poeping, et fait partie du Musée des Pays-Bas.



Chouette calong.

Prêtre.

CHOUETTE CALONG.

STRIX BADIA. HORSF.

L'Adulte. — Planche 318.

KALONG-WIWI ou *Wowo-wiwi* sont les noms javanais sous lesquels cette espèce est connue; M. Horsfield en donne une description accompagnée d'une figure dans ses Recherches zoologiques, livraison quatrième.

Cette Chouette est peu connue à Java; son habitation favorite loin des demeures et des villages est toujours dans l'intérieur des forêts les plus touffues, dont elle abandonne rarement l'ombrage protecteur. On croit qu'elle préfère à toute autre demeure le repaire du Tigre royal, et le peuple prétend qu'elle approche impunément de cet animal, de la même manière, dit M. Horsfield, que le *Martin-Jalla* (Pastor-Jalla) se pose sans crainte sur le dos des Buffles: notre Chouette n'aurait aucune défiance du Tigre, et se poserait sur son dos. Cette opinion populaire a besoin d'être confirmée par des observations pour que l'on puisse y ajouter foi. Le service que les oiseaux du genre Martin, les Pique-Bœuf et quelques espèces de Corbeaux rendent aux ruminans sauvages, en les délivrant des larves qui s'engendrent dans leur peau, est bien connu; mais nous ne

CHOUETTE CALONG.

comprenons pas par quel instinct la Chouette Calong rechercherait la société du Tigre, sur le dos duquel elle n'est certainement pas attirée par le besoin d'y chercher sa nourriture.

Cette Chouette doit être classée dans la section des Effraies. Un brun-châtain très-pur et un peu doré forme la teinte dominante des parties supérieures du plumage, qui sont marquées de taches et de points blancs encadrés de noir; le cercle emplumé de l'orbite des yeux et le bandeau du front sont d'un brun-blanchâtre; le collier est composé de plumes blanches terminées de brun-doré; les parties inférieures ont une teinte isabelle marquée de taches rondes et oblongues très-nombreuses; les tarsees sont garnis de plumes jusques à l'origine des doigts seulement couverts de quelques poils clair-semés; le bec est jaune, et l'iris brun. Longueur, environ onze pouces et demi; les mâles sont moins grands.

Habite les forêts des districts de Puger et de Surakarta dans l'île de Java.

Musées de Paris, de Londres et des Pays-Bas.



Hibou lacte'.

Zuel.

HIBOU LACTÉ.

STRIX LACTEA. TEMM.

Planche 4.

CETTE nouvelle espèce de Hibou approche de la taille de notre *Grand-Duc* (1) d'Europe; comme lui elle a les tarsees couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts, mais ses cornes ou aigrettes sont beaucoup plus courtes et plus éloignées des yeux; par cette forme des aigrettes notre *Hibou lacté* a le plus de rapports avec le *Hibou brachiote* (2) d'Europe. La queue de notre oiseau est faiblement arrondie, et les ailes dans l'état de repos couvrent plus de la moitié de cette queue.

Le bec grand et bleuâtre-clair du Hibou lacté, est garni de fortes soies noires qui le cachent en partie; les joues blanches sont encadrées par un large demi-cercle d'un brun noirâtre; la gorge est d'un blanc pur; sur les parties inférieures du corps règne une teinte d'un blanc sale; elle est sans taches sur les plumes qui couvrent les tarsees, mais variées sur les autres parties de nombreux zig-zags bruns, très-fins et disposés avec irrégularité; le sommet de la tête et la nuque offrent à peu près les mêmes nuances et les mêmes lignes en zig-zags;

(1) *Strix bubo*, Linnée.

(2) *Strix brachyotos*, Latham. Le même que *Strix ulula*.

HIBOU LACTÉ.

les tons qui règnent sur les ailes et sur le dos sont un peu plus foncés; c'est un mélange de brun-clair, de gris et de blanc distribué par raies fines et par zig-zags; les rémiges, les pennes secondaires et toutes les pennes caudales sont coupées de larges bandes fauves, marquées de zig-zags très-déliés; des bandes brunes de moitié moins larges que les bandes fauves alternent avec celles-ci; quelques plumes des moyennes couvertures des ailes ont les barbes extérieures en partie d'un blanc pur, ce qui forme quatre ou cinq grandes taches, placées vers le bord des ailes; le bec est d'un blanc bleuâtre, et les doigts sont bleus. Longueur totale, à peu près deux pieds; *probablement* une femelle.

On trouve cet oiseau au Sénégal; c'est du moins des colonies françaises, sur ce fleuve, que le seul individu connu dans les collections est originaire.

Du cabinet de M. le baron Laugier de Chartrouse.



Hibou *bruiant*, mâle.

Huet.

HIBOU BRUYANT.

STRIX STREPITANS. TEMM.

Planche 174.

Ce Hibou qu'on trouve dans l'Inde, m'a été envoyé de Batavia avec plusieurs autres objets d'histoire naturelle. On me marquait que la voix sonore de cet oiseau retentit dans les bois touffus, qu'il choisit pour demeure. Quoique plus petit d'un quart environ que notre grand Hibou d'Europe, *Strix bubo*, il a le bec et les griffes aussi gros, et de la force du nôtre; mais la disposition des doigts et leur longueur comparée sont différentes; les trois doigts antérieurs de notre Hibou sont à peu près égaux entre eux et pourvus d'ongles de même grandeur. Le *Hibou bruyant* a le doigt interne et celui du milieu égaux, tandis que l'externe est beaucoup plus court; cette conformation des pieds et celle des ailes plus courtes en rapport de la queue et comparativement aux Hibous d'Europe et d'Amérique, distinguent quelques espèces de l'Inde, parmi lesquelles on trouve aussi des espèces dont les formes extérieures ne diffèrent point de celles de nos Hibous; parmi les uns comme parmi les autres on en trouve à tarses nus. Un caractère marquant distingue le Hibou de cet article de toutes les autres espèces connues; il consiste dans la place où les aigrettes

HIBOU BRUYANT.

prennent naissance; celles-ci poussent à l'angle postérieur des yeux, elles sont étalées de côté et retournées vers le haut; cette disposition des aigrettes fait que la face paraît plus large, elle est moins ombragée par les plumes rudes à barbes décomposées, qui ne s'étendent point en demi-cercle, mais couvrent seulement le méat auditif et le lorum; le bec remarquablement gros et de couleur blanche, donne encore à la physionomie de cette chouette un caractère original. La queue est longue et à pennes égales, les ailes en couvrent les trois quarts.

Les aigrettes sont composées de longues plumes noires, qui en recouvrent de plus courtes, rayées de brun et de blanchâtre; toutes les parties supérieures et les ailes sont noirâtres, rayées à distance de bandes roussâtres disposées en zigzags; celles des ailes sont plus larges et plus blanchâtres; les rémiges sont rayées de larges bandes; la queue rayée de nombreuses bandes sur les barbes intérieures et de zigzags distans les uns des autres sur celles extérieures; le bout des pennes est blanc; les parties inférieures sont blanches et rayées transversalement de bandes brunes; les joues, le ventre et l'abdomen, ont des raies distantes les unes des autres, elles sont plus rapprochées sur la poitrine, qui est peinte de brun et de blanc-roussâtre; les tarses, bien vêtus jusqu'aux doigts, sont blancs et rayés de brun; les doigts sont jaunes; le bec est d'un blanc-jaunâtre, et les ongles sont blanchâtres à pointes brunes. Longueur totale, 19 pouces.

Le Musée des Pays-Bas possède l'individu qui a servi à la présente description; celui qui fait partie du Musée de Paris a été envoyé de Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.



Hibou *bruissant*, jeune de l'année.

Prêtre.

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE

DU HIBOU BRUYANT.

Le Jeune de l'année. — Planche 229.

LE plus grand nombre des espèces du genre *Strix* se trouve revêtu, dans le premier période de l'âge et avant la première mue, d'un plumage plus ou moins blanc ou en grande partie blanchâtre; cette couleur disparaît presque entièrement ou même totalement à la première mue, et nous ne connaissons qu'une seule espèce, le *Harfang* (*Strix nyctea*), chez laquelle la couleur blanche est permanente dans toutes les mues; le plumage de cette Chouette blanchit de plus en plus à mesure qu'elle avance en âge, et les nombreuses taches brunes et noirâtres, dont la livrée est couverte dans le jeune âge, disparaissent totalement par le moyen des mues.

Le Hibou bruyant de Java, dont on voit le portrait planche 174 de ce recueil, y est figuré sous son plumage parfait; il est revêtu, au sortir du nid, d'une livrée où le blanc domine partout. Dans cet état les tarses sont couverts d'une laine blanche; toutes les parties inférieures, la tête, la nuque et les aigrettes, d'un blanc pur rayé, à égale distance, de fines bandes transversales brunes; la face blanche; les soies du bec blanches à leur base et brunes à

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DU HIBOU BRUYANT.

la pointe; le dos roussâtre, coupé de bandes brunes; les ailes blanches, tachetées irrégulièrement de roux-clair et rayées transversalement de bandes en zigzag, d'un brun-foncé; les rémiges et les plumes de la queue brunes-noirâtres, coupées, à intervalles larges, de bandes roussâtres et cendrées; le bout de la queue blanc marbré de brun-foncé; enfin le bec blanc et les doigts jaunâtres. Longueur totale, seize pouces.

L'individu qui nous a servi de modèle fait partie du Musée de Paris; il a été envoyé de Java par M. Diard. Il paraît que cette espèce de Hibou se trouve aussi à Sumatra. M. Horsfield semble avoir indiqué cette espèce dans la très-courte notice, à peine longue de deux lignes, du *Strix orientalis*, sp. 7.



Hibou *Leschenault*.

Fac.

HIBOU LESCHENAULT.

STRIX LESCHENAULT. TEMM.

Planche 20.

UN petit nombre d'espèces réunies dans le genre *Strix* se distinguent de leurs congénères, par la nudité totale ou en partie seulement du tarse, et par celle des doigts. Quelques espèces munies d'aigrettes, ou *hibous*, et deux seulement à tête lisse, ou *chouettes*, font sous ce rapport exception à la règle commune. La nudité des tarses et des doigts n'est point le seul caractère qui distingue ce *Hibou* des autres espèces de cette section; les ailes relativement à la queue se trouvent beaucoup plus courtes qu'elles ne le sont chez les autres espèces aigrettées; ce caractère est d'autant plus remarquable, que c'est principalement sur la longueur comparative des ailes et de la queue, jointe à la présence ou à l'absence d'aigrettes, que les méthodistes modernes veulent baser les différences entre deux genres nouveaux qu'ils ont proposés. Nous sommes presque certains que les méthodistes de cette trempe n'hésiteront point à former un genre nouveau pour les *Strix nudipèdes*. La difficulté sera de rendre les autres caractères applicables à toutes les espèces qui y seront comprises, et nous ne voyons point comment ils s'arrangeront pour ne rien changer à leurs genres nombreux, déjà établis. Les caractères indiqués pour ces genres,

HIBOU LESCHENAULT.

paraissent avoir quelque valeur dans un livre, ou selon le petit nombre d'espèces qui ont servi à les former ; mais ils donnent des idées vagues, et quelquefois contradictoires, dans la comparaison d'un tel système, basé sur ce petit nombre d'êtres, avec la quantité des espèces connues dans la nature, surtout depuis que le catalogue de celles-ci augmente sans cesse par les découvertes des voyageurs.

Notre Hibou a des aigrettes assez courtes, mais elles sont bien garnies, et forment une grande touffe de plumes placée derrière et à une assez grande distance des yeux. La tête, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un roussâtre couleur de terre ; chaque plume de ces parties est marquée dans le milieu par une raie noire ; les petites couvertures des ailes sont variées de grandes taches noires et blanches, et cette dernière couleur est répandue sur le pli de l'aile ; les grandes couvertures du centre sont blanchâtres, et celles placées vers le corps ont à peu près la couleur du dos ; toutes les pennes des ailes et celles de la queue portent des barres transversales brunes et d'un blanc-roussâtre ; la gorge est blanche et peinte de petites mèches noires ; les autres parties inférieures du corps ont une teinte roussâtre-claire, un peu pâle sur les couvertures du dessous de la queue ; toutes ces plumes sont peintes de zig-zags plus foncés, et une large mèche noire suit la direction des baguettes ; les tarses et les doigts sont nus et couverts d'une peau bleue, chagrinée ; les dernières phalanges des doigts sont écaillées ; le bec est jaune. Longueur totale, 19 pouces 3 ou 4 lignes.

Cette espèce a été envoyée par M. Leschenault au Muséum de Paris ; elle habite les provinces orientales de l'Inde, où on lui donne le nom de *Peroun-Rotan*.



Hibou à huppées courtes.

Prêtre.

HIBOU A HUPPES COURTES.

S T R I X A S C A L A P H U S. SAVIGNY.

L'Adulte. — Planche 57.

CE Hibou a été rapporté par M. Savigny, du nord de l'Afrique ; il diffère de nos Hibous d'Europe par les aigrettes très-courtes, placées à quelque distance en arrière des yeux, et par son bec assez petit, caché presque entièrement dans les poils très-longs de la face ; les tarse et les doigts sont vêtus jusque près de l'origine des ongles, de façon que les deux dernières écailles de chaque doigt ne sont point recouvertes de plumes duvetées ; la queue est de moyenne longueur et arrondie.

Le corps, les ailes et la queue sont d'un roux-blanchâtre varié en différentes nuances ; des taches et des raies d'un brun-noir couvrent tout le corps, elles sont de forme lancéolée sur la tête et sur la nuque, réparties en grandes masses sur les ailes ; en bandes larges et en zigzags étroits sur les rémiges et les plumes de la queue ; en mèches allongées sur les plumes de la poitrine, et elles forment des zigzags transversaux, très-fins, sur les autres parties inférieures ; le dessous de la queue est blanchâtre, et elle est barrée transversalement de cinq ou de six raies, très-étroites, d'un brun-noirâtre ;

HIBOU A HUPPES COURTES.

la gorge et le milieu de la poitrine sont blancs; les tarsi très-longs, emplumés et de couleur blanchâtre ainsi que les doigts; le bec est noir. Longueur, dix-sept pouces six lignes.

On trouve ce Hibou en Afrique, il est commun en Egypte, et je serais enclin à croire que la même espèce a été vue en Sicile et même en Sardaigne; on doit avoir trouvé dans ces pays une Chouette que l'on a jugé être d'une espèce différente de toutes celles qui sont connues en Europe; si elle est réellement identique avec notre *Ascalaphus*, on pourra énumérer celle-ci dans la liste des oiseaux d'Europe.

Musée de Paris.



Hibou gros bec.

Preber.

HIBOU A GROS BEC.

STRIX MACRORHYNCHA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 62.

CE Hibou est la troisième espèce en grandeur après celui d'Europe; plus petit d'un tiers que notre *Grand-Duc*, il est à peu près de la taille du *Grand-Duc* de Virginie ou *Hibou des pins* (1); quoique habitant les mêmes climats il diffère, d'une manière très-remarquable, de ce dernier par son bec gros et fort et par le manque de la plaque blanche à la gorge; caractère qui se voit dans presque toutes les espèces de *Strix* qui me sont connues. Les doigts de ce Hibou sont couverts en dessus, mais la dernière écaille onguéale et les côtés des doigts sont nus; on voit un cercle noir sur les côtés de la face, qui, de même que le lorum, ont des plumes soyeuses, longues et blanches; les aigrettes ont une longueur médiocre; elles naissent derrière les yeux. Toutes les parties supérieures du plumage sont variées de brun, de roux et de blanchâtre, disposées par taches et par ondes; des bandes plus régulières couvrent les pennes des ailes; celles de la queue ont de larges bandes marquées de zig-zags; la partie jaunâtre de ces bandes est marquée de petites stries

(1) *Strix virginiana*. Lath., sp. 2.

HIBOU A GROS BEC.

et de points noirs; de grandes mèches brunes couvrent la poitrine; toutes les autres parties inférieures sont rayées transversalement de fines bandes brunes assez écartées les unes des autres et disposées sur un fond blanchâtre; les tarsi sont courts, emplumés; les doigts le sont à leur partie supérieure seulement et nus sur les côtés. Le bec est noir dans quelques individus et brun légèrement rougeâtre chez d'autres. Longueur totale, dix-neuf pouces; on en voit d'un peu plus grande dimension et de plus petits.

L'espèce habite l'Amérique septentrionale, *on dit*, la Virginie.
Musées de Paris et des Pays-Bas.



Hibou *africain*.

Prete.

HIBOU AFRICAIN.

STRIX AFRICANA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 50.

CE Hibou est d'un tiers moins grand dans toutes ses dimensions que notre *Grand-Duc* d'Europe; sa queue est longue, un peu arrondie, et les ailes en couvrent les trois quarts; les tarsi sont entièrement vêtus par un plumage abondant et serré; les doigts le sont également, mais seulement en dessus; leurs deux faces, le dessous et l'extrémité de la dernière phalange sont entièrement nus; les aigrettes prennent naissance à quelque distance et derrière le bord postérieur des yeux; le bec est en partie caché par les plumes de la face.

Des plumes rayées transversalement de zigzags bruns, cendrés et blanchâtres, couvrent toute la face et une partie de la gorge; ces soies faciales sont encadrées par un cercle de plumes noires; le menton et la partie inférieure du cou sont d'un blanc pur; la tête, les aigrettes, le dos et les couvertures des ailes sont d'un noir de suie couvert de taches blanches qui occupent le bord des barbes; ces taches sont grandes et d'un blanc pur sur les couvertures des ailes et aux scapulaires, plus petites sur les plumes

HIBOU AFRICAÏN.

de la tête et du cou, et marquées de zigzags bruns sur toutes les autres parties; des bandes brunes larges et des bandes blanchâtres plus étroites et couvertes de zigzags sont disposées sur les rémiges, dont la pointe est brune, coupée de bandes noirâtres; on compte à la queue, en dessous, cinq bandes blanches et autant de bandes brunes; les bandes blanchâtres du dessus sont disposées par taches et couvertes de zigzags. Les parties inférieures ont de grandes taches noires sur un fond blanchâtre et rayé transversalement de zigzags noirs; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont rayés de fines bandes brunes sur un fond blanchâtre; les tarses ont des zigzags bruns sur un fond blanc; le bec est noir; le bord des ailes est blanc; intérieurement elles sont rayées de larges bandes d'un blanc pur, et leurs couvertures intérieures ont des zigzags bruns sur un fond blanc. Longueur totale, de seize à dix-sept pouces et demi.

Habite l'Afrique méridionale, dans les districts du cap de Bonne-Espérance.

Musées de Paris et des Pays-Bas.



Hibou *ketupa*, mâle.

Protre.

HIBOU KETUPA.

STRIX CEYLONENSIS. LATH.

Le Jeune mâle. — Planche 74 (1).

CE Hibou à tarsi non vêtus a été décrit et figuré par Brown, *Illust. zool.*, pag. 8, tab. 4, sur un sujet venant de Ceylan; il lui a donné le nom de *Strix Ceylonensis*, dénomination locale que Gmelin, Latham et tous les autres méthodistes ont dû conserver à cette espèce, et que nous lui laissons pour ne rien innover. Aujourd'hui on pourrait ajouter encore à ces noms ceux de *Bengalensis*, *Ponticeriana*, *Javanica*, *Sumatrensis*, et peut-être quelques autres dénominations locales de plus, toutes aussi bien vues et applicables que celle prise de la seule île, d'où, pour la première fois, on a rapporté cet oiseau. Quelques centaines d'exemples de cette nature se trouvent sous nos yeux lorsque nous ouvrons le catalogue des êtres; ils devraient servir à rendre les naturalistes plus attentifs et mieux avisés dans le choix d'un nom à donner aux espèces nouvelles; quelle connaissance des lieux et des contrées peut leur fournir la certitude que l'existence de l'espèce dont ils parlent est en effet restreinte géographiquement et circonscrite dans les limites qu'ils

(1) La mesure d'un douzième de la longueur totale a été omise sur cette planche.

HIBOU KETUPA.

assignent par le choix d'un pareil nom, le plus souvent pris à défaut d'un plus approprié, ou choisi afin de se débarrasser de la peine d'en chercher un plus analogue aux mœurs ou au caractère physique de l'espèce qu'ils font connaître?

Le *Strix ketupu* du catalogue des oiseaux de Java par M. Horsfield (1), est une indication de notre espèce, dans laquelle M. Horsfield n'aura pas reconnu le *Strix ceylonensis* de Brown et de Latham. Les Javanais connaissent cette espèce sous le nom de *Blo-ketupu* ou *ketupa*. Nous ne connaissons point ses mœurs, mais il paraît que c'est l'oiseau de nuit le plus commun à Java, ses dépouilles nous étant parvenues en grand nombre. Il existe de grands rapports entre cette espèce et le *Hibou Leschenault*, mais ces oiseaux diffèrent par la taille et par les teintes du plumage.

Un roux assez vif, tirant un peu sur l'orange, forme la teinte générale du plumage; des mèches noires, très-larges, sont répandues sur les parties inférieures; la gorge est d'un blanc pur; de grandes taches noires, très-rapprochées les unes des autres, couvrent les parties supérieures du corps et les ailes; toutes les plumes de celles-ci ainsi que les plumes caudales sont noirâtres, coupées à de grands intervalles par des bandes jaunes-roussâtres; toutes sont terminées de blanchâtre; la face est rousse, les pieds jaunâtres et le bec noirâtre. Longueur totale des plus grands individus, dix-huit pouces; on en voit plus souvent de quinze et de seize pouces.

Ce Hibou habite la presqu'île de l'Inde, Ceylan, Java et Sumatra.

(1) Linn. Transact., vol. 13, pag. 141, sp. 8.



Hibou à joues blanches.

Prêtre.

HIBOU A JOUES BLANCHES.

STRIX LEUCOTIS. TEMM.

Planche 16.

LA taille et les formes de ce Hibou sont les mêmes que dans le *Strix asio* de l'Amérique septentrionale; les aigrettes naissent au-dessus des yeux; le bec est presque entièrement caché par les longs poils de la face; les ailes couvrent la presque totalité de la queue qui est arrondie; les tarsees sont vêtues de plumes, et la partie supérieure des doigts est couverte à claire-voie par des poils assez courts.

Du blanc pur couvre les joues et toute la face; ce blanc est entouré sur le méat auditif par une bande noire assez large qui remonte de chaque côté vers l'endroit d'où naissent les aigrettes; celles-ci, de même que toutes les plumes de la tête et de la nuque, sont marquées de nombreux zig-zags fauves placés sur un fond blanchâtre-sale; une raie noire longitudinale suit la direction des baguettes, et chaque plume est terminée de noir; toutes les parties supérieures et inférieures du corps sont peintes de la même manière; mais en dessus elles ont une teinte plus brune, marquée de zig-zags bruns plus foncés, et de bandes longitudinales plus larges et moins noires; tout le dessous de l'oiseau est de couleur isabelle peinte de

HIBOU A JOUES BLANCHES.

zig-zags fauves très-déliés, et marquée d'une raie noire sur les baguettes; toutes les plumes des ailes et de la queue ont une teinte cendrée, sur laquelle on voit de nombreux zig-zags très-déliés; des bandes peu larges et assez rapprochées les unes des autres, sont distribuées transversalement sur toutes ces parties; l'abdomen est blanc avec des stries brunes; les scapulaires ont leur bord antérieur blanc; les tarses sont entièrement vêtus de plumes blanches marquées de petits points fauves; les soies au bec sont d'un blanc pur, et celui-ci est de couleur de corne-blanchâtre. Longueur totale, à peu près dix pouces.

Nous ne savons rien des mœurs de cette espèce rapportée par des voyageurs qui ont parcouru les possessions françaises au Sénégal.

Cabinet Laugier de Chartrouse, Musées de Paris et des Pays-Bas.



Hibou noctule, femelle.

Prêtre.

HIBOU NOCTULE.

STRIX NOCTULA. REINW.

Femelle adulte. — Planche 99.

C'EST sous ce nom que l'espèce nous a été envoyée à plusieurs reprises par nos voyageurs, et en premier lieu par M. Reinwardt. Je soupçonne que c'est le *Strix lempyi* du Catalogue de M. Horsfield (1). *Lempi-ji* serait son nom malais à Java.

Les formes sont à peu près les mêmes que dans le *Scops* ou *Petit-Duc* d'Europe, mais cette espèce est un peu plus forte dans toutes ses dimensions ; le bec est plus gros, et les aigrettes longues et très-fournies ; un duvet abondant couvre le tarse ; les doigts sont nus.

Le mâle a du blanchâtre au front, aux sourcils et sur la gorge : ce blanc est coupé de fines bandes brunes ; les soies blanchâtres couvrent une partie du bec, qui est jaunâtre ; un collier, formé de taches brunes sur un fond blanc, ceint le devant du cou ; des taches blanches légère-

(1) *Suprà fusco, et nigro flavescente variegata; subtus pallido ferrugineo nigricante nebulosa; remigibus pallidis fasciatis.* On peut rapporter cette courte phrase à dix ou douze espèces distinctes de chouettes.

On a omis sur la planche le trait qui marque un douzième de la grandeur naturelle : la femelle a neuf pouces, le mâle seulement huit.

HIBOU NOCTULE.

ment teintées de roussâtre, et placées sur un fond noir, entourent la nuque; toutes les parties supérieures sont noires, marquées, sur chaque plume, de quatre ou six taches roussâtres, et de fines marbrures de cette couleur; des taches carrées existent sur les barbes extérieures des rémiges; on voit du blanchâtre par grandes taches sur les scapulaires et au bord des ailes; la queue est noire, coupée de quatre bandes en zigzag, d'une teinte roussâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de roussâtre, marqué de fines stries transversales en zigzag, et chaque plume est encore peinte, le long de la baguette, par une raie noire dilatée en trois taches irrégulières. Longueur, huit pouces.

Les différences qui servent à distinguer les sexes sont: que la femelle est plus grande, ses dimensions étant de neuf pouces une ou deux lignes; la teinte des parties supérieures est d'un brun-roussâtre marqué de bandes rousses plus claires; toutes les plumes du dos ont une raie noire, qui suit la direction de la baguette; tout ce qui est blanc dans le mâle est jaunâtre dans la femelle; on voit aussi plus de jaunâtre aux parties inférieures, et les grandes raies longitudinales du milieu des plumes sont plus tranchées; toutes les pennes des ailes et de la queue sont rayées de bandes irrégulières rousses et brunes-noirâtres. L'iris et les doigts sont jaunes.

On trouve cette espèce dans les îles de Java, de Sumatra et de Banda. Musée des Pays-Bas et de Londres.



Hibou *asio*, mâle.

Prêtre.

HIBOU ASIO.

STRIX ASIO ET NÆVIA. LATH.

Le Mâle. — Planche 80.

Nous avons cru reconnaître dans cet oiseau un mâle revêtu en partie de la livrée du jeune âge et de celle propre à l'état adulte; il paraît, d'après l'examen de l'individu dans le passage d'une livrée à l'autre, que les *Strix asio* et *nævia* forment double emploi dans les catalogues méthodiques et qu'il sera convenable de les réunir. *Strix asio* me paraît être la jeune femelle et *nævia* le mâle adulte. Tous les individus que j'ai vus ont des rapports parfaits de forme, de distribution, de taches et de teintes, avec cette différence que les uns sont d'un roux plus ou moins vif et les autres gris et cendrés-bruns; ces nuances sont distribuées de la même manière que dans notre Chouette d'Europe, *Strix aluco*, dont il est aujourd'hui prouvé que *Strix stridula* est la femelle ou le jeune. Par analogie et à la seule inspection des couleurs du plumage, j'oserais presque aviser pour une semblable identité dans les *Strix asio* et *nævia*. Wilson paraît d'avis que ces oiseaux forment deux espèces distinctes, mais je ne saurais me ranger de son avis, et nous les réunissons en attendant que des observations plus positives viennent prouver que nous

HIBOU ASIO.

avons eu tort d'en agir ainsi. Toutes les parties du corps, dans ces oiseaux, indiquent l'identité d'espèce; leur taille est plus forte que celle de nos *Scops* de la plus grande dimension; la queue un peu plus longue que les ailes, et les tarses ainsi que les doigts couverts de plumes. Le mâle est d'un cendré-brun, la femelle ou les jeunes roussâtres ou d'un roux vif. On voit sur le plumage supérieur du mâle des stries noires et des zigzags d'un cendré plus ou moins foncé; sur le haut du dos et aux scapulaires quelques grandes taches d'un blanc-roussâtre; les parties inférieures rayées longitudinalement et transversalement de zigzags noirâtres et bruns; queue et ailes rayées de zigzags bruns et d'un blanc-roussâtre; une rangée de taches blanches aux scapulaires et une autre sur les bords des ailes; on voit aussi des bandes blanchâtres sur les rémiges; les tarses et les doigts sont couverts de poils blancs. Longueur totale, de neuf à dix pouces.

Les femelles ou les jeunes sont d'un roux vif partout où les mâles ont une teinte cendrée; on ne voit point de zigzags transversaux dans le plumage; les parties supérieures sont colorées par grandes masses, et les parties inférieures par mèches noires et par grandes taches rousses, disposées sur un fond blanchâtre.

On voit de bonnes figures de cette espèce dans Vieillot, *Ois. d'Amér. sept.*, pl. 21, et dans Wilson, *Amér. Orn.*, vol. 5, pl. 42, fig. 1, et vol. 3, pl. 19, fig. 1. Cet oiseau est habitant de l'Amérique septentrionale; on le trouve dans les États-Unis, où il est assez commun dans les vergers et dans les bois.

Musées de Paris et des Pays-Bas.



Hibou *chaperonné*.

Prêtre.

HIBOU CHAPERONNÉ.

STRIX ATRICAPILLA. NATT.

Le Mâle. — Planche 145.

LA taille et les formes de ce petit oiseau sont à peu près celles du *Strix asio* de l'Amérique septentrionale. La queue est égale, et les ailes pliées la couvrent presque entièrement; les tarse ont des plumes jusqu'à l'origine des doigts.

Le sommet de la tête est couvert de plumes noires; une large bande blanchâtre, marquée de petits points et de zig-zags très-déliés, ceint l'occiput; les sourcils et les barbules intérieures des petites plumes qui forment les aigrettes, sont aussi dessinées de noir sur un fond blanc; le côté extérieur de ces plumes des aigrettes, ainsi qu'une bande dirigée vers les yeux, sont d'un noir plein. Sur la nuque se dessine, par des teintes très-faibles, un collier roussâtre marqué de zig-zags bruns. Les plumes qui couvrent les joues sont encadrées par une bande noire; les yeux, dont l'iris est d'un jaune vif, sont aussi entourés de petites plumes noires; les parties supérieures du corps, les ailes et la queue, sont mélangées de brun et de noir sur un fond jaunâtre; en dessous on voit des stries longitudinales, des taches et

HIBOU CHAPERONNÉ.

des zig-zags bruns sur un fond blanc ; les doigts sont jaunes. Longueur, neuf pouces trois lignes.

L'espèce est nouvelle. M. Natterer, de Vienne, voyageur intrépide et naturaliste distingué, a fait cette découverte pendant son séjour au Brésil. L'individu fait partie du Muséum impérial de Vienne.

GENRE CALAO.

GENUS BUCEROS. LINN.

Bec long, très-gros, comprimé, plus ou moins arqué en faux; arête lisse et élevée, ou bien surmontée par un casque toujours lisse dans le premier âge; bords des mandibules lisses ou échancrées; pointe lisse; mandibule supérieure et le casque plus ou moins cellulaires.

Narines basales, à la surface du bec, dans un sillon, petites, rondes, ouvertes, percées dans la substance cornée, couvertes à la base par une membrane.

Pieds courts, forts, musculeux; plante large, épatée; doigts latéraux égaux, l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne soudé à la base.

Ailes médiocres, amples; les trois premières rémiges étagées, la quatrième ou la cinquième la plus longue.

IL n'est pas de genre d'oiseaux, dit Le Vaillant, qui, dans son ensemble, présente autant de diversités que celui des *Calaos*, non-seulement par la variété des formes du bec des adultes de chaque espèce, mais aussi par les différences plus marquées encore dans cette partie chez les jeunes de l'année et dans les individus qui n'ont point encore atteint tout leur développement; de sorte que chaque espèce et certains individus de la même espèce, aux différents périodes de leur vie, paraîtraient appartenir à des genres distincts, si on voulait adopter, pour les classer, les caractères qui distinguent cette partie. Quelques espèces de *Calaos* ont le bec,

GENRE CALAO.

non-seulement d'une grandeur démesurée mais difforme même par la structure des protubérances ou excroissances naturelles qui les surmontent, et dont la nature semble avoir pris plaisir à varier les formes à l'infini. Tout cet attirail prodigieux, qui semble annoncer une arme puissante et formidable, ne conserve pas seulement l'apparence de la force dans ses effets; un moineau trouve dans son petit bec une arme beaucoup plus redoutable et plus propre à faire éprouver quelques douleurs quand il pince son ennemi. Buffon a très-bien observé que ces grands becs de *Calaos*, ainsi que celui des *Toucans*, des *Jabirus*, etc., également monstrueux pour la grosseur, ne pouvaient avoir aucune force, n'ayant point de prise; ce qui les lui fait comparer, avec raison, à un long levier trop éloigné du point d'appui.

Le bec de ces oiseaux varie, ainsi que nous l'avons dit, dans tous les périodes de l'âge, et il diffère plus ou moins selon le sexe; tous les *Calaos* casqués naissent avec un bec simple, court, lisse et à peu près droit, pointu, mais disproportionnellement gros à la base; qui est toujours pourvu d'une arête longitudinale indiquant, par son étendue, la longueur de l'espace où le casque doit prendre naissance. La nature de cette première élévation, d'où naît le casque, est toujours en lame, compacte et cornée dans le premier âge; à parois épais mais vides au centre, dans un âge plus avancé; enfin très-mince, souvent diaphane et remplie d'une multitude de conduits et de cavités cellulaires dans les adultes; les cavités de ces protubérances cornées étant remplies de l'air que ces oiseaux ont la faculté d'aspirer par le moyen des conduits qui s'ouvrent dans le bec et aux orifices des narines, font que ces casques servent à maintenir l'équilibre de l'oiseau dans le vol, qui est bruyant mais rapide, le plus souvent très-élevé et long-temps

GENRE CALAO.

soutenu. Les pieds des Calaos ne sont point sujets à des anomalies; dans toutes les espèces ils sont couverts de larges écailles; les tarses sont courts; les doigts larges et réunis, ce qui leur donne une forte assiette et un grand aplomb, mais ce qui les empêche de marcher; lorsqu'ils veulent avancer à terre ils sont obligés de sauter des deux pieds à la manière des Corbeaux; ils se posent rarement à terre, préférant toujours à être perchés à la cime des plus hauts arbres des forêts; ils nichent et se retirent aussi dans les trous naturels des grands arbres vermoulus. Tous les Calaos ont des cils autour de la partie supérieure des yeux; la langue très-petite, cartilagineuse et collée au fond de la gorge. Ils vivent en société et se réunissent en grandes bandes; leur régime est omnivore, même au point que peu d'oiseaux, les Corbeaux peut-être exceptés, montrent un appétit aussi décidé pour toutes les substances animales et végétales; quelques espèces font avec les Vautours la curée des charognes; d'autres, suivant Le Vaillant, se nourrissent d'insectes, de lézards et de grenouilles; ils font aussi la chasse aux petits quadrupèdes. M. Le Vaillant se trompe en disant qu'ils ne sont nullement frugivores, car certaines espèces, d'après les renseignements fournis par M. Reinwardt, sont presque uniquement frugivores; les figues dont les espèces sont si multipliées dans les îles de l'Archipel des Moluques, les fruits des palmiers, du muscadier et quelques autres espèces de fruits, également mous et tendres, servent de nourriture à ces oiseaux qui, en domesticité, s'accommodent à peu près de tout, même de plantes potagères.

Les forêts des îles Rawak et Waidgjou, dans lesquelles on ne voit presque pas de petits oiseaux à couleurs brillantes, sont le refuge des Calaos, des grosses Colombes muscadivores, des Pigeons couronnés plus grands encore, des Perroquets verts, des Cassicans,

GENRE CALAO.

de l'Ara noir à trompe, de la nombreuse famille des Loris, des Martins-chasseurs et de quelques oiseaux de proie.

Les défians Calaos occupent presque toujours la cime des arbres élevés, des muscadiers surtout dont ils recherchent les fruits qu'ils avalent tout entiers et qui donnent à leur chair un excellent goût. Malgré que leurs ailes soient peu développées, on les entend voler de loin, ainsi que l'a remarqué Dampier; ce qui tient à ce que leurs longues pennes, écartées à l'extrémité, font vibrer l'air avec force. Les Calaos offrent un exemple frappant de l'influence des localités sur les mœurs des animaux : à Rawak et Waigdjou, environnés de fruits, ils en font leur nourriture, tandis que dans les déserts de l'Afrique on les voit se repaître de cadavres, comme font les Calaos d'Abyssinie (1).

Toutes les espèces de Calaos, qui existent dans les principales collections de l'Europe, étant connues aujourd'hui par des figures, nous donnons ici un index ou résumé général de ce beau genre, en indiquant les erreurs et les doubles emplois qui ont eu lieu dans la classification méthodique, telle qu'elle est établie dans le catalogue méthodique le plus récent, l'*Index ornithologicus* de Latham. On a divisé ce genre en deux sections, désignées par les noms de *Calaos à casque* et de *Calaos sans casque*; mais cette méthode est vicieuse en ce que tous les jeunes Calaos naissent sans casque, ce qui, dans la première année, les ferait associer avec les espèces qui sont privées de ces excroissances. Nous les réunissons, par ordre de grandeur, en une seule section.

Esp. 1^{re}. CALAO RHINOCEROS. L'adulte est bien défini dans la diagnose du *Buceros rhinoceros*. Le bec, grandeur naturelle d'un indi-

(1) Extrait de la *Zoologie* du voyage du capitaine Freycinet. Cette partie est rédigée par MM. Quoy et Gaimard.

GENRE CALAO.

vidu très-vieux, est figuré dans les *pl. enl. de Buffon* 934. — Le CALAO RHINOCEROS de Le Vaill., *Ois. rares de l'Amér. et de l'Inde*, *pl. 1*, repose sur un oiseau en partie fabriqué, mais dont le bec est exact. (Voyez aussi ce même bec de l'adulte, *pl. 2.*) La *pl. 13* de l'ouvrage cité, sous le nom de *Calao à casque en croissant*, est un vrai Calao rhinoceros; mais le dessin, très-mal exécuté, a été fait sur un individu n'ayant que quatre plumes à la queue; la partie postérieure du casque avait été mutilée, et le morceau de liège, avec lequel il a été rétabli, ne représente point la forme naturelle de cette partie. En plaçant le bec de la *pl. 1* à l'individu de la *pl. 13*, on aura une juste idée de ce Calao dans son état parfait. Le jeune de cette espèce a le bec à peu près droit, court, pointu, gros à sa base qui est surmontée d'une arête longitudinale haute de deux lignes seulement; le plumage, dans ce premier âge, est coloré à peu près comme celui de l'adulte, mais la queue est beaucoup plus courte. On doit ajouter aux synonymies du *B. rhinoceros* toutes celles du *B. africanus* de Lath., qui repose sur l'indication du prétendu *Brac* d'Afrique du père Labat, et sur un Calao rhinoceros décrit d'après un très-mauvais individu du *Calao rhinoceros* de moyen âge, qui faisait partie de l'ancien cabinet de Leyden sous le nom de *Hydrocorax africanus*. *Patrie*, les îles de la Sonde.

Esp. 2°. CALAO UNICORNE, *Buceros monoceros* de Shaw, mal à propos confondu dans les synonymies de *B. malabaricus* de Latham. L'adulte et le bec grandeur naturelle sont très-exactement figurés par Le Vaillant, *Ois. rares*, *pl. 9* et *10*. — Le *Calao des Philippines* de Buffon, *pl. enl. 873*, en est l'âge moyen, de même que la *pl. 11* des Oiseaux rares de Le Vaillant, et la figure du bec, *pl. 12*, est le jeune de l'année. Le *Calao de Malabar* de Sonnerat,

GENRE CALAO.

pl. 121, doit être rangé dans les synonymies du *Buceros malabaricus* indiqué plus bas. *Patrie*, l'Inde et Ceylan.

Esp. 3^e. CALAO A CIMIER, *Buceros cassidix*. (Voyez notre planch. col. 210.) *Patrie*, l'île de Célèbe.

Esp. 4^e. CALAO BICORNE, *B. bicornis*. Une figure assez exacte de la femelle adulte et du bec grandeur naturelle se trouve dans Le Vaillant, *Ois. rares*, *pl.* 7. La queue est la seule partie, dans cette planche, qui n'est point exacte. Sur plus de vingt individus des deux sexes que nous avons vus, il ne s'en est pas offert un seul différent par la queue; nous donnerons une figure de cet oiseau dans son état parfait. Le vieux mâle a le cou et l'occiput d'un blanc-roussâtre et le tour de la face noir, absolument comme on voit ces parties dans le *Calao à casque concave* du même auteur, *pl.* 4. Ce Calao à casque concave n'est que le mâle dans le moyen âge du *Calao bicorne*. La *pl.* 5 des *Ois. rares*, mentionnés, est faite sur un individu composé ainsi qu'il suit : Le corps, les pieds et la tête sont d'un Calao bicorne mâle, dans l'âge moyen; les ailes du Calao rhinoceros, et la queue du Calao à casque festonné. Nous possédons cet individu fabriqué (1); celui représenté *pl.* 3 n'a que la tête

(1) On aurait tort en imputant à mon digne et respectable ami Le Vaillant la moindre connaissance des supercheries que nous signalons; ce savant naturaliste a été dans la ferme persuasion que les sujets sur lesquels ses descriptions ont été faites, n'avaient point subi de mutilations. Je m'y serais peut-être laissé tromper comme lui, si je n'avais eu lieu d'avoir quelques soupçons sur la bonne foi d'un artiste nommé Sonnenberg, décédé il y a plusieurs années. Tous les animaux montés par lui ont été soigneusement passés en revue; et à la vente de son cabinet je fis l'acquisition de tous les sujets, au nombre de cinq ou de six individus, qui avaient été composés avec des parties rapportées d'espèces différentes. Le plus grand nombre de ces objets ont été détruits; j'en ai conservé quelques uns comme modèles d'une indigne supercherie. Je ne sache point qu'aucune ait été figurée, à l'exception des Calaos mentionnés et de l'*Oiseau de Paradis nébuleux* de M. Le Vaillant; l'individu qui a servi de modèle à la planche citée, fait partie de la collection de feu M. le baron Raye de Breukelerwaerd.

GENRE CALAO.

et le bec de son espèce, les autres parties sont probablement rapportées, mais je n'ai pu parvenir à découvrir l'individu qui a servi de modèle à cette planche, afin d'en constater les parties hétérogènes. M. Le Vaillant le signale comme faisant partie de l'ancien cabinet de feu mon père; il est cependant de fait que je ne l'y ai point vu et qu'il n'en a jamais fait partie. *Patrie*, l'île de Sumatra; *on dit* qu'il se trouve aussi aux Philippines.

Esp. 5^e. CALAO ABBAGUMBA OU CARONCULÉ, B. abyssinicus. Buffon, pl. enl. 779, donne une figure de l'oiseau dans un âge moyen, lorsque le casque n'a point encore pris une forme régulière. Voyez aussi dans cet état le bec de grandeur naturelle, Le Vaill., Oiseaux d'Afr., vol. 5, pl. 232. — Les planches 230 et 231, du même ouvrage, représentent l'oiseau adulte; et Bruce, Voy. en Abyssinie, en donne une bonne figure sous le nom d'Abbagumba. *Patrie*, l'Afrique septentrionale.

Esp. 6^e. CALAO A CASQUE PLAT, B. hydrocorax. Ce Calao n'est point encore figuré sous l'état parfait ou adulte; Buffon a donné une assez bonne figure du jeune de l'année sous le nom de *Calao des Moluques*, pl. enl. 283. Mon ami Le Vaillant a figuré le même sujet, du Musée de Paris, qui a servi à la planche de Buffon; mais ce naturaliste a cru reconnaître, dans cette espèce, un jeune de son Calao à casque concave. (Voyez la pl. 6 des Oiseaux rares.) Depuis on a reçu des individus adultes du Calao à casque plat, qui prouvent l'identité dont nous faisons mention. La figure de l'oiseau adulte paraîtra dans ce recueil. On voit dans les Oiseaux d'Afrique de Le Vaillant, vol. 5, pl. 240, le bec de grandeur naturelle de ce beau Calao qui habite aux Philippines.

Esp. 7^e. CALAO A CASQUE ROND, B. galeatus. On connaît seulement le bec de cet oiseau, figuré par Buffon, pl. enl. 933, et Edwards, t. 281, fig. c. *Patrie*, la terre des Papous.

GENRE CALAO.

Esp. 8^e. CALAO A CASQUE FESTONNÉ OU ANNUAIRE, B. plicatus de Latham, indication de la femelle, ainsi que les espèces nominales de *plicatus* et *undulatus* de Shaw, pages 38 et 26. Les figures qui ont été données de cet oiseau doivent être rangées ainsi qu'il suit : L'individu des Oiseaux d'Afrique, vol. 5, pl. 239, sous le nom de *Calao javan mâle*, est le vieux mâle en état parfait; la partie nue de la gorge est peinte en bleu, mais c'est une erreur, elle doit être jaune, le mâle l'ayant jaune et la femelle d'un ton bleuâtre-livide. On doit ajouter ici, comme figure du mâle adulte, le *Calao de Waigdjou* du voyage de La Peyrouse et de La Billardièrre. (Voyez la figure dans l'atlas.) Le jeune mâle est très-bien figuré par Le Vaillant, Ois. rares, pl. 22, sous le nom de *Calao javan*, mais placé par erreur parmi les Calaos sans casque. Les planches 20 et 21 du même ouvrage, sous le nom de *Calao à casque festonné*, mâle et femelle, sont toutes deux des figures exactes de la femelle adulte de ce même Calao; la figure 20 représente une femelle ayant la nuque un peu teintée de rougeâtre ou de noir-brun; mais cette plaque, qui est purement accidentelle, n'est pas d'un rouge-vif, ainsi que la figure l'indique. *Patrie*, les îles de Java, de Banda, de Timor et de Waigdjou.

Esp. 9^e. CALAO VIOLET, B. violaceus. Une figure très-exacte de cette espèce a été donnée par Le Vaillant, Ois. rares, pl. 19. *Patrie*, l'île de Ceylan.

Esp. 10^e. CALAO A CASQUE SILLONNÉ, B. sulcatus. Nous avons donné dans ce recueil la figure du mâle adulte, pl. col. 69, accompagnée de la description de la femelle et du jeune. *Patrie*, les Philippines.

Esp. 11^e. CALAO A BEC BLANC, B. malabaricus de Lath., sp. 6, et le double emploi dans Shaw, sous le nom de *B. albirostris*. C'est le

GENRE CALAO.

Calao de Malabar de Sonnerat, tab. 121, qui a été confondu avec le *Calao unicorne* des pl. enl. 873. Edwards donne la figure du bec t. 281, et Le Vaillant, Ois. rares, pl. 14, celle de l'adulte; les sexes ne diffèrent point. La figure publiée par Latham, vol. 6, tab. 11, est aussi exacte. *Patrie*, le continent de l'Inde, les îles de Java et de Sumatra.

Esp. 12°. CALAO A BEC CISELÉ, *B. panayensis*. Cette espèce a été donnée sous les noms de *B. panayensis* et *manillensis* Lath., sp. 8 et 9. On a toujours mal indiqué les sexes dans les figures publiées. La pl. enl. de Buffon 781, sous le nom de *Calao de l'île Panay femelle*, est le vieux mâle ou l'adulte de l'espèce, et la pl. enl. 780, qui porte le nom de mâle, en est la femelle adulte. La même erreur a été commise par Le Vaillant., Ois. rares, pl. 16 et 17, et par Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, tab. 82 et 83. On a fait un double emploi du jeune mâle sous le nom de *Calao de Manille*. (Voyez Buff., pl. enl. 891.) *Patrie*, les Philippines.

Esp. 13°. CALAO DE GINGI, *B. ginginianus* de Lath., sp. 13. (Voyez Sonnerat, tab. 121, et Le Vaillant, Ois. rares, pl. 15, figure exacte.) *Patrie*, l'Inde.

Esp. 14°. CALAO A CANNELURES, *B. exarhatus*. (Voyez notre pl. col. 211.) *Patrie*, l'île de Célèbe.

Esp. 15°. CALAO LONGIBANDE, *B. fasciatus* de Shaw, vol. 8, part. I, pag. 34. (Voyez la figure très-exacte dans Le Vaill., Ois. d'Afr., vol. 5, pl. 233.) *Patrie*, l'Afrique, côte d'Angola.

Esp. 16°. CALAO COURONNÉ, *B. coronatus* de Shaw, pag. 35. (Voyez les figures très-exactes des deux sexes et du jeune dans Le Vaill., Ois. d'Afr., vol. 5, pl. 234 et 235.) *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 17°. CALAO GINGALA, *B. gingalensis* de Shaw, pag. 37. — Le

GENRE CALAO.

Vaill., Ois. rares, pl. 23, figure très-exacte. *Patrie*, l'Inde et Ceylan.

Esp. 18°. CALAO NASIQUE, *B. nasutus* de Lath., sp. 10; Buffon en a donné une figure exacte sous le nom de *Calao à bec noir*, pl. enl. 890. (Voyez aussi Le Vaill., Ois. d'Afr., pl. 236, l'adulte, et pl. 237 le jeune.) *Patrie*, l'Afrique, Sénégal et Guinée.

Esp. 19°. CALAO TOC, *B. erythrorhynchus*, de Brisson, tab. 46, fig. 2, mal à propos rangé sous la diagnose de *B. nasutus* de Lath. C'est le *Calao à bec rouge*, Buff., pl. enl. 260, l'adulte; un oiseau, jeune encore, a été figuré par Le Vaill., Ois. d'Afr., vol. 5, pl. 238. *Patrie*, l'Afrique, Sénégal et Guinée.

Ici se termine le catalogue des espèces connues de Calaos; Latham donne encore de courtes notices sur quatre autres espèces, savoir: *B. albus*, sp. 11. — *B. orientalis*, sp. 14. — *B. griseus*, sp. 15; et *B. viridis*, sp. 16. Nous n'avons jamais vu les oiseaux mentionnés dans ces notices, et nous pouvons assurer qu'ils n'existent point dans les cabinets qui nous sont connus. Ils seront provisoirement rayés du catalogue méthodique. Le *Corbi-calao* de Le Vaillant, Ois. rares, pl. 24, n'est point de ce genre; c'est un oiseau rangé dans notre genre *meliphaga*, dont il a tous les caractères. Les jeunes de cette espèce n'ont aucun indice de bosse au bec, et leur tête est totalement couverte de plumes grises; on le trouve à l'île de Célèbe et à la Nouvelle-Hollande.

Tel est le relevé exact de ce genre d'oiseaux, ainsi qu'il nous est connu. On peut le comparer, de même que toutes les généralités que nous publierons successivement, aux compilations entassées dans les dictionnaires d'histoire naturelle, encyclopédies, méthodes, etc., et juger par de semblables échantillons du degré de confiance que méritent ces livres.



Calao à casque en croissant.

Frère.

CALAO A CASQUE EN CROISSANT.

BUCEROS LUNATUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 546.

Nous avons fait connaître, dans l'index du genre et dans le supplément à cet index, que les indications publiées jusqu'à ce jour, relativement à l'espèce dont nous publions, pl. 546, une figure exacte faite sur le vivant, reposent sur la description de Le Vaillant et sur la figure d'un sujet mutilé, artistement rétabli par des pièces rapportées : cet individu est en notre possession ; il ne porte que quatre plumes à la queue, celles du milieu notamment, la partie antérieure et postérieure du casque étant mutilée, elles paraissent avoir été rétablies par des pièces de liège, sur lesquelles une couche cornée se trouve collée avec soin : tel est l'état de cet individu qui a servi de modèle à la pl. 13 des Oiseaux rares de Le Vaillant.

Le *Calao rhinocéros* et le *Calao à casque en croissant*, à l'état adulte, portent un plumage, à tous égards, semblable ; ils diffèrent essentiellement par le bec et par la forme du casque : chez le premier, le bec est peu courbé, grêle en proportion du casque très-pointu, et dépassant de beaucoup la pointe fortement recourbée

CALAO A CASQUE EN CROISSANT.

et à frontispice bombé de la corne; le second a le bec fortement courbé, le bout des mandibules obtus, dépassant à peine la pointe droite et obtuse du casque corné. Le bord postérieur du casque du *Rhinocéros* correspond en ligne perpendiculaire avec le bord postérieur de l'orbite des yeux; celui du *Croissant* s'étend à peu près vers l'occiput; la bande noire à la queue du dernier est à peu près du double plus large que chez le *Rhinocéros*. Le *Calao rhinocéros* a été trouvé, jusqu'ici, à Sumatra et à Bornéo, jamais dans l'île de Java ni dans les Moluques; celui à *Casque en croissant* est très-commun à Java et à Banda, mais n'a pas été rapporté des autres îles de la Sonde.

Nous empruntons du journal manuscrit de M. le comte de Boscarmé les détails concernant les mœurs du Calao de cet article. « Les pics inaccessibles, dit-il, sont les lieux choisis par cet oiseau pour y vivre par couples; son cri, *rankon*, s'entend à des distances considérables; il ne se décide guère à prendre son vol, lent et bruyant, que quand la faim l'oblige à se diriger vers les forêts, pour y chercher des fruits. La noix de camirini et les baies de plusieurs espèces de muscadier, qu'il avale entières, jointes aux fruits des eugonia, de divers figuiers, et surtout les jeunes mangues, lui offrent une nourriture copieuse. En captivité, son appétit glouton lui fait recevoir tout ce qu'on lui jette: des crustacés, de la viande, des bananes, des légumes, des souris, des rats, etc.

Le *Calao à casque en croissant*, dans l'état adulte, a les joues et l'occiput garnis de plumes longues à barbes déjointes; l'œil est entouré d'un cercle de peau noire, autour duquel les longs cils forment une auréole; l'iris des yeux est d'un rouge de laque. Le casque, comprimé par le haut et à la pointe, dilaté et bombé à sa partie postérieure, est courbé en haut en forme de croissant, de manière à faire

CALAO A CASQUE EN CROISSANT.

contre-épreuve avec la mandibule supérieure; la pointe est ordinairement obtuse, rarement grêle et un peu vive; elle s'élève faiblement au-dessus de la partie postérieure et bombée du casque, et décrit vers ce point une ligne courbe; une bande noire entoure le bord postérieur, et une autre bande noire part de l'orifice des narines, et aboutit vers la pointe; tout le reste du casque et la base de la mandibule supérieure sont, dans le vivant, d'un orange vif coloré de rouge; le bec est blanc ou blanchâtre, excepté la base des deux mandibules, qui est d'un noir parfait; le casque et le bec perdent leurs couleurs après la mort, ils sont alors d'un jaunâtre clair: un noir parfait, plus ou moins lustré, est la couleur de presque toutes les parties du plumage; le bas-ventre, les cuisses, l'abdomen et le croupion sont blanchâtres; la queue, à pennes égales, est d'un jaunâtre terne et comme souillé; une bande noire, longue de cinq pouces et demi, est disposée à quelque distance de la pointe de toutes les pennes; les pieds sont bleuâtres. Longueur totale, trois pieds neuf ou dix pouces. »

Nous terminons l'article sur le Calao de Java par quelques observations très-intéressantes sur les mœurs des deux autres espèces également propres à cette île, que nous trouvons consignées dans la notice manuscrite de M. le comte de Bocarmé.

Il y est dit que le *Calao à casque festonné* ou *annuaire* (*Buceros plicatus* et *undulatus*) de Shaw, voyez notre espèce 8, est très-commun à Java; il se tient, par petites bandes, au milieu des forêts dans les montagnes. Le fruit des marroniers et les glands des diverses espèces de chênes, qui sont les arbres de haute futaie les plus communs à la hauteur de six ou sept mille pieds au-dessus de l'Océan, dans les districts de Préangar, lui fournissent en certaines saisons une nourriture très-abondante; le feuillage de ces arbres est tellement

CALAOACASQUE EN CROISSANT.

touffu, que, malgré la grande taille de cet oiseau et le bruit qu'il fait continuellement, il est extrêmement difficile de l'apercevoir, même de dessous l'arbre où il est perché. Il fréquente aussi les forêts en plaine, où il recherche avidement le fruit du kusambi; il construit son nid dans les cavités des rochers calcaires, et pond deux œufs : son nom sunda est *Djoulan*. Le vieux mâle porte sept festons en guise de casque : les jeunes de l'année ont cette partie parfaitement glâbre; à la première année, ou à l'âge d'un an accompli, le premier feston paraît; dans l'adulte, le tour des yeux est carmin clair; la poche d'un beau jaune, et l'iris des yeux rouge.

Le *Calao à bec blanc* (*Buceros malabaricus*) de Lath., ou (*albirostris*) de Shaw, voyez notre espèce 11. Quoique moins commun à Java que le précédent, il est cependant bien plus facile à se procurer, ses habitudes lui faisant fréquenter des lieux plus accessibles. Il suffit qu'il règne quelque tranquillité dans un groupe d'arbres portant des fruits, pour qu'il s'y montre souvent. Il est aussi beaucoup moins farouche que les deux autres espèces. Les eugenia et les figuiers sont les arbres auxquels il donne la préférence : il s'y rassemble en bandes de six ou sept individus, avale des pédoncules chargés de tous leurs fruits, et, après plusieurs actes de ce genre, reste immobile sur quelque grosse branche, articulant, de loin en loin, des sons sourds et aigres, d'où dérive leur nom sunda *Kankerein*.



Calao à cimier.

Huet.

CALAO A CIMIER.

BUCEROS CASSIDIX. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 210.

L'ESPÈCE de cet article est remarquable par son bec très-grand, d'un jaune-vif, garni à la base des deux mandibules d'une seconde couche cornée, couverte de rides transversales; son casque à peu près demi-circulaire, large à sa base, et coupé en lame tranchante par devant, s'élève sur la mandibule supérieure; ce casque, de couleur rouge-pourpré, peut être comparé, par sa forme, au socle dont le casque des guerriers romains se trouvait surmonté et qui portait le cimier. Le mâle et la femelle en sont pourvus, mais nous ne savons point si le casque de la femelle est plus petit, les deux sujets rapportés par M. Reinwardt étant mâles. Ce savant n'ayant point eu occasion de voir les jeunes, nous ignorons aussi les détails qui ont rapport à l'espèce dans un âge moins avancé. Il est à présumer, en suivant par analogie la structure du bec dans les autres espèces, que le casque dans celle-ci est alors peu marqué et que les rides à la base du bec n'existent point chez les jeunes oiseaux. Par un rapprochement semblable nous sommes fondés à croire que la femelle a toute la tête et le cou noirs, vu que dans quatre autres espèces

CALAO A CIMIER.

de Calaos des mers de l'Inde, dont les mâles ont la tête et le cou jaunâtre-dorés ou blanchâtres, les femelles ont ces parties du même noir que le reste du corps.

Le mâle adulte, que nous figurons d'après l'un des deux individus rapportés par M. Reinwardt, a le sommet de la tête et une partie de l'occiput d'un marron-pur; tout le cou est d'un jaune-doré très-clair; le corps, les ailes et les cuisses sont lustrés de noir-verdâtre et métallique; la queue, dans toute son étendue, est d'un blanc-parfait; le casque mince et diaphane est d'une belle couleur rouge-pourpré; le bec est d'un jaune-doré brillant, sa base couverte d'une épaisse couche cornée, diaphane, sillonnée diagonalement par trois rides profondes et colorées de noir; la partie cornée, entre ces rides, est gonflée et d'un orange-rougeâtre. Le tour des yeux et la peau gutturale, capable de dilatation, sont colorés de jaune-livide, teintés de bleuâtre; une bande noirâtre s'étend sur cette peau et vient aboutir aux angles du bec; l'iris des yeux est d'un rouge-orange. Longueur totale, trois pieds cinq ou six pouces; longueur du bec, neuf pouces.

Ce Calao est connu à l'île Célèbe sous le nom *d'Alo*; il habite les hautes montagnes boisées, et se nourrit principalement des fruits des nombreuses espèces de figuiers qui abondent dans cette île; il niche dans les creux des arbres et perche toujours à leur cime; son vol élevé est très-bruyant.

Musée des Pays-Bas.



Calao de Waigdyou, mâle.

Prêtre.

CALAO DE WAIDGJOU.

BUCEROS RUFICOLLIS. VIEILL.

Le Mâle adulte. — Planche 557.

A PEINE avons-nous terminé la publication d'un supplément important de onze espèces nouvelles ajoutées à l'index des Calaos figurés dans les œuvres de Buffon, par Le Vaillant et dans ce recueil, qu'il nous arrive de nouveau deux autres espèces de ce genre. Celui qui fait le sujet de cet article n'est pas inédit : la découverte date de l'époque du désastre de La Pérouse, et l'on voit, dans l'atlas de Labillardière, la figure en noir de cette espèce. Cette planche du *Calao de Waidjou* se trouve citée parmi les indications synonymes du *Calao à casque festonné*, mais elle doit en être distraite. Nous trouvant aujourd'hui mieux informés par les voyageurs qui ont pu voir et comparer vivant ces deux Calaos, il convient de séparer ces deux espèces, dont les formes totales, mais plus particulièrement celles du bec et du casque formé d'une rangée d'anneaux osseux ou de festons bombés, ont pu fournir matière à la supposition de cette réunion, démentie par des observations plus récentes.

Sans parler ici des dissemblances des couleurs d'une partie du plumage dans ces deux espèces, différences que les descriptions de

CALAO DE WAIDGJOU.

leur livrée servent à constater. Nous faisons valoir en première ligne celles prises du bec et des couleurs des parties nues de la tête : 1° le bec du *Calao de Waidgjou* est moins fort, plus courbé et plus pointu que celui du *Calao à casque festonné*; 2° les festons, quoiqu'en même nombre, occupent plus d'espace chez le premier; ils sont plus bombés, plus élevés et plus arrondis : chez le premier, la base des deux mandibules est glabre et d'un rouge foncé; l'autre a la base des mandibules sillonnée de rides profonds qui naissent dans une couche cornée, dont cette base est pourvue; 3° la région nue des yeux est bleue et la poche gutturale grise dans le premier; et dans le second, l'orbite est rouge et la poche jaune chez le mâle et bleuâtre chez la femelle.

Le mâle du *Calao de Waidgjou* a toute la tête, les longues plumes dont elle est coiffée et tout le cou d'un roux ardent et comme doré; le mâle de celui à *casque festonné* a une partie de la tête et le cou blanchâtres, et l'occiput, ainsi que la nuque d'un brun-marron, tandis que ces parties chez la femelle sont d'un noir parfait. Les deux espèces se ressemblent exactement par le reste des couleurs de leur livrée; tout le corps et les ailes ont une teinte noire lustrée et bronzée, et leur queue est totalement blanche, mais elles diffèrent encore par la dimension en longueur totale; celui du présent article porte comme maximum de longueur, de la pointe du bec au bout de la queue, seulement trente pouces, tandis que les sujets de l'autre espèce portent trente-quatre et trente-six pouces. Nous ne connaissons pas la femelle du *Calao de Waidgjou*; nos voyageurs n'en font pas mention dans l'envoi qu'ils font de trois sujets, tous de sexe masculin, dont deux tués à la Nouvelle-Guinée et le troisième à Amboine.

MM. Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Uranie*, indiquent, par une



Calao à casque noir, mâle.

Prêtre.

71

CALAO DE WAIDGJOU.

note, que ce Calao est nommé *mandahouène* par les Papous de Rawak et de Vaigiou, et *massouahou* et *boro* par les habitans de l'île Guébé.

Il résulte des renseignemens fournis, que le Calao de cet article est répandu dans les parties orientales du grand Archipel, aux Moluques et jusqu'à la Nouvelle-Guinée, où il a été trouvé dans les environs de la baie Lobo; tandis que celui dit à *casque festonné* vit dans les parties occidentales, et paraît avoir pour limites les dépendances des îles de la Sonde.

Outre les trois sujets mentionnés reçus au musée des Pays-Bas, nous signalons encore un quatrième individu au musée de Paris, en tout point semblable à ceux que nous venons de décrire, et dont le portrait du mâle est donné pl. 557.

CALAO A CASQUE NOIR.

BUCEROS ATRATUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 558.

CET autre Calao, obtenu récemment, paraît nouveau : il nous est connu par le squelette complet : l'individu ayant vécu dans une ménagerie, est mort en pleine mue; son plumage se trouvant totalement abîmé et souillé par l'état de captivité, le propriétaire crut

CALAO A CASQUE NOIR.

faire merveille en le mettant en macération; c'est à l'état de squelette qu'il nous est parvenu, et personne n'ayant pu donner de renseignement sur la couleur du plumage, nous ne pouvons offrir dans la planche ci-jointe que le contour et la forme du bec et du casque qui le surmonte : parties à la vérité très-caractérisées, et servant à elles seules de moyen pour la détermination et la distinction des différentes espèces de ce genre. Les autres parties du squelette sont parfaitement analogues aux parties correspondantes de la charpente osseuse de tous les Calaos dont l'ostéologie est connue; la taille, à en juger par ce squelette, doit être à peu près égale à celle du *Calao à casque festonné*. Le bec et le casque sont dessinés de grandeur naturelle : l'un et l'autre ont une teinte couleur de corne noire.

Ce casque est, proportionnellement à la grandeur du bec, d'une dimension beaucoup plus forte que chez les autres espèces connues; il est extrêmement large et bombé partout, et ressemble à la carène d'un bateau qu'on aurait tourné; le devant en imite la proue, et la partie postérieure en dessine la poupe : cette partie, très-élargie, est terminée en bourrelet, et vient aboutir à peu près en ligne perpendiculaire avec l'occiput (1). Le bec est d'un tiers plus long que l'extrémité du casque; il est faiblement courbé, lisse, mais muni, depuis le bord antérieur des narines jusque vers la pointe du bec, d'un sillon très-profond.

Au moment de mettre cette feuille à l'impression, nous nous trouvons dans le cas de pouvoir fournir le portrait de cette espèce, et de remplir la lacune, dans l'article descriptif, par l'acquisition d'un individu parfait de cette rare et très-intéressante espèce de Calao.

Le tour des yeux, la base du bec, les côtés et la partie inférieure

(1) La couche cornée de la partie postérieure du casque manque totalement au sujet que nous avons sous les yeux.

CALAO A CASQUE NOIR.

du devant du cou sont glabres; la peau nue forme poche sur le devant du cou; mais elle est recouverte à sa base par les longues plumes noires, dont le dessous du bec et la gorge sont couverts; la tête et l'occiput portent des plumes assez longues qui forment une très-ample huppe; ces plumes, tout le cou, le corps, les cuisses, les ailes, les deux pennes du milieu de la queue et les latérales jusqu'aux deux tiers de leur longueur sont d'un noir à reflets pourprés et bronzés : l'autre tiers de ces pennes est d'un blanc pur. Longueur, deux pieds dix pouces.

Nous ignorons s'il y a différence dans le plumage chez la femelle. Le mâle adulte dont nous publions la figure, pl. 558, fait partie du cabinet de M. Laugier. Sa patrie est le pays des Aschanties.



Calao à casque plat, adulte.

CALAO A CASQUE PLAT.

BUCEROS HYDROCORAX. LINN.

L'Adulte. — Planche 283.

BONTIUS et Willugby ont fait mention de cet oiseau; après eux Linné, Brisson et Buffon l'ont décrit : le dernier donne une figure du jeune accompagnée d'une discussion très-longue sur le nom *Hydrocorax* ou *Corbeau d'eau*, sans doute mal appliqué à un oiseau qui n'est nullement aquatique et qui vit de fruits mous. Quoique ce nom soit en effet vicieux, il convient cependant de le conserver, vu que l'espèce est notée sous ce signe de reconnaissance dans toutes les méthodes et monographies. Nous employons ici le nom français, plus approprié, sous lequel notre oiseau a été donné par M. Le Vaillant dans l'Histoire Naturelle des Oiseaux d'Afrique, où le bec a été figuré pl. 240; cette figure est prise du bec d'un sujet parfaitement adulte conservé aujourd'hui dans le Musée des Pays-Bas. M. Le Vaillant n'a certainement pas reconnu son Calao à casque plat dans le sujet déposé au Musée de Paris sous le nom de *Calao des Moluques*, individu à la vérité détérioré, mais très-intéressant, vu que c'est l'original de la planche enluminée de Buffon 283. Cet oiseau méconnu par Le Vaillant a servi de modèle à sa planche 6 des oiseaux rares; il en donne la des-

CALAO A CASQUE PLAT.

cription sous le nom de *Calao roux* ; mais en le rapportant par erreur à son Calao à casque concave, espèce imaginaire formée de parties hétérogènes (1). Ces figures du *Calao des Moluques* de Buffon et du *Calao roux* de Vaillant doivent être rapportées à notre *Calao à casque plat* ; elles donnent une idée exacte du jeune âge de cette belle espèce.

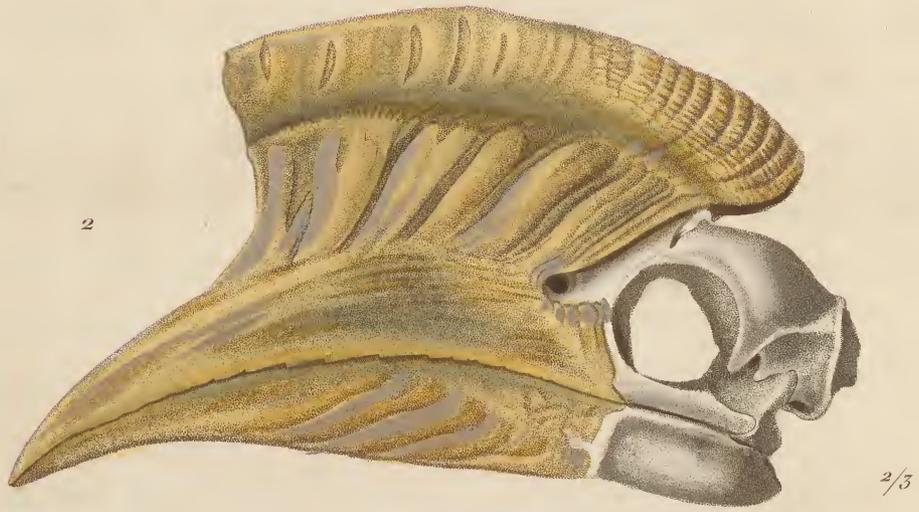
L'adulte, tel qu'on le voit figuré dans notre planche coloriée 283, a la tête ornée d'un casque à surface plane, de matière cornée, mince et transparente ; un rouge ponceau très-vif colore le casque et le bec dans l'adulte. Une large bande noire entoure toute la base du bec et s'étend sur la région des yeux : cet organe s'y trouve placé ; les plumes noires couvrent aussi l'orifice des narines et le menton ; une teinte jaunâtre entoure la gorge ; l'occiput, le cou et une partie de la poitrine sont d'un marron-rougeâtre ; la partie inférieure du thorax et le ventre d'un noir parfait ; les cuisses et l'abdomen d'une teinte roussâtre ; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes d'un gris-brun ; toutes les grandes couvertures lisérées de blanc-roussâtre ; la queue, à pennes d'égale longueur, d'un blanc couleur isabelle ; enfin les pieds d'un beau rouge. Longueur, deux pieds sept pouces.

Le bec n'est d'un rouge vif que dans l'adulte ; les individus d'âge moyen ont cette partie ainsi que le casque d'une teinte pourprée livide, marquée de brun et de cendré ; le casque dans les jeunes de l'année est à peine indiqué par une élévation à surface plane ; cette partie et le bec sont alors d'un brun-terne.

Cette espèce a été rapportée des îles Philippines où elle vit de fruits ; principalement de figues.

Musées de Paris et du baron Laugier de Chartreuse.

(1) Voyez pour les indications plus détaillées sur ce sujet, l'*Index du genre Calao*, livraison 36.



1. Bec de Calao, casque-élevé. 2. Id. casque-en-rouleau.

Huet.

CALAO A CASQUE ÉLEVÉ.

BUCEROS ELATUS. TEMM.

Le Bec. — Planche 521, fig. 1.

Nous ne connaissons de cette espèce inédite que la tête osseuse surmontée du casque; d'après cette partie caractéristique dans ce genre d'oiseaux, nous croyons pouvoir calculer, par conjecture, que la taille de cette espèce n'est guère moindre que celle du Calao a casque festonné et à cimier. Le casque de notre nouvelle espèce est remarquable par son élévation à la partie antérieure, qui est coupée verticalement; son arête, en décrivant une faible courbure, s'incline vers le front, où elle prend la forme d'un large bourrelet. Ce casque est lisse, à parois très-minces, surtout à sa partie supérieure; il est bombé sur les côtés, et cannelé longitudinalement de trois rainures profondes; une rainure en gouttière part de l'orifice des narines, se dirige jusque vers la moitié de la longueur de la mandibule, et marque la séparation du bec et du casque; des sillons se dirigent en lignes parallèles sur la mandibule inférieure, et un sillon profond part du devant du casque et vient former une double arête sur la partie courbée de la mandibule supérieure. Tout le bec et la base du casque sont noirs; la partie supérieure du casque est d'un blanc pur.

CALAO A CASQUE ÉLEVÉ.

Nous ignorons la patrie de cette espèce ; son plumage nous est également inconnu. *On présume* que la tête figurée ici, fig. 1, a été rapportée d'une des Moluques. Ce bec est déposé maintenant au Musée des Pays-Bas ; il faisait partie de la collection ostéologique de M. le professeur de Fremery, à Utrecht, qui a eu l'extrême complaisance de céder cet objet. Nous avons vu à Londres, dans la collection de M. Brooks, une seconde tête, aussi sans indication de patrie : les plumes adhérentes au crâne de ce sujet sont d'un noir parfait.

CALAO A CASQUE EN ROULEAU.

BUCEROS CYLINDRICUS. TEMM.

Bec de l'Adulte. — Planche 521, fig. 2.

A JUGER de la taille de ce Calao par le bec et le casque, on peut conjecturer qu'il est aussi grand que celui à *casque plat* de nos pl. 283. Le bec court et peu arqué porte deux protubérances distinctes l'une sur l'autre; la première paraît former le socle; elle s'élève d'une venue avec les parois latérales de la mandibule supérieure; cinq sillons irréguliers, larges et tracés en ligne diagonale, forment des ondulations sur cette partie, qui est à peu près aussi haute que la largeur du bec; ce socle, à sommet comprimé, porte la seconde protubérance étendue en forme de rouleau ou de bourrelet, et séparée du socle par une rainure profonde; quelques sillons en croissans sont disposés sur ce second casque; trois ou quatre plis transversaux garnissent la base de la mandibule inférieure; le reste du bec est lisse, et sa couleur, ainsi que celle du casque, est d'un blanc jaunâtre.

La tête d'un très-jeune individu, revêtue de toutes ses plumes, nous fait voir que cette espèce porte une courte huppe, composée de plumes longues et larges; elles sont noires, mais il règne une

CALAO A CASQUE EN ROULEAU.

bande cendrée noirâtre le long de leurs baguettes. Le bec de ce jeune sujet, probablement âgé d'un an, est glabre; il porte pour tout indice du casque un petit rouleau ou bourrelet peu élevé sur l'arête de la mandibule supérieure: tout le reste est lisse et d'un cendré noirâtre.

Nous n'avons pas de renseignemens certains relativement à la patrie de cette espèce inédite. Les deux têtes décrites ici ont été acquises à la vente du cabinet ostéologique de M. Brooks, à Londres; on les disait originaires de Cap-Coast, sur la côte occidentale d'Afrique; mais il est reçu qu'on aurait tort de s'en rapporter à de pareilles indications.



Calao largus, mâle.

Huet.

CALAO LARGUP.

BUCEROS GALERITUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 520.

CETTE espèce a les narines placées dans une rainure profonde au sommet de la mandibule; la rainure marque la séparation du bec et du casque; les parois latérales qu'elle fait naître de chaque côté s'élèvent sur les bords de la mandibule, et donnent moins d'apparence à l'élévation du casque, qui paraît comme enfoncé: elles font aussi que la surface buccale du bec est très-élargie; le casque naissant de cet enfoncement est très-comprimé, et vient s'unir sans échancrure ni sans coupe abrupte avec l'arête de la pointe du bec; les bords des mandibules sont fortement dentelés, et la couleur des deux mandibules et du casque est d'un gris-noirâtre: quelques sujets montrent un espace blanc plus ou moins étendu vers la pointe du bec. Ce Calao est encore caractérisé par l'ample touffe de plumes longues et larges qui recouvrent l'occiput et une partie de la nuque; la gorge et la région ophtalmique sont glabres: nous ne pouvons pas indiquer exactement la couleur que peut avoir porté cette nudité dans le vivant; sur la peau séchée elle est d'une teinte violet-noirâtre; tout le plumage de la tête, du cou, du dos

CALAO LARGUP.

et des ailes est d'un brun noirâtre nuancé de reflets d'un vert olivâtre; toutes les grandes plumes des ailes sont lisérées de blanchâtre; les parties inférieures du corps sont nuancées de gris roussâtre; les cuisses et les flancs de brun terne; et la queue à plumes à peu près égales est, jusqu'aux trois quarts de sa longueur, gris brun; le reste, jusqu'au bout, d'un noir lustré; les pieds sont gris noirâtre. Longueur totale, deux pieds quatre pouces.

La femelle est d'une teinte plus noire, et les bordures aux plumes des ailes ont moins de largeur; le bec est blanchâtre, mais sa base et l'arête du casque sont noirs.

Ce Calao nous est venu de Sumatra et de la partie occidentale de Bornéo, par les soins des naturalistes voyageurs qui exploitent nos possessions coloniales dans l'Inde.

CALAO COIFFÉ.

BUCEROS COMATUS. RAFF.

NE possédant point de sujet de cette espèce, nous empruntons à la description fournie par le gouverneur Raffles, dans les Transactions linnéennes (1), les détails consignés en ces termes :

Cette espèce diffère de tous les Calaos connus, par la crête tranchante de la mandibule supérieure qui est très-courte, ayant à peine six pouces. La tête et le cou sont couverts de plumes blanches, plus ou moins noires à leur base; ces plumes sont subulées, filiformes et contournées en haut, à peu près droites, particulièrement au sommet de la tête, tandis que sur le front elles sont dirigées en avant sur le casque, qu'elles cachent en partie. Les plumes du côté des joues sont couchées et dirigées en haut, de façon que toute la tête paraît surmontée d'une ample crinière, et ressemble au cimier touffu d'un casque. Le bec est couleur de gomme foncée; sa forme est triangulaire, étant large à la base et aigu à la pointe. La crête de la mandibule supérieure est fortement cannelée; le casque, peu élevé, est cannelé dans la direction parallèle de la crête du bec, et coupé un peu au-delà du milieu de la mandibule supérieure. L'iris est d'un vert-jaunâtre; le dos, les ailes et la queue sont d'un brun foncé; le ventre est de cette teinte nuancée de blanc; les pennes des

(1) Voyez vol. 13, pag. 359.

CALAO COIFFÉ.

ailes et de la queue sont marquées de blanc à leur pointe; les pieds sont noirâtres.

On trouve cette singulière espèce à Sumatra. J'ai vu un individu à Londres, mais je n'ai pas eu occasion d'en prendre la description; celle de M. Raffles me paraît exacte.

CALAO MALAIS.

BUCEROS MALAYANUS. RAFF.

Tout ce que M. Raffles nous apprend relativement à cette espèce que je n'ai pas vue en nature, se borne aux indications suivantes :

Elle est de la taille du Corbeau; le caractère distinctif le plus marqué consiste en une bande blanche partant de l'orbite des yeux, et entourant toute la tête en forme d'auréole. Le bec est d'un blanc jaunâtre, surmonté d'un casque de grandeur moyenne, qui fléchit graduellement en avant jusqu'à la courbure du bec. Tout le corps est noir, hormis la bande coronale et les bouts des trois penes latérales de la queue, qui sont d'un blanc pur; celles du milieu sont totalement noires. Les pieds sont verdâtres. Le major Farquhar a trouvé cette espèce dans les environs de Malacca; il la rapproche du *Calao couronné* d'Afrique, décrit et figuré par Le Vaillant. On dit que ce Calao nouveau vit aussi à Sumatra.



Calao charbonnier, mâle adulte.

CALAO CENDRILLARD.

BUCEROS CINERACEUS. TEMM.

CETTE troisième espèce nouvelle, dont nous ne donnons pas de figure, vu le nombre limité des planches de cet ouvrage, appartient à la série des Calaos sans casque. Le bec est très-élargi à la base, un peu plane en dessus, marqué au milieu par une arête vive, et de chaque côté par une saillie latérale partant de l'ouverture des narines placées dans une rainure; tout le bec est d'un rouge-jaunâtre; il paraît avoir été rouge dans le vivant. Le plumage est d'un gris-terreux foncé; les ailes et la queue sont de cette teinte; les rémiges et les pennes caudales latérales terminées de blanc; de larges sourcils d'un gris clair sont dessinés au-dessus des yeux. Il est de la taille du *Calao gingala*. On le trouve dans l'Inde, au Népaul.

CALAO CHARBONNIER.

BUCEROS ANTRACICUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 529.

LE bec et le casque dans l'adulte sont d'un blanc parfait, mais la base de la mandibule est d'un noir plein; dans le moyen âge, on

CALAO CHARBONNIER.

voit des ondes noires ou des parties toutes noires sur l'arête du casque et aux bords des mandibules. Le casque n'est guère plus élevé au-dessus de la mandibule que de treize à quatorze lignes, il est très-comprimé; l'arête suit la courbure du bec; la pointe, assez proéminente, forme une ligne courbe parallèle au bec, et se termine en lame très-mince; deux rainures marquent la séparation du casque et de la mandibule. Tout le plumage est d'un noir couvert d'un lustre bleuâtre; les larges sourcils ont une teinte grise argentine; les deux pennes du milieu de la queue dépassent d'un pouce environ toutes les autres, qui sont légèrement étagées: ces deux pennes du milieu sont totalement noires; toutes les autres, jusqu'aux trois quarts de leur longueur, ont la même teinte, mais le reste est blanc, quelquefois blanc-rose. La partie ophthalmique, les côtés de la gorge et la base de la mandibule sont glabres; la peau nue de ces parties, sur les peaux sèches, est jaunâtre sale: on ne sait pas de quelles teintes elles sont colorées dans le vivant. Longueur totale, deux pieds sept pouces.

La femelle a des dimensions moins fortes; le bec et le casque sont moins grands, et les parties cornées sont d'un noir-grisâtre; ces différences dans la teinte du casque et du bec peuvent être une conséquence de l'âge. La femelle décrite ici paraît n'avoir pas atteint tout le développement du mâle que nous figurons; le plumage des deux individus n'offre aucune différence; il paraît que les pieds sont noirs à plante jaunâtre.

Il est douteux s'il convient de classer ici le *Calao pucaran* du catalogue des oiseaux de Sumatra, publié par Raffles dans les Transactions linnéennes, vol. 13; il est basé sur la vue d'un jeune sujet, dont le plumage n'est pas indiqué, et qui aurait la nudité gutturale d'un jaune vif.



Calao à casque bombé.

Huet.

Notre Calao a été envoyé de Bornéo; deux autres individus, en tout pareils, viennent de Sumatra.

CALAO A CASQUE BOMBÉ.

BUCEROS CONVEXUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 530.

Il est facile de confondre ce Calao inédit avec l'espèce très-répan- due, depuis long-temps connue et décrite dans les catalogues mé- thodiques sous le nom de *Buceros malabaricus*, dont Le Vaillant a donné une bonne figure, et qu'il nomme *Calao à bec blanc*. Notre espèce nouvelle porte la même livrée que sa congénère; ce Calao est seulement moins grand, et la forme du casque diffère constamment, ce que j'ai été à même de vérifier sur une multitude de sujets de ces deux espèces qu'on trouve à Java et à Bornéo. La première ha- bite aussi dans une grande partie de l'Inde: c'est l'espèce la plus commune à Java; elle nous vient aussi de Sumatra. Ceux de cette dernière île et du continent ont des dimensions plus fortes que les sujets capturés à Java; c'est là l'unique différence observée sur plus de cinquante individus de ce Calao à bec blanc.

Notre espèce nouvelle paraît bien moins répandue; les sujets de Java et de Sumatra ont les mêmes dimensions, qui sont constam- ment moindres, d'un quart environ, que celles de l'espèce indiquée.

CALAO A CASQUE BOMBÉ.

Le petit casque est plus large que haut, bombé sur les côtés, voûté en dessus, mais avec une crête assez vive dans le milieu, terminé par devant en ligne perpendiculaire, et comprimé en lame; ce casque est blanchâtre à la partie postérieure, et peint d'une bande noire découpée, qui en marque le contour; la pointe est noire; le bec est de la couleur du casque; mais la base de la mandibule inférieure, le bord des deux mâchoires et la pointe de la supérieure sont noirs; les régions ophthalmiques et mandibulaires sont glabres, un ruban de petites plumes sépare ces deux parties; la gorge nue est aussi coupée sur la ligne moyenne par un ruban de plumes noires. Le plumage est noir; le ventre, les cuisses et l'abdomen d'un blanc pur; les deux premières rémiges totalement noires, les autres, ainsi que l'extrémité des plumes secondaires, d'un blanc pur; la moitié supérieure de la queue noire, l'inférieure blanche. Longueur totale, vingt-deux pouces. On ne voit pas de différence dans les sexes.

Le jeune du *Calao à bec blanc* a le casque très-peu élevé, en arête, et tout d'une venue avec la mandibule qui le porte, sans aucun indice de rainure qui fasse séparation; le bec et l'élévation cornée sont d'un blanc livide.





Calao rigolaire, mâle.

Huet.

CALAO RIGOLAIRE.

BUCEROS CORRUGATUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 531.

CE Calao paraît, au premier coup d'œil, identique avec le *Calao à casque sillonné*, pl. 69 de ce Recueil. La forme du bec et du casque prête beaucoup à cette première impression, mais il suffit de l'examen comparatif pour détruire toute apparence d'identité. Les plis transversaux du casque sont moins nombreux, mais plus profondément évasés dans le *Calao rigolaire*; le bec et le casque du *Calao sillonné* sont d'un beau rouge; le *Rigolaire* a le casque rouge, mais le bec blanc avec une teinte rose à la base des mandibules; la substance cornée de la mâchoire inférieure n'offre que des stries profondes; dans l'autre, ces stries sont largement évasées, en relief, et colorées de rouge et de jaune; la taille et les couleurs du plumage offrent également des différences caractéristiques, comme il est facile de s'en assurer en comparant les figures et les descriptions de ces deux espèces.

Le *Calao rigolaire* est à peu près de la taille du *Calao à casque festonné*; il a, comme ce dernier, une peau enflée sous la gorge, qui

CALAO RIGOLAIRE.

est nue et paraît jaunâtre; tout l'orbite est nu, et communique immédiatement avec la poche gutturale; la tête, l'occiput et la nuque sont d'un noir lustré; les côtes et le devant du cou d'un isabelle clair; tout le corps, les ailes et la moitié supérieure de la queue noir mat; la moitié inférieure de toutes les pennes de la queue roux de rouille. Le mâle et la femelle n'offrent point de différence. Longueur totale, deux pieds six pouces.

Le plumage des jeunes ne diffère pas de celui des vieux, mais le bec est parfaitement lisse, manquant de couche cornée à la base de la mandibule inférieure, et portant, pour tout indice de casque, une petite lame lisse à la base de la mandibule.

Cette nouvelle espèce vit à la côte occidentale de Bornéo; un sujet adulte et le jeune font partie des collections adressées au Musée des Pays-Bas par M. Diard; un second mâle adulte nous a été envoyé du continent de l'Inde.

Type, 2 ad. Pontianak, Bornéo, Diard - Mus. Leyd.



Calao à casque grêle.

CALAO A CASQUE GRÊLE.

BUCEROS GRACILIS. TEMM.

La Femelle. — Planche 535.

CETTE figure et la description reposent sur l'examen d'un sujet unique, dont le sexe a été constaté sans qu'il soit dit si c'est l'adulte, ou si le mâle offre des différences marquées. L'individu fait partie des collections que M. Diard a rassemblées pendant le séjour de peu de durée qu'il vient de faire à Pontianak.

La forme du casque de ce Calao nouveau n'offre rien de remarquable; cette protubérance cornée est très-limitée; elle s'étend à peine vers la moitié du bec, et forme une lame mince, élevée de quelques lignes au-dessus du sommet de la tête; ce casque, coupé par devant en ligne diagonale, forme avec l'arête un angle ouvert; sur les côtés, il est d'une venue avec la masse cornée de la mandibule, et la séparation n'est que faiblement indiquée par une petite rainure dépassant un peu l'ouverture des narines; le bec est plus droit que dans les autres espèces connues: sa teinte, sur le sujet préparé, est d'un blanc-rose, ce qui peut faire présumer que la couleur naturelle est plus ou moins rougeâtre. Le tour des yeux, la base des mandibules et une grande partie de la gorge sont couverts d'une peau d'un noir-

90-a

CALAO RIGOLAIRE.

bleuâtre; toutes les parties de la tête, le cou, le corps, les ailes et la moitié supérieure de toutes les pennes caudales sont d'un beau noir à reflets verdâtres ou bleuâtres; l'autre moitié de la queue est d'un roux-rougeâtre; cette queue est faiblement arrondie. Longueur totale, deux pieds deux pouces.

Le sujet figuré est de la côte occidentale de Bornéo, et fait partie du Musée des Pays-Bas.



Calao à casque sillonné.

Huet.

CALAO A CASQUE SILLONNÉ.

BUCEROS SULCATUS. TEMM.

Le Mâle adulte.—Planche 69.

LE bec de ce Calao est surmonté d'un casque dont la partie supérieure forme un quart de cercle haut de deux pouces et long de quatre; il est coupé verticalement sur le devant, garni latéralement de quatre ou de cinq plis en sillons très-profonds; l'âge de l'individu peut être déterminé par le nombre de ces plis, car les jeunes que je suppose être revêtus de leur première livrée ont le casque parfaitement lisse; des individus plus âgés portent les indices du premier et du second sillon, et ceux-ci sont au nombre de cinq et même de six dans les mâles revêtus du plumage parfait; les femelles adultes n'ont jamais ce nombre de plis; leur casque est sillonné de trois ou de quatre plis au plus (1). C'est aussi probablement après la première mue que paraissent les trois rides disposées en ligne diagonale à la base de la mandibule inférieure du bec; on voit cependant les indices de ceux-ci dès le jeune âge.

Le mâle adulte a la face blanchâtre, mais cette couleur prend

(1) On a observé un accroissement progressif semblable dans le *Calao à casque festonné* ou *annuaire* (*Buceros plicatus*) des Méthodes.

CALAO A CASQUE SILLONNÉ.

une teinte roussâtre sur les côtés du cou et se nuance progressivement en roux pur sur les plumes allongées qui couvrent l'occiput et la nuque; la partie inférieure du cou est roussâtre; le dos et les ailes sont d'un noir couvert d'un lustre légèrement verdâtre; le ventre et toutes les autres parties inférieures sont d'un noir mat; la queue est blanchâtre, mais à son extrémité se trouve une large bande noire; le bec et le casque, dans le vivant, sont d'un rouge-pourpré; les individus déposés depuis long-temps dans les collections ont souvent ces parties plus ou moins décolorées, et dans ce cas elles ont une teinte jaunâtre; il en est de même des parties nues à l'entour des yeux et sous le menton qui ont une teinte orangée dans le vivant; les cannelures à la base de la mandibule inférieure ont leurs parties saillies d'un beau jaune; les sillons sont noirâtres; les pieds ont une teinte cendrée-bleuâtre très-foncée, et l'iris est jaune.

Les jeunes de l'année ont le bec rougeâtre, glabre ou surmonté d'un petit casque lisse, peu élevé; leur plumage est d'un brun-sombre et mat; toute la tête et le cou sont colorés de cette teinte, mais la queue est blanche à bout noir, dans tous les âges.

La femelle adulte, et *probablement* aussi les mâles d'un an, ont tout le plumage noir, plus ou moins lustré. La longueur totale de l'adulte est de deux pieds deux pouces; les plus grands que j'ai vus ont deux pieds quatre pouces.

On trouve cette espèce à Mindanao et dans quelques autres îles de l'archipel des Philippines et des Mariannes.

Musées de Paris, des Pays-Bas et du baron Laugier.



Calao à cannelures.

Huet.

CALAO A CANNELURES.

BUCEROS EXARHATUS. REINW.

L'Adulte. — Planche 211.

Nous décrivons ce Calao d'après le seul individu que M. Reinwardt a rapporté; on ignore le sexe du sujet dont il est question, ainsi que tout ce qui a rapport aux habitudes et à la manière de vivre de cette nouvelle espèce.

Ce Calao paraît n'avoir point de casque; l'arête tranchante et très-élevée, qui surmonte la mandibule supérieure, en tient lieu; elle est coupée diagonalement et finit à quelque distance de la pointe. Cette nouvelle forme, plus ou moins indiquée dans le *Calao longibande* des Oiseaux d'Afrique de Le Vaillant, serait à elle seule de nature à embarrasser le méthodiste qui voudrait former des Calaos casqués et de ceux sans casque, deux coupes ou sections différentes, si déjà nous n'avions fait observer qu'un mode de division semblable n'est point admissible, par le seul motif de l'absence de toute origine d'excroissance à la base du bec des jeunes Calaos, même dans les espèces pourvues, à l'état adulte, d'une énorme protubérance cornée.

Notre Calao à cannelures est caractérisé, d'une manière remarquable, par des sillons très-profonds, disposés, suivant le contour

CALAO A CANNELURES.

du bec, sur toute l'étendue de la mandibule supérieure; elles sont terminées à quelque distance de la pointe, partie qui, de même que la mandibule inférieure, est lisse; trois sillons très-profonds sont placés en arc-boutant; le quatrième suit la direction des bords de la mandibule, il est plus large que les autres. La couleur du plumage de cet oiseau est sombre; un noir-terne couvre la tête, le cou et toutes les parties inférieures; le dos, les ailes et la queue sont d'un noir plus lustré et à reflets de vert-bronzé. Les ailes ne dépassent point l'extrémité du croupion; la queue est carrée; les pieds noirs, et le bec, couvert d'une couche cornée brune, est d'un blanc-terne à la pointe. La longueur totale est de 19 pouces.

Cette espèce a été trouvée à l'île de Célèbe; et l'individu qui nous a servi de modèle fait partie du Musée des Pays-Bas.



Calao trompette, adulte.

Huet.

CALAO TROMPETTE.

BUCEROS BUCINATOR. TEMM.

L'Adulte. — Planche 284.

ON trouve au premier coup d'œil des rapports très-marqués entre cette espèce et celle décrite par M. Le Vaillant sous le nom de *Calao à bec blanc* ou *Buceros malabaricus* des méthodes; mais en comparant les sujets des deux espèces, il est facile de voir que des différences constantes les distinguent l'une de l'autre. Nous signalerons ces différences avant de passer à la description des formes et des couleurs du plumage du Calao figuré planche 284.

Le Calao à bec blanc est assez facile à reconnaître dans tous les âges, à la grande nudité qui entoure l'orbite des yeux et qui s'étend sur une très-grande partie de la base de la mâchoire inférieure, de façon que la peau dénuée de plumes de l'angle du bec s'étend jusqu'à l'articulation de la mandibule inférieure au crâne, et cette nudité couvre tout le menton, où l'on n'aperçoit qu'une bande étroite de plumes noires qui en occupe la ligne moyenne. Dans le *Calao trompette* on ne voit qu'une nudité peu large environnant l'œil; la base de la mandibule inférieure et tout le menton sont couverts de plumes. Le *Calao à bec blanc* a les quatre pennes

CALAO TROMPETTE.

latérales de chaque côté de la queue d'un blanc pur dans toute leur longueur, tandis que ces quatre pennes sont noires et terminées par du blanc dans le *Calao trompette*; le premier a du blanc au bout des rémiges et les plumes du croupion noires; le second a ces rémiges entièrement noires, et des plumes blanches couvrent le croupion. Ces caractères sont les seuls qui puissent être signalés comme pouvant servir à distinguer les deux espèces dans un âge où la forme du casque ne présente point encore un moyen bien facile pour les reconnaître du premier coup d'œil.

Le casque du *Calao trompette* est à peu près d'une venue avec l'arête de la mandibule supérieure; les parois latéraux sont courbés en dedans; il est dilaté vers le sommet, dont la surface présente une légère courbure assez large et plane; la partie postérieure du casque est prolongée en bourrelet, il se détache de la base du bec et s'avance sur le crâne, tandis que la pointe très-comprimée est prolongée en corne tronquée verticalement; des rides nombreuses, mais peu profondes, sillonnent la surface du casque et ses parties latérales; toute cette substance cornée ainsi que le bec sont d'un cendré-brun noirâtre. Les plumes de la tête et de l'occiput sont larges, touffues et assez longues: elles forment une coiffure très-ample; toutes ces plumes, celles du cou, de la poitrine, du dos et des ailes sont d'un noir lustré de légers reflets verdâtres ou bronzés; les pennes de la queue ont aussi une légère teinte noire bronzée; toutes les latérales sont terminées de blanc; l'extrémité de toutes les pennes secondaires des ailes, le ventre, les cuisses, l'abdomen et le croupion sont d'un blanc pur; les flancs sont noirs et les rémiges noirâtres. Longueur totale, de 22 à 23 pouces.

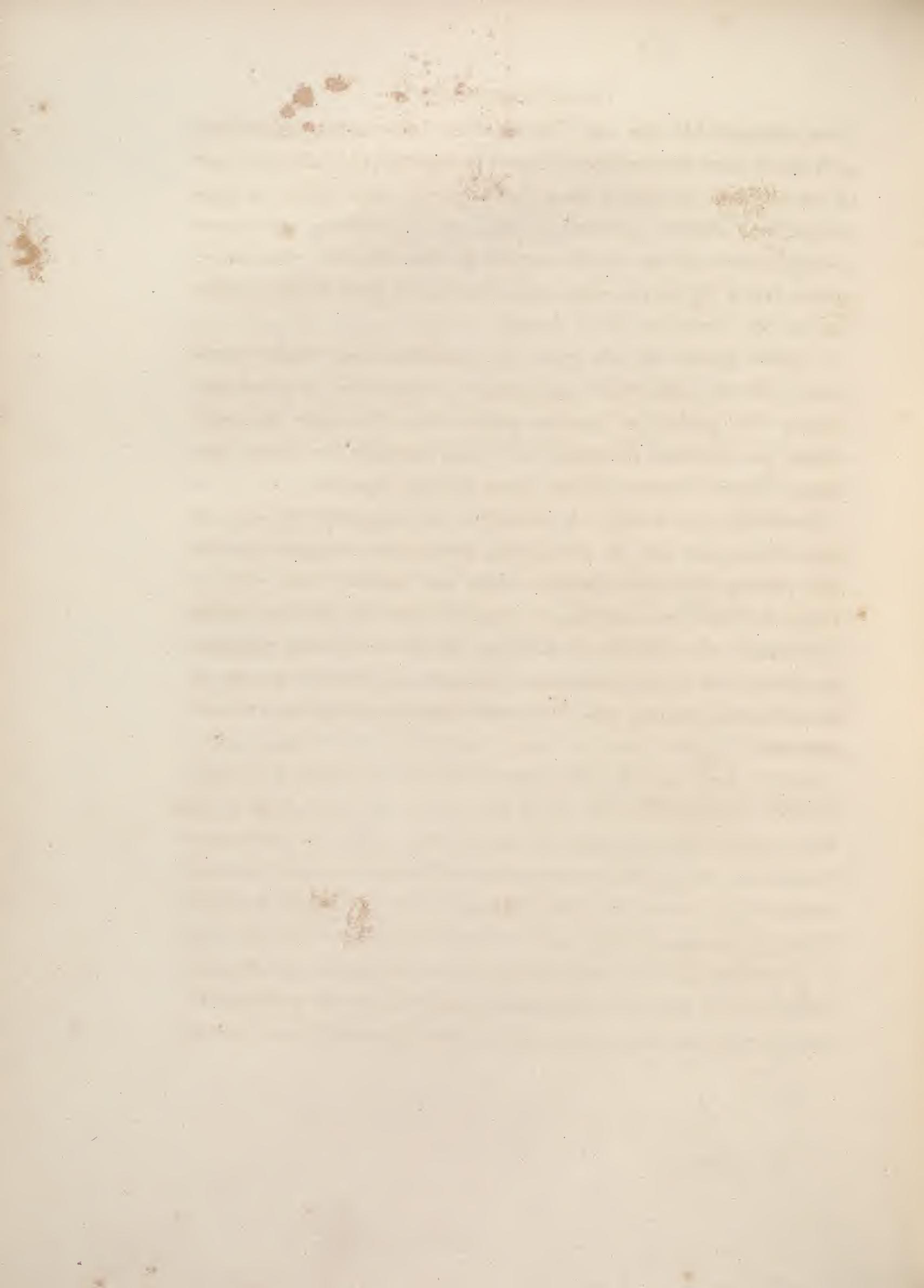
Les colons du cap de Bonne-Espérance donnent à cette espèce le nom de *Trompet-vogel*, oiseau Trompette, que nous conservons.

Il est très-probable que c'est l'oiseau dont Labat a fait mention et qu'il décrit aussi sous ce nom d'oiseau trompette (1); indication que les méthodistes ont placée dans l'amas confus sous lequel ils présentent leur *Buceros africanus* (Lath., sp. 5), citation qui repose principalement sur un double emploi de leur *Buceros rhinocéros*, comme j'en ai fait la remarque dans l'index du genre Calao, publié dans la 36^e. livraison de ce recueil.

L'espèce figurée ici n'a point été énumérée dans l'index mentionné, elle ne nous était connue que par une tête, et je me suis abstenu d'en parler, ne voulant point suivre l'exemple des naturalistes qui signalent des animaux et leur donnent des noms, seulement d'après l'examen d'une partie de leur dépouille.

L'individu qui a servi de modèle a été rapporté du cap de Bonne-Espérance par M. Delalande, naturaliste voyageur qu'une mort prématurée vient d'enlever dans une carrière toute vouée à l'étude de l'histoire naturelle, et consacrée par des travaux assidus à l'ornement des galeries du Cabinet du Roi où il était employé. Les voyages de ce naturaliste en Portugal, au Brésil et au cap de Bonne-Espérance, ont valu à ces collections des additions très-importantes.

(1) Labat. Voy. vol. 4, page 160.



GENRE CORBEAU.

GENUS CORVUS. LINNÉ.

Bec très-fort, gros et bombé à la base, un peu dilaté latéralement, courbé vers la pointe, à bords tranchans.

Narines basales, rondes, ouvertes, cachées le plus souvent par des poils roides dirigés en avant, ou bien à découvert, et les poils contournés vers la surface du bec.

Pieds très-forts, trois doigts devant et un derrière à peu près divisés; tarse plus long que le doigt du milieu.

Ongles forts et courbés.

Ailes longues, acuminées, aboutissant à peu près vers l'extrémité de la queue ou dépassant celle-ci; la première rémige de moyenne longueur; les deuxième et troisième plus courtes que la quatrième qui est la plus longue.

Nous avons dit, à l'article des généralités et de l'Index du genre Glaucope, que le groupe des Corbeaux, *Corvus* de Latham, forme un amas confus d'espèces; nous ferons un essai dans cet article pour en distraire les *Corbeaux proprement dits*, désignés sous ce nom page 106 du Manuel d'Ornithologie, et formant une section dans le genre *Corvus*. Quelques recherches plus approfondies faites sur la manière de vivre de ces oiseaux, des comparaisons établies sur leur charpente osseuse, les mêmes formes d'ailes et de queue observées dans toutes les espèces, même jusqu'à la couleur du plumage

GENRE CORBEAU.

reproduite à peu près sous tous les climats, d'un pôle à l'autre, sont des indices favorables à l'isolement générique de ces oiseaux. Nous adoptons conséquemment le genre *Corvus*, limité aux espèces comprises dans la section des Corbeaux proprement dits, et nous réunissons, sous le nom de *Garrulus* (Briss.), *Garrule*, les *Pies* et les *Geais* qui se ressemblent exactement par tous les caractères, en exceptant toutefois, comme très-variée, la forme de la queue, ou plutôt la manière dont les plumes caudales sont étagées. J'ai dit en parlant des *Pies* et des *Geais*, dans le Manuel d'Ornithologie, qu'il faut n'avoir vu que la *Pie* et le *Geai* d'Europe pour établir une différence générique; j'ajoute que le caractère le plus marquant se trouve dans la forme sous laquelle se présentent les plumes de la queue, mais que les mœurs et la charpente osseuse ne fournissent aucun indice propre à servir de base pour une séparation générique.

Les Corbeaux, *Corvus*, sont des oiseaux munis d'un puissant bec proportionnellement à la taille; leurs pieds sont aussi très-robustes; leur forme est ramassée; le vol est soutenu en ligne droite ou circulaire, et en tournoyant dans l'air. Ils vivent, voyagent et nichent en grandes bandes; leur demeure est dans les forêts environnées de plaines ou de champs en culture; rarement dans les bois taillis et dans les broussailles. Ils ont une voix forte. Quelques espèces cherchent leur nourriture sur le corps des ruminans et des vautours, qu'ils délivrent par ce moyen des insectes parasites; quoique omnivores leur appétit carnassier est dominant. Nous verrons à l'article du genre *Garrule*, *Garrulus*, que ces caractères forment les principales différences entre ces deux groupes. Nous renvoyons aux articles *Corbeau* des œuvres de Buffon, et au Manuel d'Ornithologie, pour tout ce qui a rapport aux mœurs de tous ces omnivores répartis dans les deux genres mentionnés.

101

GENRE CORBEAU.

L'Index du genre *Corvus*, ou des Corbeaux proprement dits, comprend aujourd'hui les espèces suivantes qui me sont connues :

Esp. 1. CORBEAU CORBIVAU : Vaill. Ois. d'Af. vol. 2, pl. 50. *Corvus albicollis*, avec une bonne figure par Daudin. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 2. CORBEAU MONTAGNARD : c'est le *Grand Corbeau* de Vaill. Ois. d'Afrique. vol. 2, pl. 51; le jeune avant sa dernière mue. *Corvus montanus*. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 3. CORBEAU OU GRAND CORBEAU : Buffon, pl. enl. 495, a donné le portrait d'une *Corneille* sous le nom de *Corbeau*. M. Cuvier a déjà fait la même remarque. Nauman a donné une bonne figure dans ses belles planches d'oiseaux d'Europe. *Corvus corax* des auteurs. *Patrie*, l'Europe et l'Amérique.

Esp. 4. CORBEAU NOIR ET BLANC : Vieill. galerie des Oiseaux, pl. 100. *Corvus leucophæus* (Borealis de Briss.). *Patrie*, les contrées du cercle arctique; commun aux îles Féroé.

Esp. 5. CORBEAU A SCAPULAIRE BLANC : Vaill. Ois. d'Afrique. vol. 2, pl. 53. Buffon, pl. 527; placé dans les synonymes de *C. dauricus*, ce sera *Corvus scapulatus*. *Patrie*, l'Afrique, Cap de Bonne-Espérance, Sénégal et Egypte.

Esp. 6. CORBEAU DES MOISSONS. Je désigne sous ce nom l'espèce distincte figurée sous le nom de *Corneille du Cap*; Vaill. Ois. d'Afrique. vol. 2, pl. 52. *Corvus segetum*. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 7. CORBEAU A LONG BEC. Pas figuré, mais indiqué dans les méthodes sous le nom de *Corvus australis*. Lath. Ind. sp. 2. *Patrie*, l'Archipel des Indes; très-commun à Java.

Esp. 8. CORBEAU CORNEILLE: Buff. pl. enl. 483; n'est, comme le remarque M. Cuvier, qu'un jeune freux. *Corvus corone* des méthodes. *Patrie*, l'Europe et l'Amérique septentrionale.

GENRE CORBEAU.

— *Esp.* 9. CORBEAU NASIQUE : de nos pl. col. 413. *Corvus nasicus*. *Patrie certaine*, l'île de Cuba.

Esp. 10. CORBEAU A DUVET BLANC. Pas figuré, mais indiqué par Daudin et Dampier. *Corvus leucognaphalus*. *Patrie*, l'Amérique; apporté par Maugé de Porto-Rico.

Esp. 11. CORBEAU ENCA. Pas figuré, mais indiqué sous le nom de *Frigilus enca* par M. Horsfield, catalogue des oiseaux de Java. Ce sera *Corvus enca*; car on ne peut croire que M. Horsfield ait prétendu faire un genre distinct des Freux ou des Corneilles. *Patrie*, très-commun à Java.

Esp. 12. CORBEAU MANTELÉE : Buff. pl. enl. 76. *Corvus cornix* des méthodes. *Patrie*, l'Europe.

Esp. 13. CORBEAU ÉCLATANT : de nos pl. col. 425. *Corvus splendens*. *Patrie*, le continent de l'Inde.

Esp. 14. CORBEAU COLUMBIEN. Figuré par Wilson, Améric. orn. vol. 3, pl. 20, fig. 2. *Corvus columbianus*. *Patrie*, l'Amérique septentrionale.

Esp. 15. CORBEAU FREUX OU FRAYONNE : Buff. pl. enl. 484. *Corvus frugilegus* des méthodes. *Patrie*, l'Europe et l'Afrique septentrionale.

Esp. 16. CORBEAU OSSIFRAGUE : Wilson, Améric. orn. volume 5, pl. 37, fig. 2. *Corvus ossifragus*. *Patrie*, le littoral de l'Amérique septentrionale.

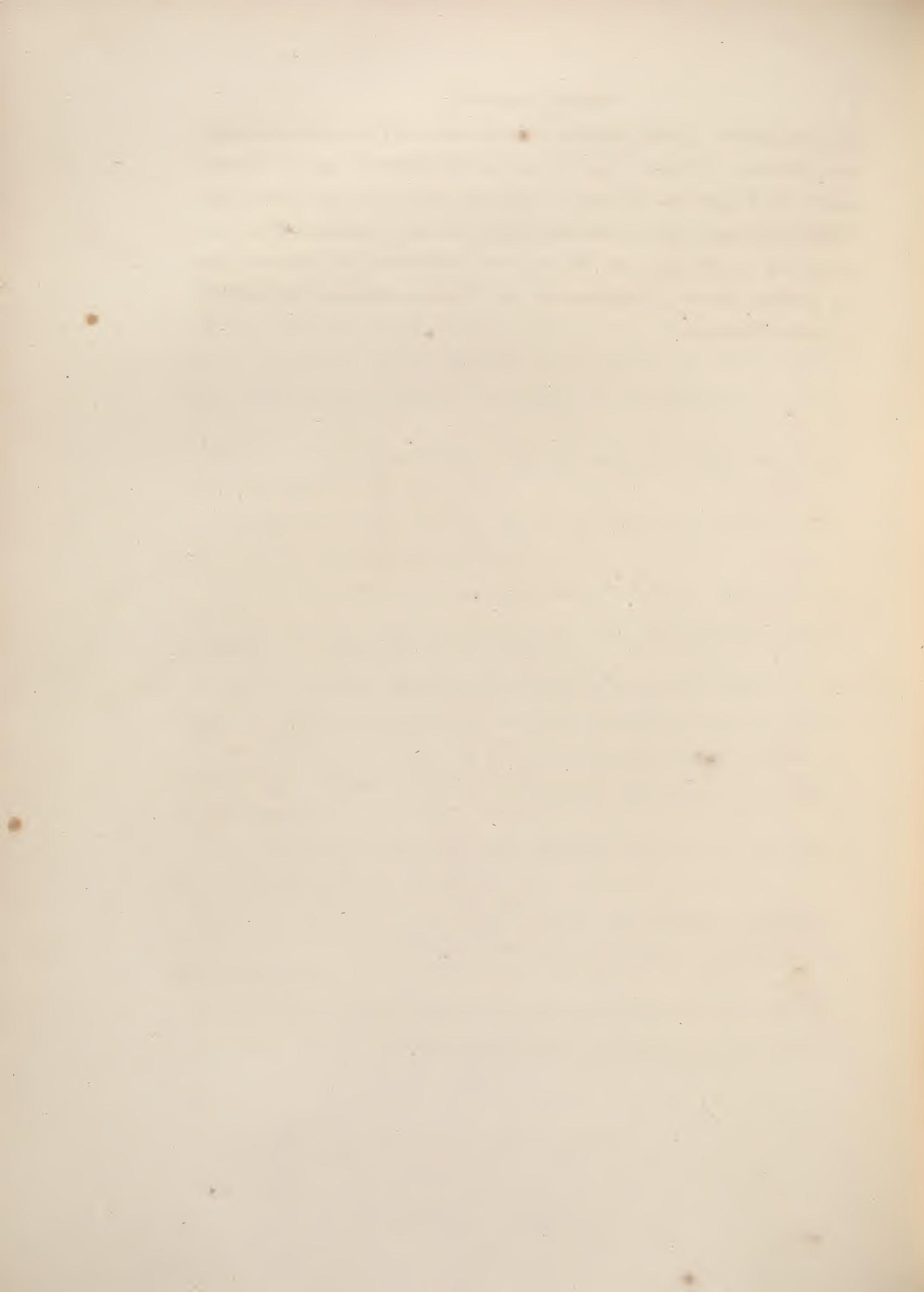
Esp. 17. CORBEAU CHOUCAS : Buff. pl. enl. 523. *Corvus monedula* des méthodes. *Patrie*, l'Europe.

Esp. 18. CORBEAU DAOURIEN. Pas figuré, mais indiqué par Pallas. *Corvus dauricus* des méthodes, mais les synonymes faux. *Patrie*, la Russie asiatique.

Je mets hors de ligne, comme n'ayant point subi un examen nouveau, deux espèces dont les indications paraissent se rapporter à

GENRE CORBEAU.

des oiseaux *de ce genre* : *Corvus Jamaïcensis* et *Corvus Caledonicus* des méthodes. J'observe que le nom de *Caledonicus* est un double emploi dans Latham. Ce nom a aussi été donné à la Pie figurée par D'Entrecasteaux ; elle forme une espèce de nos *Garrulus*. Nous remarquons encore que des dix espèces indiquées par Latham dans son groupe *Corvus*, supplément de l'Index, aucune n'appartient au genre *Corbeau*.





Corbeau *nasique*.

Huet.

CORBEAU NASIQUE.

CORVUS NASICUS. TEMM.

Planche 413.

ON ne doit pas confondre cette espèce avec deux autres Corbeaux observés en Amérique, notamment avec ceux désignés par Wilson sous les noms de *Corvus ossifragus*, et *Corvus columbianus*; ils diffèrent l'un et l'autre de notre *Corvus nasicus*, en ce que cette nouvelle espèce est remarquable et facile à distinguer par la forme du bec, très-gros, à bords de la mandibule supérieure très-dilatés, fortement courbé dès son origine, et à narines nues. Le *Corvus ossifragus* est aussi plus grand. Les caractères ci-dessus indiqués peuvent encore servir de moyen propre à reconnaître notre espèce nouvelle de celle indiquée dans notre Index sous le nom de *Corbeau à duvet blanc*. Ce dernier est encore facile à distinguer par le blanc assez éclatant du duvet dont l'origine des plumes du dos et des parties inférieures est pourvue. Notre *Corbeau nasique* a le duvet des plumes de ces parties peu abondant et d'un gris terne; il est plus grand que celui à *duvet blanc*. Ces différences servent de premier moyen pour déterminer les trois espèces américaines qui me sont connues; nous allons donner le signalement plus circonstancié de l'espèce nouvelle découverte récemment.

CORBEAU NASIQUE.

Un puissant et large bec, partant en ligne courbe dès la base, et fortement dilaté à ses bords, distingue notre oiseau : les narines sont absolument à découvert, et les poils qui recouvrent et cachent ces orifices dans le plus grand nombre des autres espèces, sont ici contournés vers le haut, et vont couvrir la base du bec qu'ils cachent entièrement ; la queue est faiblement arrondie et les ailes couvrent un tiers de sa longueur ; les pieds sont forts, munis d'ongles très-courbés. Tout le plumage est noir, mais plus mat que dans nos espèces d'Europe : le lustre des plumes n'est point changeant en couleurs métalliques ; une seule teinte noire un peu lustrée est répandue sur tout le plumage. La longueur totale est de quinze pouces.

M. Popping a trouvé cet oiseau dans l'île de Cuba ; ses mœurs sont encore inconnues. L'individu que nous avons fait figurer est déposé dans les galeries du Musée des Pays-Bas.



Corbeau *éclatant*.

Huet.

CORBEAU ÉCLATANT.

CORVUS SPLENDENS. VIEILL.

Planche 425.

CE corbeau, indiqué par Vieillot, est répandu sur une grande étendue du continent de l'Inde et des îles de l'Archipel asiatique. Nous avons fait mention de l'espèce dans une note à l'article *Cigogne marabou*, où il est dit qu'on voit assez souvent sur le dos du *Vautour chaugoun*, figuré pl. col. 26, un ou deux de ces Corbeaux occupés à chercher les insectes parasites dont ils sont tourmentés, et les Vautours souffrir cette opération avec beaucoup de patience, sans chercher à faire cesser leur enquête. L'instinct qui porte notre Corbeau de l'Inde à rendre le service au *Chaugoun* de le débarrasser de la piqure d'une sorte de pous très-grande dont le corps de cet oiseau est couvert, peut en quelque sorte être comparé à l'habitude propre au *Corbeau corbivau* d'Afrique (1), de suivre par troupes les Buffles, les Rhinocéros et les Eléphants, afin de se poser sur le dos de ces gros quadrupèdes pour enlever de leur chair, à coups de bec, les larves des pous de bois et des taons qui se développent dans l'épaisseur de leur peau. Le *Pique-Bœuf* et quelques espèces de Mar-

(1) Voyez Vaillant, Oiseaux d'Afrique, vol. 2., pl. 50.

CORBEAU ÉCLATANT.

tins, entre autres le *Martin jalla* de Java, rendent à peu près le même service au bétail et à quelques espèces de quadrupèdes de ces contrées tropicales.

Le Corbeau éclatant a le front, tout le masque et la gorge d'un noir lustré; la tête, les joues, la nuque et la poitrine d'un gris cendré, légèrement teint de roussâtre; le ventre, les cuisses et l'abdomen couleur d'ardoise plus ou moins lustré; les ailes, le dos et la queue d'un noir lustré, à reflets violet et pourpré; le bec et les pieds noirs. Longueur totale, quatorze ou quinze pouces; le mâle est un peu plus grand que la femelle.

Ces oiseaux habitent par grandes troupes les bords du Gange, où le *Vautour chaugoun* guette les nombreux cadavres entraînés par les eaux; ce fleuve servant de sépulture aux basses classes Hindous. On trouve encore ce corbeau à Java et à Sumatra.

Musées de Paris et des Pays-Bas.



Pie chauwe.

Huet.

PIE CHAUVE.

CORVUS GYMNOCEPHALUS. TEMM.

Planche 327.

LES formes totales de ce singulier oiseau, la coupe des ailes et sa longue queue conique très-étagée, me servent d'indices pour juger par analogie de quel pays cette espèce peut être originaire, sa patrie n'étant pas encore connue; en effet, comparaison faite de notre nouvelle espèce avec la *Pie piapiac* de Le Vaillant (*Corvus Senegalensis*) des méthodes, on est porté, par l'analogie très-marquée que je viens d'indiquer, à conclure que l'Afrique est sa patrie. Quelques données, sur lesquelles cependant il n'est pas prudent de se fier, me font croire que c'est des possessions anglaises sur la côte de Guinée, que le seul individu connu aujourd'hui dans les collections ornithologiques a été rapporté; cet individu, dont nous donnons la figure et la description, fait partie du beau cabinet que M. Leadbeater s'occupe à former dans Londres.

Une taille un peu plus forte, des tarses plus longs et une queue proportionnellement moins longue distinguent notre Pie du *piapiac*. La tête de notre oiseau offre, sous certains rapports, quelque ressemblance avec cette partie dans le *Goulin* (ou *Gracula calva*) des

PIE CHAUVE.

Philippines, et ce rapprochement est si frappant qu'il porterait à faire naître des doutes sur son origine africaine, s'il n'y avait plus de ressemblance dans l'ensemble de ses formes avec le *Piapiac* d'Afrique. En résumé, si cet oiseau n'est point africain, il ne peut être originaire que d'un des îles Philippines.

Les parties nues de la tête offrent un caractère particulier; tout le méat auditif est complètement privé de plumes et même de poils; une petite bordure ou rudiment de membrane forme en dessous de l'orifice des oreilles une sorte de conque externe, peu apparente il est vrai sur le sujet monté, mais dont l'étendue doit être remarquable dans le vivant. Toute cette partie de l'organe de l'ouïe ainsi qu'une partie de chaque côté de l'occiput sont couvertes d'une peau noire dessinée par un bord orbiculaire un peu saillant et formant une plaque arrondie; la cire qui enveloppe la base du bec est aussi peinte en noir; tout le reste des parties nues de la tête, la ligne moyenne de l'occiput qui sépare les plaques noires des tempes et la partie supérieure du haut du cou m'ont paru avoir été rouges ou roses dans le vivant; une légère teinte jaune-rosé couvre ces parties dans le sujet que nous avons sous les yeux; toute la nuque est couverte à claire-voie d'un poil blanchâtre très-court; le devant du cou et toutes les autres parties inférieures sont blanches; le dos, très-fourni et à plumes serrées, est d'un noir-cendré; tout le reste du plumage est d'un brun-bistre; les pieds sont jaunâtres et le bec est noir. Longueur, 15 pouces.



Garrule *commandeur.*

Prêtre.

GARRULE COMMANDEUR.

+*GARRULA GUBERNATRIX.* TEMM. +

Le Mâle adulte. — Planche 436.

AU nombre des acquisitions nouvelles en ornithologie dont nous sommes redevables aux progrès rapides de la civilisation dans les deux Amériques, se distingue, par la beauté du plumage comme par l'élégance des formes, l'espèce de Garrule offert ici sous le plumage parfait d'adulte. Cet oiseau, remarquable par la huppe élégante et légère qu'il porte sur la base du bec, se rapproche par ses formes totales de la Pie d'Europe. Un peu plus forte de taille que celle-ci, son bec, la coupe des ailes et la forme très-étagée de la queue, ne permettent point de l'en séparer génériquement, pas même par le caractère légèrement abnorme de la partie glabre de l'orifice de l'odorat, recouvert, dans le plus grand nombre des espèces de *Garrules*, de petites plumes qui cachent les orifices nasales. Nous voyons parmi les *Corbeaux proprement dits*, comme dans la coupe générique composée des *Garrules*, des espèces à narines couvertes et à narines glabres; les mêmes plumes de la base du bec, couchées en avant, existent dans toutes les espèces;

GARRULE COMMANDEUR.

il n'y a dans le fait de différence spécifique que dans la manière dont ces plumes basales sont contournées ; chez les unes, où elles se portent en ligne droite, on les voit cacher l'orifice des narines, tandis que les espèces à narines découvertes ont ces mêmes plumes un peu contournées par leur pointe, qui se dirige vers l'arête de la mandibule.

Notre Garrule porte sur le cinciput dix ou douze plumes droites, étroites depuis la base, élargies vers le bout en petites palettes oblongues et d'un noir glacé de bleuâtre ; une large bande noire passe à quelque distance au-dessus des yeux, suit la coupe du crâne, passe en longueur sur les côtés du cou, et vient former sur la poitrine un ceinturon ; une seconde bande noire se dirige en ligne droite de la commissure du bec vers la nuque ; ces deux bandes servent d'encadrement au blanc pur des tempes, du lorum et de tout le devant du cou ; la poitrine et les parties inférieures du corps sont aussi blanches ; un bleu légèrement verdâtre couvre l'occiput ; une teinte gris de lin ou cendré-bleuâtre forme la teinte des parties supérieures, les barbes intérieures des ailes seules exceptées, qui sont noires ; les quatre penes du milieu de la queue et la plus grande partie des latérales sont bleu-clair, toutes les penes latérales sont terminées de blanc pur. Longueur totale, de dix-neuf à vingt pouces.

L'espèce a été trouvée au Mexique. Des individus font partie du Musée des Pays-Bas, de Munich et du cabinet de M. Leadbeater, à Londres.



Garrule torquæole.

Hiet.

GARRULE TORQUÉOLE.

GARRULA TORQUATA. TEMM.

Planche 444.

LE Garrule offert ici est figuré dans l'Atlas du voyage à la recherche de La Peyrouse, tab. 39, sous le nom de *Pie de la Nouvelle-Calédonie*, et se trouve inscrit dans Latham, Index. Ornith., supp., vol. 2, pag. xxv, sous le nom de *Caledonicus*, dénomination locale que nous supprimons par le double motif qu'il existe déjà dans l'Index de Lath., vol. 1, page 154, une espèce sous ce nom de *Caledonicus*, et que l'oiseau du présent article ne se trouve point exclusivement dans les parages de la Nouvelle-Calédonie, mais aussi aux Célèbes et probablement à Bornéo.

Notre oiseau, quoique d'un tiers moins grand que la Pie d'Europe, offre par sa charpente osseuse, par la forme du bec et des pieds, par la coupe des ailes et de la queue, le modèle de notre Pie sous des dimensions moins fortes; nonobstant ces nombreux rapports dans l'organisation totale, on trouve cependant des différences assez marquées entre ces deux oiseaux.

Le *Garrule torquéole* a le bec, proportionnellement à la taille, plus faible et plus grêle que le *Garrule pie*, mais ses pieds sont

GARRULE TORQUÉOLE.

aussi gros et forts que ceux de cet oiseau. Notre espèce européenne a les narines cachées par des poils roides dirigés en avant et recouvrant une partie des côtés du bec; celle que nous figurons ici a des plumes courtes, arrondies, lisses, recouvrant mal l'orifice de l'odorat, et se dirigeant vers le front, qu'elles ombragent; toute la région ophtalmique est nue, cette partie est couverte de plumes dans la Pie d'Europe.

Comme chez notre Pie, deux couleurs forment les nuances de cette espèce; un espace blanc très-étendu couvre tout le cou, la poitrine et une partie du ventre; un noir à reflets d'acier poli domine sur toutes les autres parties du corps, des ailes et de la queue. Toutes les plumes de la tête sont longues, couvertes d'un lustre brillant d'acier poli. Dimension totale, dix-sept pouces.

Musées des Pays-Bas et de Paris.



Pie bleu de ciel.

Hist.

PIE BLEU DE CIEL.

CORVUS AZUREUS. AZARA.

Planche 168.

CETTE belle Pie, de la taille de notre espèce européenne, s'éloigne un peu de ce type par ses ailes plus longues, quoique étagées de la même manière; par sa queue plus courte mais conique comme celle de notre Pie, et par l'ouverture des narines qui n'est point garnie de plumes dirigées en avant; le bec et les pieds ne diffèrent point de ces parties dans la Pie d'Europe; les mœurs et les habitudes des Pies d'Amérique ont été décrites par d'Azara, et celles-ci offrent les mêmes rapports avec l'espèce de nos climats.

Les ailes aboutissent vers le milieu de la queue, qui est étagée; il y a quelques petites plumes droites, dures comme des soies, qui s'élèvent verticalement à la hauteur de dix lignes sur la base du bec et se dirigent un peu en avant.

Toute la tête et le devant du cou sont d'un noir plein; les autres parties du corps, les ailes et la queue sont colorées d'une même nuance bleu-de-ciel; les barbes intérieures des pennes alaires et la queue en dessous sont noirâtres; le bec et les pieds sont noirs. Longueur, 14 pouces 1 ou 2 lignes. Le mâle et la femelle ne diffèrent point par les couleurs du plumage.

PIE BLEU DE CIEL:

Cet oiseau habite le Paraguay et le Brésil; il se tient de préférence dans les lieux montueux; on l'habitue aisément à la captivité et on le nourrit en cage avec de la viande.

Musées de Paris, de Vienne et des Pays-Bas.



Pie *houpette*.

Prêtre.

PIE HOUPETTE OU PIOM.

CORVUS CRISTATELLUS. TEMM.

Planche 193.

Nous avons donné successivement quelques belles espèces de Pies du nouveau monde, et d'autres ouvrages en contiennent également sous les noms de *Pie* ou de *Geai*; toutes sont parées de couleurs vives et pures. Quelques-unes de ces espèces ont des rapports avec notre *Pie* d'Europe, d'autres ressemblent plus par les formes du bec et la manière dont les plumes caudales sont étagées au *Geai* d'Europe. On voit dans ces oiseaux, comparés aux espèces de l'Afrique, de l'Inde et de l'Océanie, le complément de l'intervalle qui, à l'envisager selon l'ordre méthodique, paraît exister entre notre *Pie* et notre *Geai*; les petites nuances presque imperceptibles entre les différentes espèces exotiques des deux mondes forment la série naturelle dont le genre *Corvus* est composé. Cette grande tribu, par l'un des bouts de la chaîne, tient aux *Vautours* dans l'espèce du *Corbiveau* de Le Vaillant, de l'autre elle aboutit, par une multitude d'espèces intermédiaires, aux formes approchant de celles des *Pie-grièches* par le *Geai* dit de *Sibérie*; et au *Casse-noix* par le *Geai imitateur* d'Europe. Un autre rameau semble occuper la place

PIE HOUPETTE OU PIOM.

intermédiaire qui sépare les *Pies* des *Pyrrhocorax* et ceux-ci des *Merles*. L'espèce de Pie du midi de l'Europe qui établit ce passage est celle que je nommerai *Pie turdoïde*, le *Corvus cyanus* des méthodes. Nous donnerons incessamment le tableau méthodique du genre *Corvus*, dans l'article des généralités qui se rapportent à ce groupe si mal classé dans tous les systèmes d'Ornithologie.

La base du bec de cette espèce est parée d'une petite huppe à plumes effilées et fortement courbées vers le sommet du crâne; cette huppe et les plumes de la face sont d'un noir profond; la couleur sombre qui couvre la face est légèrement teintée de brun, et un brun noirâtre est répandu sur l'occiput, sur la nuque, au cou et à la poitrine; un blanc paraissant légèrement teint d'une nuance jaunâtre couvre le ventre et toutes les parties inférieures; le dos et les scapulaires sont d'un bleuâtre-terne mêlé d'une teinte brune; les ailes et la moitié supérieure de la queue sont d'un bleu assez vif; la moitié inférieure de toutes les pennes caudales est blanche; les pieds et le bec sont noirs. Longueur totale, 13 pouces 6 lignes.

Le Piom a été indiqué dans le voyage du prince de Neuwied au Brésil sous le nom de *Corvus cyanolencus*; mais long-temps avant que ce voyage fût entrepris on connaissait l'espèce sous le nom porté en tête de cet article. On la trouve au Brésil, où elle vit à la manière de nos *Pies* et de nos *Geais*.

Se trouve dans plusieurs Musées.



Pie acabé, femelle adulte.

Huet.

PIE ACAHÉ.

+CORVUS PILEATUS. ILLIG.

—
La Femelle adulte. — Planche 58.

D'AZARA a nommé ainsi une Pie qu'il a trouvée dans ses voyages; elle est, dit-il, la mieux connue et celle qui s'approche davantage des habitations; elle fait entendre différens cris forts et tristes, se comporte et vit de la même manière que notre Pie d'Europe et mange indifféremment de tout; ses mœurs sont à peu près les mêmes. Les rapports entre cette Pie et ses congénères de l'ancien continent ne laissent aucun doute à leur réunion dans le genre *corvus* de nos catalogues méthodiques.

Les sexes diffèrent et sont reconnaissables à la couleur qui teint les plumes du ventre; ces parties dans le mâle sont d'un jaunâtre très-clair et dans la femelle d'un blanc-pur; nous avons représenté celle-ci pl. 58, d'après un individu vivant qui se trouvait à Paris.

Les plumes qui couvrent le dessus et les côtés de la tête sont serrées, droites, décomposées et un peu frisées; à la vue et au toucher, elles paraissent comme une coiffe de velours noir; ces mêmes plumes forment sur la suture coronale une petite huppe aussi large que la tête; la queue est longue et arrondie par le bout.

PIE ACAHÉ.

Le sommet de la tête, le front, le devant et les côtés du cou, ainsi qu'une partie de la poitrine, sont d'un beau noir-plein; l'occiput est coloré d'une teinte bleue-blanchâtre qui prend une nuance azur très-vive sur la nuque, et passe ensuite au bleu-foncé pur qui forme la couleur principale du dos, des ailes et de la majeure partie du dessus de la queue; une petite tache d'un bleu-turquoise et opalin surmonte l'œil en forme de sourcil; l'on en voit une autre d'un bleu-vif, mais plus foncé, sur la paupière inférieure, et elle se joint à une troisième tache triangulaire et de la même couleur dont la base de la mandibule inférieure est couverte; l'extrémité du dessus de la queue est blanche dans la femelle et du même jaunâtre que le ventre dans le mâle; le dessous de la queue est noire jusqu'à la moitié et blanche sur le reste de son étendue; le bec et les pieds sont noirs et l'iris d'une belle couleur d'or. Longueur totale, treize pouces et demi.

Les œufs sont colorés de blanchâtre, teint d'un peu de bleu-terreux au gros bout et taché partout de brun.

On trouve cette espèce au Paraguay et au Brésil. Des individus font partie des Musées de Paris, de Vienne, de Berlin et des Pays-Bas.



Pie ging, mâle adulte.

Prêtre.

PIE GENG.

CORVUS CYANOPOGON. P. MAX. +

Planche 169.

CETTE nouvelle espèce, dont le prince de Neuwied a le premier fait mention, ressemble au premier coup d'œil à la *Pie acahé* figurée dans nos planches 58; mais étant comparée avec plus d'exactitude, on distingue très-facilement cette dernière espèce de la *Pie geng*, dont nous nous hâtons de publier une figure, afin de prouver au prince de Neuwied (1), que les auteurs des planches coloriées n'ont point été dans le cas de recourir au texte de l'ouvrage de d'Azara pour faire enluminer leur *Pie acahé*, que cette planche est un portrait fidèle, et que les couleurs en sont exactes. Le hasard a voulu que cette figure dont le prince fait la critique, ait été faite sur le vivant; une *Pie acahé* femelle, vivante à Paris, ayant servi de modèle à nos peintres.

La *Pie geng* qui fait le sujet de cet article a la taille et les formes de l'*acahé*, mais elle est facile à distinguer de cette dernière, par une huppe coronale longue, composée de plumes plus larges à leur pointe qu'à la base; tout le sommet de la tête de la *Pie acahé* est couvert de plumes courtes, veloutées et un peu contournées en avant;

(1) *Voyage du prince de Neuwied au Brésil*, vol. 2, p. 345. Voyez la note 243.

PIE GENG.

le plumage des parties supérieures de cette dernière est d'un bleu très-brillant; celui de la *Pie geng* est d'un cendré-fauve ou brun-livide et les ailes ont du bleu-noirâtre; les deux tiers de la partie supérieure de la queue de l'une est d'un bleu-vif; cette partie est d'un noir plein chez l'autre. Telles sont les principales différences qui caractérisent ces deux espèces, très-rapprochées par la taille, les formes et les mœurs.

La queue de cette espèce est arrondie, et les ailes n'en couvrent point la moitié; une huppe composée de plumes longues, plus larges à leur extrémité qu'à la base, s'élève entre les yeux; cette huppe, le front, la région des yeux et des oreilles, le devant du cou et la poitrine sont d'un noir plein; on voit au-dessus des yeux et à l'angle du bec, sur la base de la mâchoire inférieure, une tache d'un beau bleu turquin, pur chez les adultes, et moins vif dans les jeunes individus; l'occiput et une partie de la nuque sont blanchâtres, et cette teinte mélangée de cendré-brun couvre le reste de la partie postérieure du cou, le dos et les scapulaires; les ailes sont d'un noir légèrement teinté de violet dans les adultes et d'un noirâtre mat chez les jeunes; toutes les pennes de la queue sont noires, excepté vers le bout dont une grande partie est d'un blanc pur; tout le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous des ailes sont blancs ou blanchâtres; les pieds et le bec sont noirs. Longueur totale, à peu près 12 pouces.

On trouve cette espèce au Brésil dans les districts de Bahia. Le prince de Neuwied en fait mention dans ses Voyages.

Musées des Pays-Bas, de Vienne, de Paris, de Berlin, du prince de Neuwied et du baron Laugier.



Garrule outremer, mâle.

Prêtre.

GARRULE OUTREMER.

+ *GARRULUS ULTRAMARINUS*. C. BONAP.

L'Adulte. — Planche 439.

ON trouve une courte indication de cette espèce nouvelle dans les Mémoires de la Société philosophique de Philadelphie. Le prince de Musignano, Charles Bonaparte, a publié dans cet ouvrage, parmi plusieurs articles sur l'ornithologie des États-Unis, les descriptions de deux espèces d'oiseaux trouvées récemment au Mexique; les premières pages de ce Supplément à l'Ornithologie américaine font mention du beau Garrule dont nous offrons ici le portrait.

Le naturaliste mentionné nous apprend que cette nouvelle espèce offre quelque rapport avec un autre Garrule rapporté depuis peu par M. Peale de la Floride, et qu'il se propose de figurer dans le Supplément à l'Ornithologie américaine de Wilson, dont le prince de Musignano continue à enrichir ce précieux monument iconographique, publié par ce naturaliste américain. Cet oiseau portera dans l'ouvrage mentionné le nom de *Corvus floridanus*, qui lui a été donné par Bertram. Les principaux caractères qui peuvent servir pour reconnaître les deux espèces voisines ont été indiqués dans la brochure mentionnée, et nous les consignons ici.

GARRULE OUTREMER.

Le *Garrule outremer* est plus grand que le *Floridanus* ; le premier a toutes les plumes de la queue de longueur égale, en quoi il est bien reconnaissable de toutes les autres espèces de ce genre ; la teinte bleue du dos est plus vive que dans le *Floridanus*, et toutes les couleurs azurées ont plus d'éclat ; on ne voit point de collier bleu, et les couvertures inférieures de la queue sont moins nuancées de cette couleur ; enfin les ailes sont, proportionnellement à la taille, plus longues.

Le *Garrule outremer* est en effet remarquable par sa longue queue parfaitement carrée, ou à plumes égales. Le sommet de la tête, la nuque et les joues sont d'une teinte outremer pur ; les petites plumes du capistrum tournées en avant sont aussi de cette couleur ; celles du lorum contournées ont une teinte noirâtre ; manteau et milieu du dos cendrés, nuancés d'outremer ; ailes et queue de cette dernière teinte, mais les barbes intérieures des plumes alaires et caudales noirâtres ; gorge, abdomen et couvertures de la queue blanchâtres ; tout le reste des parties inférieures d'un cendré très-légèrement nuancé de brun clair ; le bec et les pieds noirs. Longueur, treize pouces.

On le trouve au Mexique. L'individu figuré fait partie du Musée des Pays-Bas.

GENRE CASSICAN.

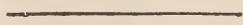
GENUS BARITA. CUVIER.

Bec long, droit, fort, très-dur, convexe et bombé, mais un peu plane à la base, qui s'avance entre les plumes du front; point de fosse nasale; extrémités des mandibules fortement échancrées; la supérieure subitement courbée à la pointe, rarement en croc aigu. Base garnie de fortes soies très-raides.

Narines latérales, un peu distantes de la base, fendues longitudinalement dans la masse cornée du bec, couvertes, à moitié fermées par la substance cornée.

Pieds robustes, tarse plus long que le doigt intermédiaire; latéraux inégaux; l'externe réuni jusqu'à la première articulation, l'interne divisé; pouce long, très-fort.

Ailes médiocres ou longues; les quatre premières rémiges étagées et la sixième la plus longue, ou les quatre premières étagées et la cinquième la plus longue.



CE genre a été établi par M. Cuvier dans le *Règne animal*, vol. 1, pag. 340, et je l'ai adopté dans l'*Analyse du Système général*, où il forme le septième genre des omnivores. Buffon avait décrit et figuré une espèce sous le nom de *Cassican*, pl. enl. 628, et c'est d'après ce type que le nom a été donné au genre, dans lequel il est convenable de comprendre le *Calybé* du même auteur, pl. enl. 634. Cette réunion offre les types de deux sections dans le groupe qui est composé aujourd'hui d'un petit nombre d'espèces indiquées dans ce chapitre. Nous y avons associé l'une des deux espèces placées dans le genre *Vanga*. Voyez page LVIII, genre 7^e.

GENRE CASSICAN.

de l'*Analyse* citée (1), tandis que la première espèce de ce dernier genre, indiquée sous le nom d'*Écorcheur de Madagascar*, Buff., pl. enl. 228, vient se grouper avec la *Pie-grièche blanchot* de Vaill., Ois. d'Afr.; avec le *Geai longup* du même auteur ou *Corvus gale-riculatus* de Latham, et un grand nombre d'espèces nouvelles dans notre genre *Batara* (2). Par ce moyen nous pouvons supprimer le genre *Vanga*, que nous invitons de rayer du Système.

On connaît bien peu les mœurs et les habitudes de ces oiseaux. Ils ont une voix criarde. On leur attribue aussi des habitudes très-bruyantes et un appétit vorace. Ce que nous en savons porte à conjecturer que leur manière de vivre diffère moins des mœurs connues des Corbeaux que de tout autre genre d'oiseaux. Ayant eu l'occasion d'observer, vivans, trois individus des deux espèces mentionnées ici sous les nos. 3 et 4, j'ai pu me convaincre, par leur manière d'être en captivité, que ces rapports sont en effet très-marqués avec ceux des Corbeaux et des Corneilles de nos climats. Leurs mouvemens brusques, les bonds et la démarche sautillante, sont les mêmes que dans nos Corbeaux; ils s'arrangent à peu près de toute sorte de nourriture; la chair crue, les graines, les gros insectes, leur servent indistinctement d'alimens; ils sont voraces et gloutons comme les Corbeaux, et les formes totales du corps ne les en éloignent pas beaucoup; on ne peut cependant les réunir dans une même coupe systématique, vu les différences très-marquées dans les formes du bec et des narines. Tant que notre imagination, limitée

(1) Ce soi-disant *Vanga* offre tous les caractères des *Cassicans*; nous en donnons le portrait pl. col. 273, sous le nom de *Cassican destructeur*.

(2) Nous publierons incessamment quelques espèces de ce groupe indiqué dans l'*Analyse du système*, pag. LVIII, genre 6°. L'article où les caractères génériques seront indiqués, offrira l'*index* des espèces dont le genre *Batara* (*Tamnophilus*) est composé. Il est subdivisé en deux ou trois sections géographiques.

GENRE CASSICAN.

par le peu de connaissances que nous pouvons avoir du grand ensemble de la création, aura besoin, pour subvenir à ces faibles moyens, d'un échafaudage artificiel, tel que celui représenté par les termes conventionnels de *classes* et *ordres*, subdivisés en *genres* et en *sections*, nous devons avoir recours à ces coupes méthodiques pour y répartir les nombreuses ESPÈCES d'animaux dont nous sommes environnés. Ces considérations me portent à séparer génériquement les *Cassicans* des *Corbeaux*, en faisant remarquer en même temps, que c'est par l'intermédiaire des espèces des *Cassicans* que la nature semble passer des formes propres aux *Corbeaux* à celles des *Bataras*, et par les nombreuses espèces de cette coupe à celle non moins riche en espèces distinctes et variées, dont le genre *Pie-grièche* est composé; car il faut convenir que la forme plus ou moins crochue et les fortes échancrures des mandibules servent à rapprocher les *Cassicans* de certaines *Pie-grièches*. C'est sous le rapport de leur grande ressemblance avec les *Corbeaux* et avec le *Casse-noix* de nos climats, et comme ayant des mœurs et des appétits à peu près semblables, que les *Cassicans* doivent être placés à la suite de ces genres d'oiseaux. Ils ont été répartis par Latham dans les genres *Corvus* et *Coracias*; Shaw en place parmi les *Graculus*; une espèce fait partie du genre *Paradisea*; d'autres espèces de la Nouvelle-Guinée, que je connais par des fragmens, devront probablement obtenir une place dans ce genre. Toutes les espèces qui me sont connues, sont des mers de l'Inde et de l'Océanie. Voici le tableau de celles qui peuvent être admises dans cette coupe générique, subdivisée provisoirement en deux sections basées sur une très-légère différence dans la forme de l'arête du bec et sur celle des ailes.

1^{ere}. *Section*. Une arête distincte, qui s'avance entre les plumes du front. Les ailes arrondies, à sixième penne la plus longue.

GENRE CASSICAN.

Esp. 1. CASSICAN CHALYBÉ, *Barita chalybea*, sous le nom de *Calybé*, Buff., pl. enl. 634, connu dans les systèmes sous les noms de *Paradisea chalybea* Lath., sp. 10, et *Paradisea viridis* Gmel.; beaucoup mieux figuré par Le Vaillant que dans aucun autre ouvrage. *Patrie*, la Nouvelle-Guinée et les îles Papous.

2°. *Section.* Sans arête et à surface à peu près plane; les ailes médiocres, à quatrième ou cinquième rémige la plus longue.

Esp. 2. CASSICAN ANAPHONE, *Barita anaphonesis*. Espèce nouvelle, qui sera figurée dans ce recueil. Totalement cendrée-noirâtre; les seules couvertures du dessous de la queue et le bout des penes des ailes et de la queue blancs; cette dernière à *penes égales*. Espèce indiquée par M. Cuvier, Règne anim., pag. 340, comme étant *caractérisée par une queue étagée*. L'individu du Musée de Paris, sur lequel repose cette indication, a toutes les penes latérales de la queue en pleine mue, ce qui la fait *paraître* étagée; ces penes sont à peu près égales dans l'état parfait. *Patrie*, la grande terre et les îles de l'Océanie.

Esp. 3. CASSICAN RÉVEILLEUR, *Barita strepera*, sous le nom de *Grand Calybé*, Vaill., Ois. de Paradis, etc., pl. 24; et Zool. miscell., vol. 2, tab. 86, aussi figuré dans White, Birds of New Holland; *Coracias strepera* Lath., Ind. Orn., sp. 21. J'ai lieu de croire que la femelle diffère par les couleurs du plumage, et qu'elle n'a pas encore été décrite. Le mâle a un miroir blanc aux rémiges; la base des ailes et de la queue est blanche. Les jeunes sont roussâtres en dessous. *Patrie*, les îles et la terre ferme de l'Océanie.

Esp. 4. CASSICAN FLUTEUR, *Barita tibicen*, il n'est pas figuré, mais indiqué exactement sous le nom de *Coracias tibicen* Lath., Ind. supp., vol. 2, sp. 2. *Patrie*, l'Océanie.

Esp. 5. CASSICAN VARIÉ, *Barita varia*, sous le seul nom de *Cassi-*

GENRE CASSICAN.

can de la Nouvelle-Guinée, Buff, pl. enl. 628; *Coracias varia* Lath., Ind., vol. 1, sp. 22. Les jeunes ont toutes les plumes noires de la tête, du cou, du dos et des ailes, terminées par des raies rous-sâtres; toutes les parties blanches sont teintées de grisâtre. *Patrie*, les îles Philippines et Papous.

Esp. 6. CASSICAN DESTRUCTEUR, *Barita destructor*, des planches coloriées 273, le mâle adulte. *Patrie*, l'Océanie.

Je ne classe point les indications douteuses, très-succinctement indiquées par Latham (1) sous les noms de *Corvus pacificus*, *tropicus*, *cyanoleucus* et *melanoleucus*. Des naturalistes moins scrupuleux les placent, sans autre examen, dans ce genre. Il est certain que ces espèces n'existent point dans les collections que j'ai vues.

(1) Nous savons que Latham a décrit un très-grand nombre d'espèces nouvelles de l'Inde et de l'Océanie, qui reposent uniquement sur des dessins d'oiseaux.



Cassican *Gymnocyphale*, adulte.

Prêtre

CASSICAN GYMNOCÉPHALE.

BARITA GYMNOCEPHALA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 570.

CETTE acquisition nouvelle en ornithologie ajoute une septième espèce au catalogue du genre Cassican. Les teintes vives et brillantes de ce bel et rare oiseau, la nature toute particulière, en quelque sorte hétérogène, de certaines parties du plumage, la forme massive du bec, et sa tête plus ou moins glabre, contribuent à la singulière apparence qu'il présente au premier coup d'œil; mais en l'examinant plus rigoureusement, on voit toutes les formes du bec, des narines, des pieds et des ailes offrir une ressemblance parfaite avec celles des *Cassicans* réunis dans l'index systématique placé en tête de ce groupe; la forme totale du bec est seulement plus massive et moins longue que dans les autres espèces inscrites dans ce genre.

Le vieux mâle, dont nous donnons le portrait, a le sommet de la tête couvert de filamens cartilagineux en lames plus ou moins contournées: ces filamens, très-courts, sont rudes au toucher, et offrent sur les peaux séchées une teinte jaunâtre qui paraît aussi être celle de la peau parfaitement glabre dont l'orbite des yeux est entouré; le lorum est couvert d'un petit pinceau de plumes rouges; on voit

CASSICAN GYMNOCÉPHALE.

sur le méat auditif une ample et grosse touffe en forme de brosse, couvrant toute cette partie ; ses petites pennes sont de nature cartilagineuse, droites, un peu dilatées vers la pointe, pourvues d'une rainure médiane, et striées de chaque côté de cette rainure ; vues à la loupe, on les prendrait pour une touffe de petits zoophytes : ces brosses sont d'un gris-brun, mais leur base est rouge ; tout le devant du cou, les côtés et un large collier cervical sont d'un rouge-cramoisi très-vif ; à la base du cou, vers la région thorachique, se trouvent encore quelques rangées de lames cartilagineuses ; celles-ci ressemblent par leurs formes à de petites plumes à barbes agglomérées. Les parties supérieures du plumage, les ailes, la queue, la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un noir à reffets d'acier poli, et chaque plume est comme encadrée par un bord velouté ; on voit plus ou moins de taches ponceau aux flancs ; les cuisses sont d'un rouge-cramoisi ; les pieds sont jaunâtres, et le bec noir. Longueur, huit pouces.

Les jeunes ont la tête totalement chauve, seulement marquée de points rugueux ; le méat auditif est couvert de petites plumes rouges ; le ventre marqué de rouge terne et de noir mat, et toutes les autres couleurs sont ternes ou plus ou moins brunâtres.

Cette intéressante espèce a été rapportée de Bornéo, et envoyée au musée des Pays-Bas par M. Diard.



Cassican destructeur, mâle.

Huet.

CASSICAN DESTRUCTEUR.

BARITA DESTRUCTOR. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 273.

UN capuchon noir couvre la tête, l'occiput, une partie de la nuque et les joues; les deux extrémités qui semblent former les mentonnières de ce capuchon, viennent aboutir sur les côtés du cou, sans se joindre par les bouts; le lorum est couvert de petites plumes blanches, tournées vers la base du bec; au dessous de cet espace naissent les fortes soies, qui sont raides, mais courtes; la partie postérieure du cou, le dos et les scapulaires, sont couleur ardoise ou noir-bleuâtre plus ou moins foncé; la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont blancs; un espace blanc, en forme de croissant, couvre les côtés du cou, mais ces croissants ne sont point réunis sur la nuque; le milieu du ventre et l'abdomen sont blanchâtres, mais les flancs ont une nuance cendrée, plus ou moins foncée; l'aile est d'un brun-noirâtre ou noir-mat, mais les plumes secondaires, à l'exception des trois dernières les plus proches du corps, sont bordées intérieurement de blanc; deux ou trois de ces plumes sont encore marquées d'une bordure blanche, placée sur les barbes extérieures; elles forment une bande longitudinale, parallèle au corps.

CASSICAN DESTRUCTEUR.

Le bord externe des ailes et quelques couvertures sont aussi bordés de blanc ; la queue est composée de plumes à peu près égales entre elles, et noires ; les deux du milieu le sont entièrement, et les autres sont terminées de blanc ; le bec a deux pouces, bleu à sa base et noir à la pointe. Longueur totale, dix pouces ou un peu plus.

Tout ce qui est noir dans le mâle, est d'un brun très-foncé dans la femelle ; les plumes brunes des joues et de la tête ont de petites raies blanches le long des baguettes ; on ne voit point sur l'aile la bande longitudinale, et les barbes intérieures sont d'un blanc-roussâtre ; à l'extérieur les ailes sont brunes ; la queue est de la même teinte, et la fine pointe des plumes latérales est blanche ; les parties inférieures sont d'un blanc-roussâtre terne, mais les flancs ont une teinte brune, plus foncée que le reste du corps.

Cette espèce a été rapportée de la Nouvelle-Hollande, et ne paraît pas être très-rare dans ce pays.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

GENRE GLAUCOPE.

GENUS GLAUCOPIIS. FORSTER.

Bec médiocre, fort, robuste, épais, base élargie vers la commissure; mandibule supérieure convexe, voûtée, courbée vers le bout, sans échancrure; mandibule inférieure suivant la courbure de la supérieure, droite en dessous, en partie cachée par les parois de la supérieure.

Narines basales, latérales, rondes, à moitié fermées par une grande membrane, et entièrement cachées par les plumes crépues ou veloutées qui s'avancent du front.

Pieds forts, robustes; tarse plus long que le doigt du milieu; les doigts à peu près d'égale longueur; l'externe réuni au doigt du milieu, et l'interne soudé à la base.

Ailes courtes; la première rémige courte, les trois suivantes étagées, la cinquième la plus longue.

Queue longue, étagée.

LA valeur que certains méthodistes ont cru devoir ajouter à des caractères purement accessoires dont un grand nombre d'oiseaux sont pourvus, tels que les crêtes, les barbillons, les fanons, les caroncules, ou autres appendices charnus de la tête, paraît avoir été la cause que ces espèces, ornées d'une manière si singulière, ont été réunies dans un même ordre, et qu'elles se sont trouvées plus ou moins mal associées en coupes génériques. Le résultat d'une réunion

GENRE GLAUCOPE.

aussi bizarre a fait voir que les jeunes et les femelles de ces oiseaux, le plus souvent privés de ces appendices charnus, se trouvaient exclus du genre, où souvent le seul mâle pouvait être admis. Dans ces ordres de caroncules hétérogènes le bon sens avait cependant fait exclure et les *Dindons* et tant d'autres espèces de *Gallinacés*, de *Grâles* et de *Rapaces*, que, d'après l'ordre établi, on aurait dû comprendre sous une même rubrique. Quelques autres nomenclateurs, et je suis de ce nombre, ont commis l'erreur d'éloigner d'un genre, composé dans le principe d'une espèce unique qui se trouvait pourvue d'ornemens extraordinaires, toutes celles découvertes depuis ce temps, par le seul motif que l'imagination paraît s'être formée de l'existence obligatoire de semblables parures accessoires, dans toutes les espèces qu'on pourrait se permettre de rapprocher de ce type, et de ne point s'être avisé de recourir à l'examen de caractères plus marquans, pris de l'organisation et des formes totales qui semblent avoir été perdues de vue. Nous croyons devoir attribuer à une cause de cette nature l'isolement du *Glaucoptis cinerea* de Gmelin, décrit par Forster et par Latham, sous le nom de *Callæas*; espèce il est vrai rare dans les collections ornithologiques du continent, très-mal figurée par Latham, mais dont les cabinets de l'Angleterre possèdent une multitude d'individus montés et conservés à l'esprit de vin, et qui s'est trouvée assez exactement décrite par les auteurs cités, pour faire soupçonner des rapports dans les formes totales, entre ce *Glaucoptis cinerea* et l'oiseau décrit sous le nom de *Temia* par Le Vaillant, *Ois. d'Af.* vol. 2, pl. 56. Cet oiseau a été placé par Latham dans le genre des Corbeaux sous le nom de *Corvus varians*, Ind. supp. vol. 2, esp. 9. Plus tard on a vu cette espèce classée par M. Cuvier, *Règne animal*, dans l'un des sous-genres des Corbeaux, sous le nom de *Temia*. M. Vieillot, *Analyse d'une nouvelle Ornithologie*, année 1816, en a

GENRE GLAUCOPE.

formé, d'après les seules données et la figure très-imparfaite de M. Le Vaillant (1), le genre *Crypsirhina*; et M. Horsfield vient aussi d'en faire un genre dans ses *Recherches zoologiques*, sous le nom *Phrenotrix temia*. Nous le porterons ici dans le genre *Glaucopis*, comme quatrième espèce de ce groupe.

On ne doit point être surpris que Latham et le plus grand nombre des méthodistes compilateurs aient placé le *Temia* dans le genre *Corvus*; ce groupe, ainsi que d'autres, ont servi de cadre, dans lequel plusieurs espèces douteuses ont été distribuées, particulièrement celles qui, par leur taille et par leurs formes robustes, ne pouvaient être admises dans les genres *Lanius*, *Muscicapa*, *Parus* ou *Sylvia*. Mais en entassant dans ce genre toutes les nouvelles espèces douteuses de forte taille, on a réuni à tel point les espèces disparates, qu'aujourd'hui, abstraction faite des *Corbeaux*, des *Pies* et des *Geais* exotiques, plus ou moins en rapport par les formes totales avec nos espèces indigènes, on peut énumérer encore dans ce seul genre des espèces qui doivent être réparties dans quatorze genres distincts, dont trois ont été créés par Linné et sanctionnés par Latham, et les onze autres ont été bien constatés et reconnus appartenir à des coupes établies dans l'*Analyse du Système* placée en tête du *Manuel d'Ornithologie* (2). En se donnant la peine d'analyser sur le même plan et

(1) Cette figure repose sur un individu en mauvais état du cabinet de feu mon père, mais qui se trouvait à cette époque l'unique sujet connu dans les collections. L'espèce nous est venue depuis de Java où elle paraît être très-commune.

(2) Ces oiseaux étrangers au groupe des *Corbeaux* sont composés de Cassicans, Drongos, Échénilleurs, Gobe-mouches, Tyrans, Troupiales, Casse-noix, Pyrrhocorax, Brèves, Philédons, Cassicans, Glaucopes, Coracines et Quiscales. Ajoutez à cette confusion bien constatée, celle qui peut exister dans les citations de *treize espèces* purement nominales, ou dont l'existence n'a pas été constatée par les recherches faites dans les collections ornithologiques. Tel est l'aperçu sommaire de la nomenclature du genre *Corvus* de Latham, composé de cinquante et une es-

GENRE GLAUCOPE.

par le moyen d'une étude approfondie de la nature, les genres composés d'espèces nombreuses, on trouvera partout des erreurs et des emplois multipliés, reproduits et copiés servilement dans tous les amas méthodiques.

Le genre *Glaucopis*, selon ma manière de voir, doit comprendre aujourd'hui quatre espèces distinctes, savoir :

Esp. 1. GLAUCOPE A BARBILLONS(1), *Glaucopis cinerea*, Gmel. pag. 363; — et par Forster, *Callæas*, Lath. *Ind.* vol. 1, pag. 149, et *Synop.* vol. 1, pag. 364, t. 14, figure au dessous de toute critique. *Patrie* : Latham *indique* la nouvelle Zélande.

Esp. 2. GLAUCOPE A AILES BLANCHES, de nos pl. col. 265; c'est *Glaucopis leucoptera*. *Patrie*, Sumatra.

Esp. 3. GLAUCOPE TEMNURE, de nos pl. col. 337; c'est *Glaucopis temnura*. *Patrie*, l'Inde; mais nous sommes dans le doute sur son habitation bien constatée.

Esp. 4. GLAUCOPE TEMMIA, *Glaucopis varians*, figuré d'après un sujet en mauvais état, par Le Vaillant, *Ois. d'Af.* pl. 56, sous le nom de *Temia*, et indiqué sous celui de *Corvus varians* par Lath. *Ind. Orn.* vol. 2, esp. 9. *Patrie*, Java, Banda et probablement Sumatra.

pèces. Je donnerai dans ce recueil un *Index* du genre *Corvus* mis au niveau des connaissances et des découvertes nouvelles, et j'indiquerai nominativement les espèces formant double emploi et celles qui paraissent être nominales.

(1) Nous en donnerons une figure dans ce recueil.



Glaucopie à ailes blanches.

GLAUCOPE A AILES BLANCHES.

GLAUCOPIS LEUCOPTERUS. TEMM.

Planche 265.

L'OISEAU du présent article, s'il avait été connu et classé dans le système méthodique à une époque plus reculée, aurait probablement subi le même sort que son congénère le *Temia* de Le Vaillant, ou *Corvus varians* de Lath., Supp. Ind., vol. 2, esp. 9. Nous publions une figure de cette espèce, récemment découverte, afin de pouvoir lui assigner la place qu'elle paraît devoir occuper dans le système artificiel.

Elle est de la taille de notre *Geai* d'Europe; ses formes sont à peu près les mêmes que celles du *Glaucopie à barbillons* (1), mais elle n'a point d'appendices charnus à la base de la mandibule inférieure du bec; on remarque à cet endroit une petite nudité couverte d'une peau noire dans les sujets préparés, mais qui peut avoir été bleue ou bleuâtre dans le vivant; quoi qu'il en soit, cette petite nudité mérite d'être prise en considération comme caractère accessoire, en ce qu'elle peut servir à rapprocher cette espèce du *Glaucopie*

(1) Nous publierons incessamment les portraits du Glaucopie à barbillons et du Glaucopie temia.

GLAUCOPE A AILES BLANCHES.

à *barbillons*. La petite nudité mentionnée communique à la peau dénuée de plumes qui entoure l'orbite des yeux ; la queue est longue, très-étagée, et les ailes assez courtes et arrondies en couvrent une petite partie. De petites plumes raides et tournées en avant garnissent le sommet de la base du bec.

Tout le plumage est d'un noir parfait, et cette teinte sombre et uniforme n'est variée que par une bande blanche, coupant l'aile vers le milieu et dans toute sa longueur ; cette bande, parallèle au corps, est formée par le blanc pur dont toutes les grandes couvertures sont terminées et par une raie de cette couleur qui occupe toute l'étendue de la barbe extérieure des deux premières pennes secondaires des ailes ; le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, quatorze pouces.

On trouve cette espèce à Sumatra, l'une des îles de la Sonde ; ses mœurs ne nous sont point connues.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

GENRE PIQUE-BOEUF.

GENUS BUPHAGA. LINNÉE.

Bec fort, gros, obtus, presque quadrangulaire; mandibule inférieure plus forte que la supérieure: toutes deux renflées vers la pointe.

Narines basales, ovales, à moitié fermées par une membrane voûtée.

Pieds médiocres; tarse plus long que le doigt du milieu; trois doigts devant et un derrière, latéraux égaux, l'externe soudé à la base, l'interne divisé; ongles à crampons, comprimés.

Ailes médiocres; première rémige très-courte; la deuxième à peu près de la longueur de la troisième, qui est la plus longue.

LES deux espèces connues aujourd'hui dans ce genre se nourrissent comme quelques espèces des genres Corbeau (*corvus*) et Martin (*pastor*), des insectes parasites, dont les larves sont engendrées dans la peau des ruminans, ou qui vivent habituellement sur le corps des mammifères et des grands oiseaux. Les Pique-Boeufs, désignés sous ce nom d'après les renseignemens obtenus sur la manière de vivre de l'espèce indiquée par Brisson et par Buffon, sous le nom de *Buphaga africana*, se nourrissent, le plus habituellement, des larves qui éclosent sous la peau des Buffles sauvages, des Antilopes, des Chameaux, et des autres ruminans sauvages et domestiques.

GENRE PIQUE-BOEUF.

Le Vaillant, Ornithologie d'Afrique, article du Pique-Boeuf répandu vers la pointe méridionale de l'Afrique, et qu'on trouve aussi au Sénégal, nous apprend, sur la manière de vivre de cet oiseau, les particularités suivantes.

Le bec du Pique-Boeuf est en pince solide pour lui faciliter les moyens d'enlever, du cuir des quadrupèdes, les larves des taons qui y sont déposées et y croissent; aussi l'espèce recherche-t-elle avec soin les troupes de Boeufs, de Buffles et d'Antilopes, et de tous les quadrupèdes sur lesquels ces mouches-taons déposent ordinairement leurs œufs. C'est en se cramponnant fortement sur le cuir robuste et poilu de ces animaux, qu'à grands coups de bec, et en pinçant fortement la peau dans l'endroit où l'oiseau sent une élévation qui indique la présence d'une larve, qu'ils la font sortir avec effort. Les animaux, accoutumés au manège de ces oiseaux, les souffrent avec complaisance, et sentent apparemment le service qu'ils leur rendent, en les débarrassant de vrais parasites qui ne vivent qu'aux dépens de leur propre substance. D'ailleurs les Pique-Boeufs ne sont pas les seuls oiseaux qui se perchent sur le dos des quadrupèdes et des gros oiseaux; plusieurs autres espèces de l'ordre des omnivores ont la même habitude, mais beaucoup de celles-là se contentent d'enlever seulement les poux de bois qui s'attachent sur la peau de ces animaux, n'ayant pas, dans leur bec, la force nécessaire pour extirper ces larves qui sont sous la peau: office que l'espèce seule du Corbeau (1) partage avec les Pique-Boeufs.

Ces oiseaux sont assez ordinairement plusieurs ensemble, mais jamais ils ne volent en grandes bandes; il est rarement arrivé à Le Vaillant d'en voir plus de six à huit dans le même troupeau de Buffles ou d'Antilopes; et M. Ruppel ne les a vus non plus qu'en

(1) *Corvus albicollis* des Méthodes. Le *Corbivau* de Le Vaillant, Ois. d'Afr., vol. 2, pl. 50.

GENRE PIQUE-BOEUF.

bandes d'un petit nombre d'individus à l'entour des troupeaux de Chameaux de sa caravane. Ils sont très-farouches, et ne s'approchent pas facilement; on ne peut aborder les deux espèces de Pique-Bœufs qu'en se cachant derrière quelque Bœuf ou quelque Chameau qu'on fait avancer lentement du côté de ceux sur le dos desquels ces oiseaux sont perchés, et toujours faut-il les tirer au vol, à moins de courir le risque d'estropier l'animal sur lequel ils sont posés. Outre les larves des taons, ils mangent aussi les poux de bois lorsqu'ils sont pleins de sang, et généralement toutes sortes d'insectes.

On ne sait encore aucune particularité relativement à la construction du nid et où ils le placent, ni sur leur ponte et sur le temps de l'incubation. Les deux espèces connues sont:

Esp. 1. Le PIQUE-BŒUF des pl. enl. de Buffon 279. Vaillant, Ois. d'Afr. vol. pl. col.; et Vieillot, Galer. des Ois., vol. 1, pl. 92. C'est BUPHAGA AFRICANA des Méthodes. *Patrie*, l'Afrique méridionale et les côtes occidentales.

Esp. 2. PIQUE-BŒUF BEC CORAIL des pl. col. 465. C'est BUPHAGA ERYTRORHYNCHA. *Patrie*, l'Afrique septentrionale, les côtes orientales et Madagascar.



Glaucopé temnure.

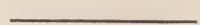
Huet.

Relange before the
Sons "Miffage"!

GLAUCOPE TEMNURE.

GLAUCOPIS TEMNURA. TEMM.

+



de l'oiseau de son caractère...
Planche 337.

Il est d'un tiers plus grand que le *Glaucopie temmia* (*Corvus varians*) des méthodes, ou la *Pie temia* des Oiseaux d'Afrique de Le Vaillant. Le caractère marquant de cet oiseau consiste en une queue très-étagée, dont toutes les plumes sont tronquées et découpées transversalement à leur extrémité. Tout le plumage est d'un noir un peu lustré sur les ailes et sur la queue; le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, douze pouces.

On le trouve à la Cochinchine, d'où il a été envoyé au Musée de Paris par M. Diard.

GLAUCOPE NÈGRE.

GLAUCOPIS ATERRIMUS. TEMM.

CETTE nouvelle espèce, dont nous ne donnons pas de figure, est de la taille du *Glaucopis à ailes blanches* des pl. col. 265. Elle est facile à distinguer de son congénère par le manque total de bandes blanches aux ailes, par ses ailes plus longues et moins arrondies, et par la petite huppe composée de plumes larges et dures qui s'élèvent sur le front entre les yeux; des crins forts et rudes garnissent la base du bec. Tout le plumage est d'un noir bleuâtre lustré. Longueur totale, treize pouces et demi.

On le trouve dans les environs de Pontianak, sur la côte occidentale de l'île de Bornéo. Les sujets envoyés par M. Diard font partie du Musée des Pays-Bas.



Pique-bœuf *bec-corail*, mâle.

PIQUE-BOEUF BEC-CORAIL.

BUPHAGA ERYTRORHYNCHA. TEMM.

Planche 465.

LA nouvelle espèce de Pique-Bœuf dont nous publions la figure m'a été envoyée, il y a quelques années, du cap de Bonne-Espérance, où elle avait été apportée, avec un petit nombre d'espèces d'oiseaux, de l'île de Madagascar; depuis ce temps, on a reçu en Europe plusieurs individus de cet oiseau, trouvés par les voyageurs, MM. Ehrenberg et Ruppel, dans l'Afrique septentrionale. L'existence de cette nouvelle espèce sur les côtes orientales de cette partie du monde me porte à croire qu'elle ne pousse pas ses voyages vers les côtes occidentales, ni vers le midi, vu que nous recevons de ces contrées l'espèce anciennement connue, qui est d'un tiers plus grande, dont la base du bec est jaune, et qu'on trouve portée dans les systèmes sous le nom de *Buphaga africana*.

Notre *Buphaga erytrorhyncha*, le *Tanagra erytrorhyncha* du Voyage de Salt, se distingue de son congénère par le bec plus petit et moins fort, par la couleur rouge corail de ce bec; par le plumage plus sombre des parties supérieures, et finalement par sa petite taille.

Les parties supérieures, la tête et la gorge sont, dans l'adulte,

PIQUE-BOEUF BEC-CORAIL.

d'un brun-cendré comme glacé de bleuâtre; les parties inférieures sont d'un jaune-roussâtre ou isabelle foncée. Longueur totale, sept pouces.

M. Ruppel dit que ce Pique-Bœuf accompagne assez habituellement les caravanes: il s'en trouve toujours quelques uns et souvent de petites bandes près des troupeaux de chameaux; ils se posent sur le dos et sur le cou de ces animaux, et rendent à ceux-ci à peu près le même service que le grand Pique-Bœuf rend aux Bœufs domestiques, aux Buffles sauvages et aux Antilopes du midi de l'Afrique. Le petit Pique-Bœuf vit principalement des mouches du genre *Hypopopus* et de leurs larves qu'il cherche avec assiduité, en parcourant le pelage cotonneux de ces grands quadrupèdes.

On trouve cette espèce dans plusieurs Musées.

GENRE JASEUR.

GENUS BOMBYCILLA. BRISSON (1).

Bec court, droit, trigone, bombé en dessus comme en dessous; mandibule supérieure faiblement courbée vers son extrémité, terminée par une dent très-marquée.

Narines basales, ovoïdes, percées de part en part, ouvertes par devant, cachées par les petites plumes du front, ou nues.

Pieds très-courts; des trois doigts antérieurs l'externe soudé à celui du milieu, l'interne libre.

Ailes médiocres; la première et seconde rémiges les plus longues, ou la première un peu plus courte que la seconde.

Nous avons dit, Manuel d'Ornithologie, 2^e. édition, page 124, que depuis Brisson on a réuni l'espèce, alors l'unique du genre, avec celles qui composent le genre *Ampelis* (*Cotinga*); mais les *Jaseurs* dont nous connaissons maintenant trois espèces, ont des caractères distinctifs au moyen desquels on peut les isoler dans un groupe voisin des *Pirolle* (*Kitta*), et des *Rolles* (*Colaris*).

Les mœurs de ces oiseaux n'ont point encore été observées d'une manière bien exacte. Les migrations de l'espèce européenne sont très-

(1) Supprimez le nom de *Bombycivora*, et même *Bombyciphora*, de l'analyse du Manuel, 2^e. édition.

GENRE JASEUR.

irrégulières : elle paraît nous venir des contrées orientales ; son existence au Japon est constatée ; elle a aussi été trouvée dans l'Amérique septentrionale, vers les districts des montagnes rocheuses, et reconnue la même espèce que celle d'Europe par le prince de Musignano et M. Vigors. Ces migrations ne sont point périodiques ; il s'écoule souvent plusieurs années entre les époques de son apparition dans nos climats. On a dit que le *Jaseur* (*Bombycilla Garrula*) niche dans le nord, mais les naturalistes de ces pays assurent qu'on le voit plus rarement dans les contrées froides que dans les pays tempérés de l'Europe.

Les trois espèces connues sont :

Esp. 1. LE GRAND JASEUR, des pl. enl. de Buff. 261, ou *Bombycilla garrula* des méthodes. *Patrie*, l'Europe, l'Amérique septentrionale, l'Asie et le Japon.

Esp. 2. JASEUR PHÆNICOPTÈRE, de nos pl. col. 450, ou *Bombycilla phœnicoptera*. *Patrie*, le Japon.

Esp. 3. JASEUR DU CÈDRE, de Vieillot, Ois. d'Am. sept., pl. 57. — Wilson, pl. 7 ; et Vaill., Geais et Rolliers, pl. 50. Ce sera *Bombycilla cedrorum*. *Patrie*, l'Amérique septentrionale.



Jaseur *phoënicoptère*, mâle.

JASEUR PHOENICOPTÈRE.

BOMBYCILLA PHOENICOPTERA TEMM. †

Le Mâle adulte. — Planche 450.

LA découverte de cette troisième espèce de Jaseur est due à M. le docteur de Siebold, envoyé par le gouvernement hollandais au Japon, pour explorer, dans un but scientifique, cette île, vraie terre de promission des naturalistes. Les premières recherches faites par ce naturaliste dans le district très-limité accessible aux Européens, nous ont déjà valu de nombreuses conquêtes dans les différentes classes du règne animal. Les oiseaux forment sans doute la partie la moins étudiée et la moins connue de la faune du Japon; c'est aussi dans cette classe que les acquisitions nouvelles ont été jusqu'ici les plus nombreuses : indépendamment de celles-ci, nous avons trouvé dans le premier envoi d'objets de ces contrées une multitude d'espèces qui sont absolument les mêmes en Europe, ainsi que plusieurs de celles mentionnées par Pallas dans ses voyages en Sibérie, à la mer Caspienne et en Crimée. On pouvait, en quelque sorte, s'attendre à rencontrer dans cette partie de l'Asie le plus grand nombre de ces oiseaux échassiers et palmipèdes de l'Europe qui habitent également tout le littoral du vaste promontoire

de l'Inde, et que nos voyageurs ont aussi trouvé sur les côtes des îles de la Sonde et aux Célèbes, espèces à peu près cosmopolites sous les climats différens des deux parties du monde; mais il n'étoit guère probable qu'on trouvât au Japon quelques espèces de nos omnivores, de nos granivores, ou de nos oiseaux insectivores d'Europe. Les objets du premier envoi du docteur de Siebold servent à constater de la manière la plus authentique l'existence de quelques unes de nos espèces répandues à une distance si énorme de nos contrées, sans qu'il soit possible de trouver la plus légère différence entre les individus. Quelques espèces offrent une légère différence par les teintes plus sombres ou plus claires du plumage, mais ces faibles nuances ne sont guère plus marquées que sur les sujets des différentes contrées d'Europe, qui peuvent à peine être qualifiées du nom de *variété locale*, quoique quelques naturalistes aient pu juger convenable d'en former une série d'espèces nouvelles, qu'on pourrait augmenter encore de toutes les variétés locales des sujets de la même espèce rapportés des différentes parties des deux mondes.

L'intérêt que présente cette existence de nos espèces européennes à des distances très-considérables des limites géographiques de cette partie du globe, et sous des climats très-différens, nous a fait un devoir d'entrer ici dans cette digression, que nous terminons par l'énumération des espèces européennes trouvées au Japon, qui ont fait partie de ce premier envoi de M. de Siebold (1).

La Buse (Falco buteo), *le Milan noir* (Falco ater), *l'Épervier* (Falco nisus), *le Jeai* (Garrula glandaria), *le grand Jaseur* (Bombicilla garrula), *Bergeronette jaune* (Metacilla boarula), *Bruant fou* ou de *pré* (Emberiza cia), *Bouvreuil commun* (Pyrrhula vulgaris),

(1) L'indication des espèces européennes trouvées dans l'Inde, dans les îles de la Sonde et aux Moluques, fera partie d'un autre article.

JASEUR PHOENICOPTÈRE.

Bouvreuil à longue queue (*Pyrrhula longicauda*), *le Gros-Bec* (*Fringilla coccothraustes*), *Coucou gris* (*Cuculus canorus*), *Pic cendré* (*Picus canus*), *Martin-Pêcheur alcyon* (*Alcedo ispida*), *Grue grise* (*Grus cinerea*), *la Bécassine* (*Scolopax gallinago*), *Oie à front blanc* (*Anser albifrons*), les *Canards tadorne, vulgaire, garrot et sarcelle* (*Anas tadorna, boschas, clangula et crecca*), *Harle huppé* (*Mergus serrator*), *le Cormoran* (*Carbo cormoranus*). Une recherche plus suivie dans cette île nous fournira probablement encore quelques autres espèces européennes à classer dans cette notice; elles seront indiquées dans ce recueil.

Le petit Jaseur de cet article ressemble plus par les formes et par la taille au Jaseur de l'Amérique septentrionale qu'à celui d'Europe et d'Asie; mais il diffère de ces deux espèces par la nudité des narines, qui ne sont point cachées par les petites plumes du front, trop courtes pour pouvoir couvrir celles-ci (1); par la longueur de la huppe et les belles plumes noires dont elle est garnie, enfin par le manque complet de ces appendices cartilagineux aux pennes secondaires des ailes.

Ce Jaseur du Japon, a, comme ses congénères, le tour du bec encadré par une bande noire, et la gorge d'un noir parfait; sa huppe est longue, composée d'une rangée de plumes cendré-roussâtre, et d'une seconde rangée de plumes noires qui entourent l'occiput, et forment une bande aboutissant aux yeux; la poitrine, les parties supérieures et les couvertures des ailes sont teintées de brun-cendré; une bande rouge coupe l'aile vers le milieu; toutes les pennes sont d'un cendré noirâtre, terminées de noir et à extrême pointe des ré-

(1) Voici une troisième preuve, fournie également dans la série des genres *Corvus* et *Garrula*, contraire à l'opinion de quelques méthodistes qui veulent isoler en des groupes distincts les omnivores à narines couvertes de ceux à narines glabres.

JASEUR PHOENICOPTÈRE.

miges bordées de blanc; la queue est d'un cendré-noirâtre et toutes ses plumes terminées de rouge-vif; le milieu du ventre est d'un blanc-jaunâtre, et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-marron. Longueur totale, six pouces six lignes.

On trouve l'espèce dans les environs de Nangasaki. On en voit un individu dans les galeries du Musée des Pays-Bas, et un autre dans la collection de M. Blomhof, ancien résident néerlandais au Japon.



Piroull *velouté*, mâle.

Huet.



Piroll *veloute'*, femelle adulte.

PIROLL VELOUTÉ.

KITTA HOLOSERICA A. TEMM. (Kuhl)

Le Mâle adulte, Planche 395.—*La Femelle*, planche 422.

Nous ne pouvons pas encore rendre compte dans cet article des motifs qui nous engagent (j'aurais pu dire qui nous forcent en quelque sorte) à changer une dénomination générique, basée sur un caractère, échue en partage au seul mâle d'une espèce, formant le type d'un petit groupe d'oiseaux propre aux îles des grands Archipels de l'Inde et de l'Océanie; ils sont réservés pour prendre place dans l'introduction du genre *Piroll*, dénomination française sous laquelle l'espèce de cet article est portée dans *l'analyse du système d'ornithologie*, Voyez Manuel, page LIII. L'ornithologie doit les premiers renseignements exacts sur cet oiseau à mon défunt ami Kuhl, qui en a fait mention dans l'ouvrage *Beitrag zur Zoologie* sous le nom de *Novum genus ex Corvorum familia*, pag. 150.

Cet oiseau, connu depuis long-temps, porte à la Nouvelle-Hollande le nom de *Satin-bird*; il se trouve classé avec les Corbeaux (*Corvus*) dans quelques collections publiques. Une seconde espèce, confondue avec celle-ci, et qu'on supposait être le jeune âge, se trouve indiquée sous la rubrique de mon genre *Piroll* du manuel; nous en fournissons la description et la figure pl. 396.

PIROLL VELOUTÉ:

Le mâle de cette espèce, désignée par Kuhl sous le nom de *Ptilorhynchus holosericeus*, porte en effet sur la base du bec une double rangée de plumes serrées, courtes, soyeuses, et imitant un tissu velouté. Ces petites plumes couvrent et cachent totalement l'orifice des narines, elles sont échues en partage au seul mâle, l'autre sexe n'en a point. Le seul mâle est couvert d'un plumage brillant de reflets métalliques, la femelle a des couleurs ternes. Ce beau plumage du mâle adulte est composé d'une teinte noire-bleuâtre, couverte d'un lustre brillant d'acier poli; les ailes et la queue sont d'un noir-mat; la pointe du bec est jaune, et les pieds sont jaunâtres.

La femelle adulte a les plumes du front couchées en arrière, laissant à découvert la plus grande partie des narines; les parties supérieures sont d'un vert nuancé de cendré, les ailes et la queue d'un roux légèrement verdâtre; un vert-cendré tirant plus ou moins au blanchâtre couvre les parties inférieures, et des bandes brunes, en forme d'écailles, sont répandues sur ces parties; le bec et les pieds sont bruns. Longueur totale treize pouces.

Le jeune mâle de l'année est couvert de la livrée de la femelle, mais les teintes en sont plus claires.

On a trouvé cette espèce à Port-Haching dans la Nouvelle-Hollande; on assure qu'elle habite aussi quelques îles de l'Archipel océanique.

Les Musées des Pays-Bas, de Londres et de Paris possèdent une série d'individus.



Piroll verdin, mâle adulte.

PIROLL VERDIN.

KITTA VIRESCENS. TEMM.

Le Mâle adulte.—Planche 396.

CETTE seconde espèce de Piroll, simplement indiquée dans l'*analyse du système*, Manuel d'ornithologie, a été envisagée primitivement comme le jeune du *Piroll velouté* de l'article précédent; elle en diffère cependant par des caractères très-marquans. Il faut pourtant convenir que notre oiseau prête à quelques rapprochemens avec la femelle de l'espèce précédente, avec d'autant plus d'apparence qu'on n'a pas toujours le moyen de comparer les individus. Pour éviter qu'à l'avenir de semblables méprises ne puissent avoir lieu, nous établirons d'une manière précise les caractères les plus marquans, qui peuvent servir de moyen pour distinguer les deux sexes du *Piroll verdin* de la femelle du *Piroll velouté*.

Les dimensions de cette dernière sont plus fortes; le bec est moins gros, plus bombé en dessus, et l'échancrure de la pointe moins profonde: la couleur de son enveloppe cornée est brune. Les deux sexes (1) du verdin ont le bec plus puissant, à arête un peu vive et à forte échancrure; ce bec est jaune.

(1) J'ai lieu de croire qu'il n'y a point de différence très-marquée entre le mâle et la femelle du *Piroll verdin*; mais je ne l'établis point en certitude, n'ayant vu qu'un seul mâle dont le sexe ait été constaté par la dissection.

PIROLL VERDIN.

Les différences dans les couleurs du plumage sont aussi très-caractéristiques; car, en supposant le *Verdin* revêtu de la livrée du jeune âge, il devrait nécessairement avoir un plumage plus terne que celui de la vieille femelle du *Velouté* : le contraire a lieu; car le premier a tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un vert-pré très-vif et pur; tandis que la femelle et le jeune mâle du second ont les ailes et la queue rousses et le dos d'un vert-cendré. On les distingue encore à la bigarrure des parties inférieures; le *Verdin* a le ventre et la poitrine couverts de taches blanches en forme de larmes; le *Velouté* a ces parties couvertes de bandes en croissans.

L'espèce de cet article porte sur l'aile une double rangée de petites taches blanches; les pennes secondaires et celles de la queue sont terminées de blanc pur; la gorge et le cou ont des taches blanches sur un fond gris-verdâtre; les taches en larmes du ventre et celles à peu près triangulaires de la poitrine sont disposées sur un fond vert-jaunâtre, et les plumes des couvertures inférieures de la queue sont marquées de zig-zags verts; les pieds sont bruns. Il paraît que la femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives et moins pures. Longueur onze pouces six lignes.

Cet oiseau habite l'Océanie; mais on ne sait pas au juste quelle partie.

Musées des Pays-Bas, de Paris et de Londres.



Piroll *thalassin*, adulte.

Prère.

PIROLL THALASSIN.

KITTA THALASSINA. TEMM.

L'Adulte.—Planche 401.

LE très-grand nombre d'individus de cette espèce que le Musée des Pays-Bas vient de recevoir, par les soins de nos voyageurs commis à la recherche des objets d'histoire naturelle, dans l'Archipel des Indes, nous met à même de porter un jugement décisif sur les deux espèces d'oiseaux compris jusqu'ici sous le nom collectif de *Coracias chinensis*.

La première, celle qui a servi de type à la planche enluminée de Buff. 620, sous le nom de *Rollier de la Chine*, est en effet originaire de cette vaste partie de l'Asie; la seconde, qu'on a jugée identique, ou simple variété accidentelle de ce *Rollier de la Chine*, forme une espèce distincte propre aux îles de la Sonde; elle est figurée planche 401. Les différences les plus remarquables entre ces deux espèces sont :

Le *Rollier* ou *Piroll*, des pl. enl. 620, est plus petit que notre *Piroll*, pl. col. 401; ce dernier est pourvu d'un bec proportionnellement plus fort : chez le premier la queue est longue, un peu conique, et terminée de blanc pur; l'autre a la queue d'un tiers moins longue,

arrondie, et à pennes unicolores; le premier a les ailes noires, dans le second elles sont mordorées. J'ai trouvé ces dissemblances constantes dans la comparaison établie sur trois individus de la première, et sur plus de trente de la seconde espèce; cette dernière nous est parvenue dans les états différens de l'âge et du sexe, et nous avons la certitude qu'elle n'est sujette à aucune variété dans la forme du bec, dans la longueur de la queue, ni même pas dans la couleur mordorée des ailes, qui sont de cette teinte chez les jeunes de l'année, comme dans l'état parfait du plumage. On doit convenir que les teintes du plumage, la couleur du bec et des pieds, la forme des longues plumes du sommet de la tête, et la bande noire qui passe sur les yeux, offrent, au premier coup d'œil, des rapports vraisemblables entre ces deux oiseaux.

Notre *Piroll thalassin*, en livrée parfaite, a la plus grande partie du plumage d'un vert-céladon très-brillant; une bande d'un noir velouté prend naissance à l'angle du bec, passe sur les yeux, et entoure l'occiput; la queue est d'un vert foncé terne; les ailes sont d'un roux mordoré très-vif; mais les trois ou quatre pennes secondaires les plus rapprochées du corps sont d'un bleu-cendré opalin; l'iris, le bec et les pieds sont d'un rouge-vermillon très-vif. Longueur totale, onze pouces deux ou trois lignes.

Le mâle et la femelle ont à peu près une même livrée; les jeunes de l'année diffèrent par la couleur noire du bec et des pieds, par la teinte rousse-terne des ailes, et par celle d'un bleu très-clair, à peu près blanchâtre, de tout le reste du plumage. Cette teinte bleue est plus vive dans l'âge moyen; elle passe, par nuances, du *bleu-azur clair* au *vert-céladon*. Les individus en mue ont le plumage tapiré de ces deux teintes, très-vives et pures.

On trouve cette espèce dans les îles de Java et de Sumatra.



Piroll buccoide, femelle.

PIROLL BUCCOÏDE.

KITTA BUCCOIDES. TEMM.

La Femelle. — Planche 575.

DEUX individus *femelles*, sans aucune notice sur *le mâle*, servent à constater l'existence de cette nouvelle espèce, portant tous les caractères des vrais *Pirolls* (*Kitta*), dont nous avons déjà publié plusieurs belles et intéressantes espèces dans ce recueil.

Nous donnons ici la description prise sur les deux femelles adultes, qui sont en tous points semblables, en attendant que des sujets de l'autre sexe nous soient connus.

Le lorum, le front et tout le sommet de la tête sont couverts d'une même teinte olivâtre-mordoré; l'espace au-dessous des yeux est d'un blanc-argenté; toute la nuque et les côtés du cou portent de larges taches d'un noir parfait, dont le bout de chaque plume est terminé, tandis que la partie supérieure de ces plumes est d'un blanc légèrement nuancé de jaunâtre; la gorge est blanche, marquée de petites taches noires; toutes les autres parties inférieures du corps ont une teinte couleur ocre, et chaque plume est terminée par une tache triangulaire d'un noir parfait: ces taches sont d'autant plus petites, qu'elles se rapprochent de l'abdomen qui est unicolore; tout

PIROLL BUCCOIDE.

le dos, les ailes et la queue sont d'un vert-pré très-brillant; la queue est à plumes parfaitement égales entre elles; les rémiges, étagées de la même manière que chez les autres espèces de Pirolls décrits, sont noirâtres et liserées de verdâtre; le bec est couleur de corne, mais à pointe blanche; les pieds sont d'un cendré-noirâtre, et les ongles sont d'une teinte grise. Longueur totale, cinq pouces six ou sept lignes.

Nos voyageurs qui nous ont adressé les deux sujets mentionnés, les ont tués pendant leur séjour à la baie de Lobo, sur les côtes de la Nouvelle-Guinée.

GENRE LORIOT.

GENUS ORIOLUS. LINN.

Bec en cône allongé, faiblement courbé, comprimé horizontalement à sa base, à bords tranchans; mandibule supérieure relevée par une arête, échancrée à la pointe.

Narines basales, latérales, nues, percées horizontalement dans une grande membrane.

Pieds : trois doigts devant et un derrière; tarse plus court ou de la longueur du doigt du milieu; l'extérieur soudé à ce doigt.

Ailes médiocres; la première rémige très-courte; la deuxième moins longue que la troisième, qui est la plus longue.

CES oiseaux vivent dans les bois et dans les broussailles, toujours par paires, et se réunissent en famille pour leur voyage périodique. Leur nid est artistement construit à l'extrémité des branches des arbres les plus élevés d'une forêt. Ils vivent d'insectes, de différentes sortes de baies, et s'arrangent, suivant les circonstances, des fruits de quelques autres végétaux. La couleur dominante du plumage est le plus souvent d'un jaune vif entrecoupé de masses d'un noir pur. Les femelles ont le plus souvent une teinte jaune légèrement verdâtre; les jeunes dans le premier âge ne diffèrent pas beaucoup des femelles; leur mue est simple.

GENRE LORIOT.

Les Loriots de l'ancien continent ne peuvent, sous aucun rapport, figurer dans un même groupe avec un nombre très-considérable d'espèces américaines connues sous les noms de Quiscales, Cassiques, Troupiales, Carouges, etc. Ce genre Lorient (*Oriolus*), restreint de cette manière, ne comprendra que le petit nombre d'espèces indiquées par Linnée et par Latham, qui sont modelées sur notre type européen, et auxquelles il faudra ajouter un *Oiseau de Paradis* (1), et une espèce classée par Latham dans le genre *Mainate* (*Gracula*). Je propose de classer les *Quiscales* (*Chalcophanes*) en un genre distinct, où viendront se grouper les espèces suivantes : *Chalcophanes magnus*, espèce inédite, toujours confondue avec *Gracula quiscala* des méthodes; — *Chalcophanes palliatus*, espèce inédite; — *Gracula quiscala* de Lath.; — *Gracula barita* du même auteur; — *Oriolus ferrugineus* de Lath., le même que *Gracula ferruginea* de Wilson, vol. 3, pl. 21, fig. 3, auquel il faut joindre, comme emploi double, les espèces suivantes : *Oriolus niger*, Latham, sp. 39; *Turdus Labradorus*, sp. 54; *Turdus Hudsonicus* et *Novaboracensis*, sp. 131 et 132. Nous réunissons les *Cassiques*, les *Troupiales*, les *Carouges* et les *Troupiantins* dans un seul groupe générique, sous le nom *Icterus*. Le genre *Oriolus*, tel qu'il a été publié dans l'*Index ornithologicus* de Latham, comprend encore quelques autres espèces qu'on ne pourra réunir avec nos vrais *Loriots*, ni même avec nos vrais *Quiscales* et *Troupiales*. Ce sont, *Oriolus ruber*, Lath. sp. 17, basé sur le Troupial d'Antigue de Sonnerat, tab. 68, qui est un *Etourneau* (*Sturnus*); — *Oriolus textor*, Ib. sp. 22, est du genre *Tisserin* (*Textor*); — *Oriolus leucopterus*, sp. 31, est du genre *Tangara* (*Tanagra*); — *Oriolus sinensis*, sp. 44, ou le Kink des Pl. enl. 607, est du genre

(1) M. Le Vaillant a observé que l'Oiseau de Paradis orange n'est point à sa place dans le genre *Paradisea* : c'est un vrai *Lorient*.

GENRE LORIOT.

Martin (Pastor); — enfin *Oriolus picus*, sp. 47, qui est du genre *Grimpar* (*Dendrocolaptes*).

Je n'ai pas encore pu trouver dans les collections les douze espèces indiquées dans les méthodes sous *Oriolus annulatus*, — *Brasiliensis*, — *Japacani*, — *Cinereus*, — *Vidipendulus*, — *Jamacaii*, — *Furcatus*, — *Cæruleus*, — *Annalaschkensis*, — *Caudacutus*, — *Radiatus* et *Cartagenensis*.

Réduction faite de toutes ces espèces mal classées, le genre *Loriot* (*Oriolus*) sera composé de la manière suivante :

Esp. 1. LORIOT DE PARADIS, Vaill. Ois. de Parad., Geais et Rolliers, pl. 18 et 19. — *Oriolus aureus*, Linn. Syst. 1, p. 163. *Patrie*, les Moluques.

Esp. 2. LORIOT PRINCE RÉGENT, de nos Pl. col. 320. — *Oriolus regens*. Voyez aussi la belle gravure du Voyage autour du monde, du capitaine Freycinet, pl. 22. *Patrie*, l'Océanie.

Esp. 3. LE LORIOT, Pl. enl. 26; le mâle. — *Oriolus galbula*. *Patrie*, l'Europe et l'Afrique septentrionale.

Esp. 4. LORIOT D'OR, *Oriolus auratus*, repose sur une bonne figure de Vaill. Ois. d'Af., pl. 260. *Patrie*, l'Afrique méridionale et les côtes occidentales.

Esp. 5. LORIOT RIEUR, Vaill., planche 263. — *Oriolus melanocephalus*, confondu mal à propos sous *Galbula* des méthodes. *Patrie certaine*, l'Afrique méridionale.

Esp. 6. LORIOT COUDOGAN, *Oriolus coudougan*; espèce reconnue distincte de la précédente; Vaill., pl. 261 et 262. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 7. LORIOT COULAVAN; Buff., Pl. enl. 50. — *Oriolus Chinensis*. *Patrie*, la Chine et les îles de la Sonde.

Esp. 8. LORIOT VERDET, *Oriolus viridis*. Cette espèce, non figurée,

GENRE LORIOT.

est indiquée par Latham, Ind. Supp., sous le nom de *Gracula viridis*. *Patrie*, l'Océanie.

Esp. 9. LORIOT A VENTRE BLANC, de nos Pl. col. 214. — *Oriolus xanthonotus*. M. Horsfield en a publié une bonne figure dans les Recherches de Zoologie. *Patrie*, les îles de la Sonde, particulièrement Java.



Loriot *Prince-Régent.*

Prêtre.

LORIOT PRINCE RÉGENT.

ORIOLOUS REGENS. GAIM.

L'Adulte. — Planche 320.

MM. Gaimard et Quoy, officiers de santé, chargés de la publication des découvertes en zoologie faites par l'expédition du capitaine Freycinet, viennent de publier ce beau Loriot dans la planche 22 du Recueil de Zoologie, pag. 105. Nous conservons la dénomination nouvelle dont ces naturalistes font usage, quoique la priorité de découverte eût dû faire préférer à tout autre le nom que M. Lewin donne à l'espèce, et à plus forte raison puisqu'il est dit dans le texte qui accompagne la planche du Loriot Prince Régent, que la figure a été prise sur un dessin *assez bon* de M. Lewin, gravé à Sydney. Un préambule de cette nature n'étant point une bonne recommandation pour faire valoir l'exactitude d'un portrait, je puis me permettre d'ajouter, qu'ayant fourni à ces messieurs l'occasion de faire dessiner de nouveau ce bel oiseau sur l'individu d'une conservation parfaite que j'avais apporté à Paris, leur planche a été gravée d'après le même sujet qui a servi à celle que nous avons le projet de publier dans ce recueil.

Lewin, Birds of New-Holland, désigne cet oiseau sous le nom de

RECUEIL D'OISEAUX, 54^e. LIVRAISON.

LORIOT PRINCE RÉGENT.

Melliphaga chrysocephala, mais sans rien faire connaître par rapport au genre de vie. L'inspection de l'individu dont je fis l'acquisition à Londres me fournit la certitude que l'espèce n'est point un *Philédon* (*Melliphaga*), mais un vrai Lorient, ce que la figure publiée par Lewin m'avait déjà fait préjuger. Notre oiseau porte non-seulement tous les caractères des Lorient, mais ce qui le rend plus intéressant encore, ce sont les rapports de formes et la concordance parfaite dans la nature du plumage qu'il tient avec le *Lorient de Paradis* (*Paradisea aurea*) des méthodes, espèce toujours confondue avec les Oiseaux de Paradis, et que M. Le Vaillant a le premier classée dans le genre Lorient. Les rapports entre ces deux oiseaux sont à tel point évidens que si le *Lorient Prince Régent* nous eût été envoyé sans ailes ni pattes, et la peau passée sur un long roseau, à la manière dont on prépare, dans les îles Arou, les Oiseaux de Paradis, plus d'un naturaliste l'aurait classé dans ce dernier genre.

Ce bel oiseau, dit M. Gaimard, est fort rare au port Jackson, où on le nomme *Prince Régent*; il habite les bords de la rivière Paterson et fréquente les broussailles épaisses.

Les plumes du dessus de la tête, courtes, entassées, formant velours, sont d'un jaune orange; le cou, les épaules et les plumes secondaires d'un beau jaune; tout le reste du plumage d'un noir velouté; l'iris rougeâtre. On le trouve à la Nouvelle-Hollande.

Musée des Pays-Bas.



1. Loriot à ventre blanc, mâle. 2. Id. Id. femelle.

LORIOT A VENTRE BLANC.

ORIOLOUS XANTHONOTUS. HORSF.

Le Mâle et la Femelle. — Planche 214, fig. 1 et 2.

NOTRE planche était gravée lorsque le catalogue des oiseaux de Java, publié par M. Horsfield, a paru; nous donnions à ce nouveau Lorient le nom de *leucogaster* ou à ventre blanc, parce qu'il est, jusqu'à présent, le seul de tous les Lorient connus dont le ventre n'est point jaune, tandis que toutes les espèces connues dans ce genre ont le dos jaune, et que la dénomination de *xanthonotus* est applicable à toutes. Nous ne faisons point cette remarque dans le but de critiquer la dénomination donnée par M. Horsfield, mais simplement afin que les naturalistes, qui auraient à donner un nom aux êtres nouveaux dont ils parlent, ne considèrent point comme absolument arbitraire ou de peu de valeur, l'application du premier signe de reconnaissance, auquel l'idée doit se fixer pour servir à distinguer d'une manière plus parfaite les espèces d'un même groupe ou genre.

Le mâle de cette espèce est d'un jaune-vif sur la partie postérieure du cou; la totalité du dos, les scapulaires, les couvertures du dessous de la queue, et l'extrémité interne de toutes les plumes

LORIOT A VENTRE BLANC.

latérales de la queue, en sont teintes; la tête, le cou, la poitrine, les ailes et la queue sont d'un beau noir; tout le ventre est blanc ou d'un blanc légèrement jaunâtre, marqué de mèches noires qui occupent le milieu de toutes les plumes; le bec est d'un rouge-rembruni et les pieds sont noirs. Longueur, six pouces six lignes.

La femelle n'a que le sommet de la tête, les joues et la nuque d'un cendré-brun; le dos et les scapulaires d'un jaune-olivâtre; le croupion, les couvertures du dessous de la queue et l'extrémité de ses pennes d'un beau jaune; les ailes brunes-noirâtres, à rémiges lisérées de blanc et ses pennes secondaires bordées d'olivâtre; la gorge et le devant du cou gris et blanchâtres mêlés; enfin les autres parties inférieures comme chez le mâle.

Ce Lorient, le plus petit d'entre la belle série d'espèces qui composent ce genre, est originaire de Java. Les dépouilles existent dans les Musées des Pays-Bas, de Paris, de Londres et de Vienne.



Troupiale *diadème*.

Leis.

TROUPIALE DIADÈME.

ICTERUS DIADEMATUS. TEMM.

Planche 482.

CE grand Troupiale a le front et une partie du sommet de la tête ornés d'une huppe élégante et légère, dont les grandes plumes latérales se courbent faiblement et forment l'arc; le bec est long, droit, à base de l'arête avancée entre les plumes du capistrum; ce bec est d'un blanc-bleuâtre. Les plumes de la huppe, le cou, toutes les parties inférieures, le dos, le manteau, les ailes et les deux pennes du milieu de la queue sont d'un noir faiblement nuancé d'olivâtre; les petites et moyennes couvertures des ailes, le croupion, l'abdomen et les pennes latérales de la queue sont jaunes-citron; les pieds sont noirs.

Le Musée des Pays-Bas a reçu cette espèce du Mexique.

TROUPIALE MASQUÉ.

ICTERUS PERSONATUS. T E M M.

Nous donnons ici la description succincte des couleurs du plumage d'une espèce nouvelle que le nombre borné des planches de cet ouvrage ne nous permet pas de figurer.

Ce Troupiale a le bec de longueur moyenne, bleuâtre; la face, la gorge et une partie du devant du cou sont noirs, le tour de l'œil et le capistrum à peine compris dans cet espace noir; la tête, la nuque et le dos sont d'un vert-jaunâtre, et le reste du corps d'un jaune un peu verdâtre; les ailes et la queue sont noires, la dernière l'est en totalité, mais les petites et moyennes couvertures alaires sont d'un blanc pur; de larges bordures blanches entourent les grandes couvertures et les pennes les plus proches du corps; les pieds sont bleus. Longueur totale sept pouces.

On le trouve à la Jamaïque.



Etourneau unicolore.

Probosc.

ÉTOURNEAU UNICOLORE.

S T U R N U S U N I C O L O R . MARMORA.

L'Adulte. — Planche 111.

LE mâle adulte, revêtu du plumage d'été, a toutes les parties du corps, les ailes et la queue d'un noir lustré, dont l'uniformité est relevée par de légers reflets pourprés, peu éclatans, même assez mat sur les parties inférieures; la base du bec noirâtre et la pointe jaune; les pieds d'un brun-jaunâtre. Longueur totale, huit pouces.

La femelle ressemble au mâle figuré de grandeur naturelle sur la planche 111; mais les reflets sont moins brillans.

Les jeunes, avant la première mue, sont d'un gris-brun, constamment plus foncé que dans les jeunes de l'Étourneau vulgaire. Après leur première mue, et seulement pendant l'hiver, on leur voit de très-petites taches blanchâtres au bout des plumes, qui disparaissent au printemps par le frottement et par l'action de l'air et du jour.

Cette espèce a été indiquée dans le Manuel d'Ornithologie, vol. 1, page 133. M. de la Marmora en a fait mention dans un mémoire lu à l'Académie de Turin, le 28 août 1819. Nous n'avons pas eu occasion de la voir dans le pays qu'elle habite; mais M. le chevalier de la Marmora, qui a séjourné très-long-temps en Sardaigne, nous a dit,

ÉTOURNEAU UNICOLORE.

que l'espèce n'émigre point; qu'elle s'éloigne peu des lieux qui l'ont vu naître, et qu'elle ne se mêle jamais avec l'Étourneau vulgaire, espèce très-commune dans ces contrées, et dont l'émigration par bandes a lieu régulièrement comme dans les autres contrées de l'Europe. Les couleurs des jeunes et des adultes de ces deux espèces offrent des différences constantes. Elle habite parmi les rochers, dans les fentes desquels elle place son nid; se rapproche comme notre Sansonnet des habitations rustiques, et se pose sur le toit des maisons. Les mœurs et la nourriture des deux espèces sont les mêmes.

On a trouvé cet oiseau en Sardaigne et en Égypte, où l'espèce est très-répandue; on peut *présumer* qu'il se trouve aussi en Sicile et *probablement* dans le midi de l'Espagne.



Etourneau cendrillard.

Prêtre.

ÉTOURNEAU CENDRILLARD.

STURNUS CINERACEUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 556.

LE Japon, où l'on trouve un si grand nombre de nos mammifères et surtout de nos oiseaux d'Europe, ne paraît pas compter dans sa faune l'Étourneau vulgaire, *Sturnus vulgaris*, qui pullule jusque dans la Russie asiatique. Si notre *Sansonnet* ne s'est pas répandu comme tant d'autres espèces, de proche en proche, jusqu'à ces îles placées sur les limites orientales de l'Asie, nous voyons cependant que la nature s'y est montrée constante (si j'ose m'exprimer ainsi) à reproduire sous une latitude à peu près correspondante le même type, quant aux formes totales, que celui de notre Etourneau vulgaire. L'espèce nouvelle dont nous donnons ici le portrait semble, en effet, occuper, vers l'autre extrémité de l'hémisphère oriental, la place assignée ici à notre Etourneau; elle en a le port, la taille, tous les caractères accessoires et le même genre de vie, mais les couleurs du plumage sont essentiellement disparates; sa livrée terne ne porte non plus les teintes métalliques dont le plumage de nos deux espèces d'Etourneaux d'Europe, la *vulgaris* et l'*unicolor*, sont couvertes;

ÉTOURNEAU CENDRILLARD.

comme celles-ci, l'*Etourneau cendrillard* n'offre aucune différence remarquable dans la livrée des deux sexes.

L'adulte a les plumes du sommet de la tête un peu longues et noires; le front ceint d'un bandeau blanc; le devant du cou et la région de l'ouïe d'un blanc terne, souvent marqué de petites mèches noires; les côtés et le bas du cou d'un cendré-noirâtre marqué de mèches d'un cendré plus clair; la poitrine cendrée, et le reste des parties inférieures d'un blanchâtre-cendré; la nuque, le manteau, le dos, les ailes et la queue gris-cendré uniforme, mais le croupion blanchâtre; toutes les plumes de la queue ont, vers la pointe de leurs barbes, une tache blanche, qui est cachée lorsque la queue n'est pas étalée; les rémiges sont noires, finement lisérées de blanc; une bande blanche longitudinale couvre les ailes dans leur longueur: elle est formée par les bordures blanches des plumes secondaires; le bec est d'un rouge-orange marbré de noir, et les pieds sont couleur d'ocre. Longueur totale, huit pouces.

La connaissance de cette espèce est due à M. von Siebold; ses notes manuscrites nous apprennent que l'espèce vit sur les arbres où elle niche; la nourriture se compose de fruits et de graines. Les Japonais donnent à cet Etourneau les noms de *wakatori*, *mukwari* ou *mukdori*.



Stourne bronze', mâle.

Prêtre.

STOURNE BRONZÉ.

LAMPROTORNIS METALLICUS. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 266.

Nous avons publié, pl. 149 de ce recueil, les figures du mâle et de la femelle ou du jeune d'un Stourne, très-voisin de celui dont nous donnons ici le portrait grandeur naturelle du mâle. Les différences entre ces oiseaux du même climat portent, en premier lieu, sur la forme et la longueur de la queue, et, comme caractère plus secondaire, sur les teintes plus vives, plus brillantes et plus nuancées des couleurs du plumage. Le *Stourne chanteur* est moins grand que celui-ci; son bec est comparativement plus grêle; la queue est de moyenne longueur et faiblement arrondie; tout le plumage a des nuances moins brillantes et moins pourprés. Dans le *Stourne bronzé* la queue est longue, très-étagée, et les deux pennes du milieu, terminées en pointe, dépassent de plus d'un demi-pouce toutes les autres; des reflets brillans, pourpres et violets, rivalisent d'éclat avec les belles teintes vertes-métalliques dont le plumage est orné. Des plumes longues et pointues couvrent la tête, la nuque, le devant du cou et le dos; les nuances métalliques dont elles sont peintes changent en pourpre, en violet et en vert, selon le jour qui

STOURNE BRONZÉ.

les éclaire; un violet-métallique plus décidé colore les plumes du dos et celles de toutes les parties inférieures du corps; toute l'aile et la queue sont d'un beau vert-métallique; le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, huit pouces et demi.

Les jeunes ou les femelles ont une teinte grise, nuancée d'une légère teinte verte-métallique; le milieu des plumes longues et acuminées du cou et de la tête est d'un ton vert-métallique, mais les bordures et l'extrémité sont d'un blanc pur; cette distribution des couleurs forme des stries longitudinales sur toutes les parties inférieures du plumage; les ailes et la queue sont brunes sans reflets métalliques.

Il est possible que la femelle adulte ne diffère que bien peu du mâle dans cet état; car j'ai pu m'assurer par l'examen de plusieurs individus de cette espèce, et sur un nombre très-considérable de ceux du *Stourne chanteur*, que la mue s'opère chez ces oiseaux de la même manière que chez nos Etourneaux d'Europe; on voit de l'une comme de l'autre espèce des individus revêtus en partie du plumage du jeune âge et de l'adulte.

On trouve cette belle espèce dans les îles de Timor et de Célèbes. Musées des Pays-Bas et de Paris.



1. Stourne chanteur, mâle. 2. Id. femelle.

Préves.

STOURNE CHANTEUR.

LAMPROTORNIS CANTOR. TEMM.

Le Mâle et la Femelle. — Planche 149, fig. 1 et 2.

CETTE espèce mérite de faire exception à l'opinion assez généralement accréditée, que la beauté du plumage et les sons harmonieux de la voix ne se trouvent point réunis dans les oiseaux. Le Stourne chanteur, l'une des plus petites espèces de ce genre (1), est un chantre mélodieux, et son plumage ne le cède point en vivacité de reflets aux plus beaux oiseaux réunis dans ce groupe.

Dans les deux sexes on voit des plumes longues, étroites et pointues sur la tête et au cou. Le mâle se distingue par un plumage d'un vert glacé, où brillent des reflets nuancés suivant les différens jours, de vert ou de pourpre métalliques; les penes des ailes et celles de la queue sont noires, bordées de vert métallique; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle a les parties supérieures d'un cendré verdâtre, avec de légers reflets métalliques sur les bords et à l'extrémité des plumes;

(1) Les caractères et les mœurs des oiseaux qui composent ce groupe, seront indiqués dans les généralités; on donnera aussi les indications de toutes les planches enluminées de Buffon et des oiseaux d'Afrique figurés par Le Vaillant, qui font partie de ce genre. Les caractères du genre *Stourne* se trouvent dans le *Manuel d'Ornithologie*.

STOURNE CHANTEUR.

les ailes sont d'un cendré noirâtre; toutes les plumes des parties inférieures ont une tache longitudinale ou mèche d'un vert métallique, disposée sur un fond blanc. Les jeunes de l'année sont entièrement d'un gris cendré terne, marqués sur les parties inférieures de gris plus foncé. Longueur, sept pouces quatre ou cinq lignes; quelques individus ont jusqu'à six lignes, mais jamais au-delà (1).

C'est *TURDUS CANTOR*. Gmel. *et* Lath. *Syn.*, v. 1, Sp. 74. — LE PETIT MERLE DE L'ISLE PANAYE. Sonnerat. *Voyag. tab.* 73. M. Horsfield en fait une nouvelle espèce de Merle, sous le nom de *Turdus chalybeus*. Voyez sa huitième espèce. *Transactions Linnéennes*, v. 13, p. 148.

On trouve ce Stourne dans l'île de Java : selon M. Horsfield, il y porte le nom de *Siling*. L'espèce est très-répandue; elle vit en grandes troupes, se plaît avec le bétail, et niche en compagnie dans les colombiers et sur les édifices; sa voix est mélodieuse. Les Javanais aiment à entendre le chant de ces oiseaux, et ils les tiennent en cage.

(1) On ne doit point confondre cette espèce avec deux autres *Turdus columbinus* et *mauritianus* de Latham; elles sont distinctes, mais voisines et difficiles à reconnaître de celle-ci.



Stourne à sourcils rouges.

Prêtre.

STOURNE A SOURCILS ROUGES.

LAMPROTORNIS ERYTHROPHRIS. TEMM. †

L'Adulte. — Planche 267.

Nous n'avons reçu que deux individus de ce singulier oiseau, paré d'une manière toute particulière; M. Reinwardt les a rapportés de son voyage aux Moluques. Les mœurs ne sont point indiquées, on sait seulement que les Malais de l'Archipel connaissent l'espèce sous le nom de *Katupi*.

Les formes générales et celles prises du bec, des pieds et des ailes, sont les mêmes que dans les espèces du genre *Lamprotornis*; la queue est fortement conique et les deux pennes du milieu plus longues à proportion que toutes les autres; des plumes d'un rouge éclatant, cartilagineuses, dures, sans barbes et très-serrées les unes contre les autres, couvrent les côtés du front, s'étendent en larges sourcils et descendent sur les côtés de l'occiput; au toucher elles ont l'élasticité et la dureté de crins, et leur réunion forme une espèce de brosse; vues à la loupe, elles sont cartilagineuses, luisantes, et ressemblent à ces appendices de la même nature, dont quelques plumes des oiseaux compris dans le genre *Jaseur* (*Bombyciphora*) sont pourvues; leur couleur est aussi d'un rouge-vermillon très-

STOURNE A SOURCILS ROUGES.

éclatant; des plumes d'un noir-plein entourent l'orbite des yeux et couvrent le méat auditif; la ligne moyenne du sommet de la tête, tout le cou, le dos, la poitrine, le ventre et les cuisses, sont d'une jolie couleur de plomb ou cendré-bleuâtre; les ailes ont une teinte verte-olivâtre, mais le bout des rémiges est brun; l'abdomen et toutes les couvertures de la queue sont jaunes; la queue est olivâtre, à baguettes brunes; et les deux pennes du milieu, coupées carrément, ont du blanc-jaunâtre sur toute la partie qui dépasse les pennes latérales; le bec est noir; l'iris d'un jaune-clair; et les pieds, dans le vivant, d'un jaune très-vif, mais d'un jaune-pâle dans les individus séchés. Longueur totale, neuf pouces.

On trouve cette nouvelle espèce dans l'île Célèbes, aux environs de Ménado et dans l'île Taguatto.

Musée des Pays-Bas.



Merle à pieds rouges, mâle.

MERLE A PIEDS ROUGES.

+*TURDUS RUBRIPES.* TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 409.

LE nombre des oiseaux inédits que les naturalistes, les voyageurs, et même les commerçans, rapportent des différentes parties du monde va toujours croissant; il n'est point d'île, point de côte, où les vaisseaux européens abordent, qui n'offrent aux naturalistes des objets nouveaux à recueillir pour les Musées d'histoire naturelle.

La position géographique de l'île de Cuba entre les deux Mexiques et les terres de l'Amérique méridionale, ne ferait point supposer que les oiseaux dont elle est peuplée offrissent des différences spécifiques avec ceux trouvés dans les contrées des deux Amériques qui forment le littoral du golfe du Mexique, si plusieurs espèces rapportées récemment de cette île et de quelques-unes des Antilles n'eussent servi à nous prouver que ces îles nourrissent aussi des espèces d'oiseaux et de mammifères qu'on n'a point encore trouvées sur le continent. De ce nombre est l'espèce nouvelle de Merle, signalé et figuré dans cet ouvrage.

Nous lui donnons le nom de Merle à pieds rouges, parce qu'il est bien caractérisé au moyen de cette dénomination. Le Tilly (Buffon,

MERLE A PIEDS ROUGES.

pl. enl. 560, fig. 1) (*Turdus plumbeus*) a comme lui non-seulement les pieds, mais aussi le bec d'un beau rouge, tandis que cette espèce nouvelle a le bec noir. Ce merle a les mêmes formes que son congénère du Mexique, désigné dans ce Recueil sous le nom de *Turdus migratoroïdes*; mais il est un peu plus gros, et la queue de notre *Turdus rubripes* est un peu plus étagée.

Sur le devant du cou se dessine une belle plaque d'un noir parfait, mais toutes les plumes dont elle est formée sont d'un blanc pur à la base; la gorge est aussi d'un blanc pur; les parties supérieures sont d'un bleu-ardoise clair; la bande du lorum et toutes les couvertures des ailes sont noires: ces dernières et les rémiges portent de larges bordures de la même couleur que les plumes du dos; une teinte plus claire couvre la poitrine et le ventre; l'abdomen et les cuisses sont d'un roux de rouille; les couvertures du dessous de la queue blanches; la queue est noire; mais les trois pennes latérales offrent un grand espace blanc, la quatrième une pointe blanche; les pieds et le bord nu de l'orbite des yeux sont d'un rouge vif. Longueur totale, neuf pouces neuf lignes.

L'île de Cuba et les Antilles sont les lieux de sa demeure; ses mœurs nous sont inconnues. On voit des sujets dans les Musées des Pays-Bas et de Paris.



Merle *eunome*, mâle.

Prêtre.

MERLE EUNOME.

TURDUS EUNOMUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 514.

CETTE espèce nouvelle est de la taille de notre Merle à collier d'Europe. Le dessus de la tête, la nuque et le manteau portent de larges mèches noires sur un fond brun-cendré; une grande tache noire couvre le méat auditif; le dos et les ailes sont variés de roux de différentes teintes; la queue et les rémiges sont noires à lisérés roux; un collier noir parsemé de blanc couvre la poitrine; une large bande blanche passe au-dessus des yeux; le devant du cou est blanc, marqué de taches triangulaires noires, et le blanc des autres parties inférieures est varié de grandes taches noires très-nombreuses sur les flancs; pieds bruns; bec noir à base jaune. Longueur, neuf pouces.

La femelle ou le jeune manque de collier, remplacé par des taches triangulaires; toutes les couleurs du plumage sont moins vives et plus claires que dans le mâle.

On le trouve au Japon.

MERLE DAULIAS.

TURDUS DAULIAS. TEMM.

Planche 515.

UNE tache noire couvre le lorum ; le front brun ; la tête, les côtés du cou et la gorge d'un cendré-noirâtre ; le menton blanc ; la poitrine d'un cendré-olivâtre ; la nuque, le dos et les couvertures des ailes d'un roux-olivâtre foncé ; les rémiges et la queue d'un noir glacé de cendre ; tache blanche sur la barbe intérieure des trois pennes latérales de la queue ; les flancs d'un cendré-olivâtre ; tout le reste des parties inférieures d'un blanc pur ; la base du bec jaune, et le reste noir ; les pieds jaunâtres et les ongles bruns. Longueur, huit pouces huit lignes.

Les sexes ne diffèrent que par les teintes plus claires chez la femelle.

On le trouve au Japon.



Merle *daulias*, adulte.



Merle carde, adulte.

Huet.

MERLE CARDE.

TURDUS CARDIS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 518.

CE Merle, qui de même que les deux précédens et le suivant sont dus aux recherches de M. Van-Siebold au Japon, a toutes les parties supérieures du corps, la tête, les ailes, la queue, le cou et la poitrine d'un noir parfait; les flancs et le bord externe des couvertures inférieures de la queue sont également noirs; le ventre et la ligne moyenne de ces couvertures caudales sont d'un blanc pur, marqué, sur les côtés du ventre, de petites taches triangulaires noires. Le bec, les pieds et les ongles sont d'un beau jaune. Longueur, huit pouces.

La femelle est d'un noir cendré.

On le trouve au Japon.

MERLE CHRYCOLAUS.

+ *TURDUS CHRYCOLAUS.* TEMM.

Le Mâle. — Planche 537.

DE la taille du Mauvis d'Europe. Toutes les parties supérieures d'un brun-olivâtre; la queue de cette couleur, sans aucune tache; les rémiges brunes bordées d'olivâtre; la ligne moyenne de la gorge d'un roux-clair; la poitrine d'un roux-olivâtre; les flancs d'un roux très-vif; le milieu du ventre, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc pur; le bec et les pieds bruns. Longueur, sept pouces et demi.

La femelle a les couleurs plus claires, mais leur distribution pareille à celles du mâle que nous figurons.

On le trouve au Japon.



Merle *chrysolais*.

Prêtre.



Merle *citrin*, mâle.

MERLE CITRIN.

TURDUS CITRINUS. LATH.

Le Mâle. — Planche 445.

C'EST sous ce nom que Latham en fait mention dans l'Index ornith. vol. 1, sp. 83, et c'est sous le nom de *Montanus*, apparemment parce qu'il habite les montagnes, que nos voyageurs l'ont envoyé de Batavia.

Il est de la taille et a les formes de notre *Mauvis* (*Turdus iliacus*). La tête, le cou, et les parties inférieures de la gorge aux cuisses sont d'un beau roux orange; un cendré bleuâtre couvre les cuisses, le dos, les ailes et la queue; cette dernière partie est un peu plus foncée, et les rémiges sont noirâtres sur les barbes intérieures; une grande tache blanche couvre le haut de l'aile; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont aussi d'un blanc pur; le bec est noir. Pas de différence dans les sexes. Longueur, huit pouces trois ou quatre lignes.

On le trouve dans les îles de Java et de Sumatra, où l'espèce paraît être commune.

MERLE MESSAGER.

T
TURDUS INTERPRES. KUHL.

Le Mâle. — Planche 458.

CET autre merle inédit est de la taille du *Turdus mustelinus* d'Amérique: nos voyageurs, Van Hasselt et Kuhl, et les voyageurs français Duvaucel et Diard, en ont fait l'envoi des îles de la Sonde.

Front, sommet de la tête et nuque d'un brun marron; tour des yeux, joues, devant du cou et de très-grandes taches sur la poitrine et les flancs, d'un noir parfait; les grandes taches sont placées sur le fond blanc qui couvre les parties inférieures; dessus du corps, ailes et queue, d'un cendré noirâtre; sur la penne latérale de celle-ci une tache blanche, et une très-petite sur la seconde; une grande tache blanche sur le poignet de l'aile, et une bande blanche transversale vers le milieu; bec noir, pieds jaunes, iris brun. Longueur, six pouces sept lignes.

On le trouve à Java et à Sumatra. Je n'ai pas trouvé de différence dans les sexes.



Merle *messenger*, mâle.



Merle *Ochrocephale*, mâle.

MERLE OCHROCÉPHALE.

TURDUS OCHROCEPHALUS. G_{MEL.}

Le Mâle. — Planche 136.

Ce Merle, indiqué dans les catalogues méthodiques de la treizième édition de Linnée, et dans Latham, *Index ornithologicus*, a été figuré d'une manière méconnaissable par Brown. Le portrait exact que nous en publions, de grandeur naturelle, servira à mieux faire connaître cet oiseau.

La taille et les formes sont celles du Merle noir d'Europe, mais la queue est plus étagée. Les ailes et les plumes caudales sont d'un vert clair assez pur; la couleur verte du dos est mélangée de cendré; elle paraît plus terne, et chaque plume de cette partie, ainsi que toutes celles du cou, ont une étroite ligne blanche formée par la baguette qui est de cette couleur; le sommet de la tête et les joues sont colorés d'une belle teinte jaune d'ocre; les lorums et deux grandes taches en forme de moustaches, sont d'un noir profond; la gorge est blanche, les couvertures du dessous de la queue jaunâtres, et tout le reste des parties inférieures est d'un verdâtre cendré, mêlé de blanchâtre; toutes les baguettes des plumes du cou et de la poitrine sont d'un blanc pur; le bec et les pieds sont d'un beau noir. Longueur totale, dix pouces.

MERLE OCHROCÉPHALE.

Ce Merle est recherché par les naturels de l'île de Java qui le tiennent en cage; son chant est, dit-on, mélodieux, et sa voix facile; elle imite le chant des autres oiseaux.

L'espèce a donné lieu à un double emploi dans les catalogues méthodiques; elle s'y trouve indiquée sous le nom de *TURDUS OCHROCEPHALUS*. Gmel. *Syst.* 1, p. 821; — Lath. *Ind. Orn.* v. 1, p. 355, sp. 103, et sous celui de *STURNUS ZEYLANICUS*. Gmel. *Syst.* 1, p. 804; — *YELLOW-CROWNED-THRUSH*, BROWN, *Illus. Zool.* pag. 50, tab. 22.

Ce Merle habite les îles de Java et de Sumatra. On le trouve dans plusieurs collections.



Merle oreillon - brun.

Prêtre.

191

MERLE GREILLON-BRUN.

TURDUS AMAUROTIS. TEMM.

Planche 497.

SOMMET de la tête et nuque d'un cendré-bleuâtre terne; chaque plume striée longitudinalement de cendré bleuâtre plus vif; de la commissure du bec part une bande marron qui passe au-dessous des yeux, et vient couvrir l'orifice des oreilles; la bande de chaque côté vient s'unir par l'extrémité sur le devant du cou; gorge, devant du cou et poitrine d'un cendré clair marqué de petites taches et de stries blanches; milieu du ventre blanc; flancs d'un cendré roussâtre; dos d'un brun glacé de bleuâtre; ailes et queue d'un brun noirâtre; bec noir, pieds bruns. Longueur, neuf pouces et demi.

Point de différence marquée dans les sexes.

Cette espèce vit au Japon, et a été envoyée au Musée des Pays-Bas par M. le docteur Von Siebold. Tous les exemplaires des deux sexes que nous venons de recevoir paraissent revêtus du plumage de l'état adulte.

MERLE OREILLON-NOIR.

TURDUS MELANOTIS. T E M M.

Planche 498.

CE nouveau Merle de l'Amérique septentrionale diffère si peu par toutes les formes, même par la nature du plumage, de celui du Japon, qu'on les prendrait pour des oiseaux de la même contrée, différant spécifiquement seulement par de légères disparités dans la couleur du plumage.

Celui-ci est d'un bleu un peu plus vif que la couleur de plomb; le dessous de la queue et le bout de toutes les plumes sont d'un noir plein; du noir parfait couvre le lorum; une bande de la même couleur prend son origine à la commissure du bec, passe au-dessous des yeux, et vient couvrir l'orifice des oreilles. Le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, huit pouces deux lignes.

On trouve cette espèce au Mexique.



Merle oreillon - noir.

Prêtre.



Turdoide *azurin*, mâle.

TURDOÏDE AZURIN.

TURDUS AZUREUS. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 274.

CET oiseau est le plus grand de tous ceux que nous avons trouvé à classer dans la section des Turdoïdes, espèces trop rapprochées des vrais *Turdus* (Merles et Grives), pour les distraire de ce genre. Ils se trouvent réunis en sections par les mêmes motifs qui ont servi à sectionner les *Grives* et les *Merles*; le genre *Turdus* étant très-nombreux en espèces, il a bien fallu faire de petites coupes pour faciliter les recherches dans un *species*. Nos *Turdoïdes* sont des *Merles* à tarses et à bec plus courts que dans les types d'Europe. Au reste, la ligne de démarcation, entre le genre *Turdus* et le genre *Sylvia*, est bien difficile à tracer; les plus grandes espèces du groupe *Sylvia* (Bec-fin) et les plus petites du groupe *Turdus* (Merle) se touchent de si près par les formes totales; ils ont des mœurs, des habitudes et un régime si analogues, que pour séparer les espèces de ces deux genres, et de quelques autres qui se touchent également de très-près, on doit souvent avoir égard à la seule limite indiquée par la grandeur, et se résoudre à choisir nos espèces européennes comme type de ces divisions, à peu près conventionnelles.

TURDOÏDE AZURIN.

Le tableau méthodique que nous donnerons des genres *Turdus* et *Sylvia* servira à mieux faire apprécier tous ces rapports, qui se trouvent simplement indiqués dans nos différens articles.

Cette espèce est caractérisée par un bec court et proportionnellement un peu élargi, et par une nudité apparente derrière et en dessous des yeux; un cercle de très-petites plumes serrées entoure l'orbite. Nous ne connaissons point ses mœurs.

Le sommet de la tête et les bordures des plumes des ailes et de la queue sont d'une belle teinte azur; l'occiput, la nuque, les côtés du cou et le croupion, sont d'un bleu beaucoup plus foncé; les plumes des ailes et de la queue, à l'exception des larges bordures, ont une teinte bleue-noirâtre; les plumes du dos sont d'un brun-olivâtre marqué de zones bleues; toutes ces teintes offrent des nuances plus ou moins variées, et brillantes suivant le jour qui les éclaire; depuis la base du bec jusque vers le milieu du ventre règne une teinte brune-olivâtre; tout le reste des parties inférieures est d'un bleu-noirâtre; le bec et les pieds sont noirs; la couleur naturelle de la nudité ophtalmique ne peut être déterminée sur l'individu séché. Longueur, huit pouces et demi.

La femelle a tout le dessous du corps d'un bleu-noirâtre, et les teintes sont moins vives que dans le mâle.

On trouve cette belle espèce à Java, Banda, Banca et Sumatra. Musées des Pays-Bas et de Paris.



Turdoide à épaulettes rouges.

Prêtre.

TURDOÏDE A ÉPAULETTES ROUGES.

TURDUS PHOENICOPTERUS. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 71.

L'ESPÈCE donnée ici comme type de la section que j'établis dans le grand genre *Turdus* se distingue des oiseaux connus sous les noms de *Merle* lorsque le plumage est coloré par grandes masses, et de ceux nommés *Grive* quand le plumage est grivelé ou peint de petites taches, par le seul caractère observé dans le peu de longueur du bec plus court que la tête, tandis que chez les Merles et les Grives le bec est de la même longueur ou plus long que la tête. Cette section, purement arbitraire, n'a été formée que pour servir à classer d'une manière un peu plus régulière un groupe d'oiseaux très-nombreux en espèces, et qui, vu ce nombre toujours croissant d'êtres qu'on est forcé d'y classer, augmente les difficultés dans les recherches. Parcourir un *species* aussi nombreux (1) lorsqu'il s'agit de vérifier si l'oiseau est inédit ou déjà indiqué dans les méthodes, est un travail auquel le naturaliste se trouve toujours

(1) Indépendamment des espèces classées dans les genres *Lamprotornis*, *Pastor*, *Cinclus*, *Meliphaga* et *Myothera*, tous formés d'oiseaux distraits du genre *Turdus*, on y trouve encore plusieurs espèces qui doivent être classées dans des genres établis par Linné et qui ne sont point à leur place dans celui-ci.

TURDOÏDE A ÉPAULETTES ROUGES.

peu enclin à consacrer son temps. Ce motif m'a fait adopter la division dans laquelle plusieurs espèces mal classées se trouvent désormais réunies (1).

Ce Turdoïde, figuré de grandeur naturelle, a la presque totalité du plumage d'une teinte noir-bronzée à reflets violets et bleuâtres; les ailes et la queue sont d'un noir-mat, mais toutes les plumes ont des bordures d'un vert métallique; toutes les petites couvertures des ailes sont d'un rouge-vif; le bec et les pieds sont noirs.

Il est dit par erreur sur la couverture de la 12^e. livraison que cet oiseau se trouve à Mindanao; l'individu du cabinet de M. le baron Laugier a été envoyé du Sénégal.

(1) On peut classer dans cette section du genre *Turdus*, *Muscicapa psidii* Lath., sp. 27. — *Turdus cafer* Lath., sp. 99, dont le double emploi est *Muscicapa hæmorhousa*, id. sp. 26, le même que pl. enl. 563, fig. 1, et le *Merle cul-rouge* Vaill., Ois. d'Afr., vol. 3, tab. 107, fig. 1. — *Turdus chrysorhoëus* Temm., ou le *Culdor* de Vaill., tab. 107, fig. 2, et Brown, *Illust. Zool.*, tab. 31. — *Turdus Le Vaillantii* Temm., Buff., pl. enl. 317, ou le *Brunoir* Vaill., pl. 106, fig. 1. — *Turdus cochinchinensis* Lath., sp. 113, pl. enl. 643, fig. 3; d'après un individu à plumes collées et à queue tronquée, nous publierons de bonnes figures du mâle et de la femelle. Plusieurs autres espèces font partie de cette section.



Turdoide *ensanglanté*, mâle.

TURDOÏDE ENSANGLANTÉ.

TURDUS DISPAR. HORSF.

Le Mâle adulte. — Planche 137.

IL paraît, d'après l'indication très-succincte de M. Horsfield, que c'est ici la seizième espèce de ses Merles; je la classe dans ma section des Merles turdoïdes, dont la taille est petite, le bec court, et les pieds faibles à tarse courts; le Verdin ou *Turdus cochinchinensis*, placé mal à propos avec les Philedons (*Meliphaga*) et la *Muscicapa psidi*, sont les types de cette section dans le genre des Merles (*Turdus*), dont nous avons publié quelques espèces, et parmi lesquelles nous en ferons connaître un nombre assez considérable dans les livraisons suivantes.

Le Turdoïde ensanglanté est caractérisé par une réunion de petites plumes un peu cartilagineuses et d'un rouge vermillon pur qui couvrent la gorge du mâle; ces plumes ressemblent à celles qui ornent l'extrémité des plumes secondaires des ailes des Jaseurs d'Europe; toute la tête et la nuque sont d'un noir profond; le dos, les ailes et les bords extérieurs des plumes de celles-ci sont d'un jaune olivâtre; la queue est d'un brun noirâtre; la poitrine est colorée d'un beau jaune rougeâtre, et toutes les autres parties inférieures sont d'un jaune pur; le bec est noir, et les pieds sont d'une teinte cendrée.

TURDOIDE ENSANGLANTÉ.

Les individus que l'on nous envoie pour des femelles, mais qui sont peut-être des jeunes, n'ont pas le capuchon qui recouvre la tête d'un noir aussi parfait que le vieux mâle; ils sont privés de ces belles plumes rouges à la gorge, et les teintes générales de leur plumage sont moins vives; la gorge et la poitrine sont nuancées d'une couleur de brique blanchâtre.

La longueur totale de cette nouvelle espèce est de six pouces six lignes; le nom de pays est *Chiching-goleng*. On la trouve dans l'île de Java.

Musée de Paris, des Pays-Bas et de Londres.



Turdoide *Cap-nègre*, mâle.

TURDOÏDE CAP-NÈGRE.

TURDUS ATRICEPS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 147.

LATHAM classe cette espèce parmi les Pie-grièches, ou *Lanius*, sous le nom de BLACK-HEADED SHRIKE, *Gen., syn., vol. 1, pag. 165, tab. 6.* C'est LANIUS MELANOCEPHALUS de Gmel. *Syst. 1, pag. 309,* et de tous les autres catalogues méthodiques. Latham, qui s'est trompé sur le genre dont cet oiseau doit faire partie, nous dit aussi que les îles de Sandwich sont sa patrie. Des erreurs de cette nature sont assez souvent répétées dans cet ouvrage. M. Horsfield n'en fait point mention dans son arrangement méthodique des oiseaux de Java.

Un beau noir couvre toute la tête et s'étend sur la gorge, ainsi que sur une partie du devant du cou; ce noir est lustré de teintes pourprées sur les plumes du sommet de la tête, et de teintes verdâtres sur celles de la gorge; un beau vert couvre la partie inférieure du cou, le dos, la poitrine et le poignet de l'aile; des teintes plus jaunâtres sont distribuées sur le reste des ailes, et elles forment de larges bordures aux pennes secondaires; les barbes intérieures de ces pennes et les rémiges sont d'un noir mat; le ventre, l'abdomen, le croupion et la pointe de toutes les pennes de la queue sont d'un beau jaune;

TURDOIDE CAP-NÈGRE.

du noir mat forme une large zone à quelque distance de l'extrémité de la queue, dont la partie supérieure est colorée de vert jaunâtre. Le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, six pouces deux lignes.

La femelle diffère du mâle par le noir moins brillant du sommet de la tête et de la gorge; ce noir est nuancé de verdâtre, et une teinte olivâtre couvre le front; toutes les parties supérieures sont d'un vert moins pur que dans le mâle, et des taches noirâtres sont répandues sur les plumes du croupion; la base de la queue est du même vert que le dos; la zone noire est plus large, et l'extrémité jaune des pennes moins grande; toutes les parties inférieures sont d'un vert terne, légèrement nuancé de jaunâtre sur l'abdomen; les rémiges sont d'un brun noirâtre.

MM. Reinwardt et Diard ont envoyé plusieurs individus de cette espèce qui paraît répandue dans les îles de Java et de Sumatra. On ne nous dit rien de ses mœurs.

Musées des Pays-Bas, de Paris, et Cabinet de M. Laugier de Chartrouse.



1. Turdoide cap-bronzé, mâle. 2. Id. écaillé, mâle.

TURDOÏDE CAP-BRONZÉ.

IXOS CHALCOCEPHALUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 453, fig. 1.

CET autre Turdoïde, que nous devons à Van-Hasselt, a toute la tête couverte d'une sorte de chaperon d'un noir métallique à reflets violets; le reste du plumage est d'un gris terne, couleur de plomb; le cou, le manteau, le dos et les ailes portent cette teinte; un gris foncé couvre la poitrine; il est plus clair sur les autres parties inférieures du corps; les ailes sont noirâtres, mais toutes les plumes secondaires grises, à liséré blanchâtre sur les barbes extérieures; la queue grise porte vers l'extrémité des plumes une large bande noire, et toutes sont terminées par un grand espace d'un blanc pur. Longueur, six pouces quatre lignes. La femelle a les teintes moins vives.

Van-Hasselt a trouvé cette espèce à Java, dans le district sauvage et boisé de Bantam.

TURDOÏDE ÉCAILLÉ.

+ IXOS SQUAMATUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 453, fig. 2.

LE sommet de la tête, les joues, la nuque et les côtés du cou d'un noir parfait; toute la gorge et une partie du devant du cou d'un blanc très-pur; la poitrine et une partie du ventre couvertes de plumes noires, lisérées de blanc, imitant les écailles de poisson; les flancs d'un gris foncé; abdomen et couvertures de la queue d'un jaune vif; manteau, dos et ailes d'un beau vert-jaunâtre; barbes intérieures des plumes des ailes et celles de la queue d'un noir parfait, mais le bout des quatre plumes latérales d'un blanc pur; bec et pieds noirs. Longueur, six pouces.

Les couleurs de la femelle un peu moins vives que dans le mâle.

Trouvé dans l'île de Java par MM. Kuhl et Van-Hasselt, qui ont adressé des sujets au Musée des Pays-Bas.



1. Turdoide verdin. 2. Id. oranga.

Echeneilleur.

TURDOÏDE VERDIN.

I X O S V I R E S C E N S . TEMM.

Planche 382, fig. 1.

CE Turdoïde inédit ressemble à tous ses congénères par les formes totales; il a seulement le bec un peu plus long, relativement à la taille. Un cendré verdâtre couvre le sommet de la tête et la nuque; on voit une faible bande blanchâtre entre le bec et les yeux; des plumes marquées de stries blanches et bordées de cendré verdâtre couvrent l'orifice des oreilles; la gorge est blanche, ainsi que l'abdomen et les cuisses; de larges stries bordées de verdâtre couvrent toutes les autres parties inférieures, en exceptant les couvertures inférieures de la queue, où règne un ton jaunâtre; les plumes de la queue et les rémiges sont brunes, bordées de vert sombre; tout le reste des parties supérieures du corps est d'un vert olivâtre; les pieds et le bec sont noirs. Longueur totale, six pouces et demi.

Les mœurs de cet oiseau ne sont point connues; il habite les bois touffus de l'île de Java, où l'espèce paraît être très-abondante.

Je donne à ce groupe d'oiseaux un nom systématique, pour que les espèces qui en font partie puissent être séparées génériquement des *Merles* (*Turdus*), desquels on peut les séparer assez convenable-

TURDOÏDE VERDIN.

ment, par la brièveté du bec en proportion de la tête, par des ailes plus courtes, et par une plus grande abondance de duvet sur le croupion, caractère très-marqué dans quelques-unes, et qui avait fourni à notre défunt ami Kuhl l'idée de les signaler par une dénomination indiquant la masse duvetée du croupion. Mais, comme ce caractère n'offre point une détermination rigoureuse dans toutes les espèces, quelques-unes ayant le croupion plus ou moins abondamment garni de duvet, nous avons choisi un nom plus vague, pour désigner génériquement les *Turdoïdes* figurés dans cet Ouvrage : ce groupe peut prendre rang dans le système immédiatement après celui du *Merle*.

Le Musée des Pays-Bas possède une belle série d'espèces, la plupart inédites, qui doivent prendre rang dans ce nouveau genre. Les contrées de l'Afrique, de l'Inde et de l'Australasie nourrissent ces oiseaux : leurs habitudes n'ont point encore été bien observées.

ÉCHENILLEUR ORANGA.

CEBLEPHYRIS AUREUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 382, fig. 2 (1).

LE petit *Echenilleur* figuré de grandeur naturelle nous est parvenu depuis la publication du tableau indicatif du genre *Ceblephyris*, donné dans la 47^e. livraison de ce Recueil; on peut le classer comme onzième espèce de ce petit groupe. Le bec et toutes les formes de cet oiseau ne laissent aucun doute sur la place qu'il doit occuper; le croupion est garni de ces plumes à baguettes, raides et piquantes, qu'on observe dans le plus grand nombre des espèces réunies sous le nom d'Échenilleur.

Une teinte noire pourprée, couverte de reflets d'acier poli, couvre toutes les parties supérieures du corps, le sommet de la tête, la nuque, l'espace entre le bec et les yeux, et les petites couvertures des ailes; les moyennes et les grandes couvertures sont noires à leur origine, et d'un blanc pur sur la partie visible de leurs barbes; toutes les plumes ont leur base d'un blanc pur, et elles sont noires sur le

(1) Par inadvertance porté sur la planche citée sous la rubrique *Id. Oranga*, ce qui le ferait passer pour un *Turdoïde* figuré sur la même planche. On est prié de corriger cette méprise de la lettre au bas de notre planche indiquée.

ÉCHENILLEUR ORANGA.

reste; les pennes secondaires portent encore un large bord blanc; toutes celles de la queue sont de la couleur du dos, à peu près égales, excepté l'externe de chaque côté, qui est plus courte et terminée de blanc; une large bande blanche passe sous le menton et s'étend sur les côtés du cou; tout le reste des parties inférieures est couvert d'une même nuance roux-orange, ou couleur de rouille; les pieds et le bec sont noirs. Longueur totale, sept pouces.

Ces oiseaux habitent les bois en montagne, dans les endroits reculés et solitaires de l'île de Timor. M. Reinwardt a rapporté de ses voyages deux sujets du sexe masculin : nous ne connaissons point la livrée de la femelle.

Musée des Pays-Bas.

GENRE CROCIAS.

GENUS CROCIAS. TEMM.

Bec glabre, un peu grêle, court, à peu près droit, légèrement fléchi vers la pointe, qui est faiblement échancrée. Mandibule supérieure un peu fléchie de la base à la pointe, à dent peu marquée; l'inférieure droite.

Narines basales, latérales, ovoïdes, grandes, couvertes par une membrane nue; ouvertes par devant.

Pieds courts; doigts latéraux égaux; l'externe libre; l'interne soudé à sa base; doigt postérieur le plus fort de tous. Ongles courts, crochus.

Ailes courtes, arrondies; la première rémige très-courte, les deuxième, troisième et quatrième également étagées, plus courtes que la cinq, six et septième, qui sont d'égale longueur et les plus longues.

Queue longue, très-étagée.

L'ESPÈCE unique classée dans ce nouveau groupe ressemble par le port et la presque totalité de ses formes aux *Pie-grièches* d'Europe, moins le bec, qui est essentiellement différent et dont les formes n'ont plus aucun rapport avec celui propre à nos *Lanius*; c'est plutôt un bec de *Turdoïde Lixos*, porté par une espèce voisine de notre *Pie-grièche grise*, dont notre *Crocias*, quoique sur une échelle moins forte, a le port et les formes extérieures.

GENRE CHOCOLAS

GENRE CHOCOLAS

The first of the three parts of the book is devoted to the history of the chocolate industry in the United States. It begins with the discovery of chocolate in the Americas and follows the path of the product as it was introduced to Europe and then to the United States. The author discusses the early attempts to produce chocolate in the United States and the eventual success of the Hershey company.

The second part of the book is a detailed study of the Hershey company and its products. It covers the company's history, its manufacturing process, and its marketing strategy. The author also discusses the company's role in the development of the chocolate industry in the United States. The third part of the book is a collection of recipes for various chocolate products, including chocolate cake, chocolate pudding, and chocolate sauce.

The book is written in a clear and concise style, making it accessible to a wide range of readers. It is a valuable resource for anyone interested in the history of chocolate or the Hershey company. The book is available in paperback and hardcover formats. The paperback version is priced at \$12.95 and the hardcover version is priced at \$24.95. The book is published by the University of Pennsylvania Press.



Crocias à gouttelettes.

Prêtre.

209

CROCIAS A GOUTTELETES.

CROCIAS GUTTATUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 592.

TOUTE la tête, y compris les yeux et la région des oreilles, est de couleur ardoise; la nuque, le manteau, les scapulaires, le dos et le croupion sont d'un bleu-marron; chaque plume de ces parties porte le long de la baguette une tache ou raie blanche, de la forme d'une larme ou goutte; les ailes sont noires à pennes largement frangées de blanc; tout le dessous du corps, depuis la base du bec à l'anus est d'un blanc-jaunâtre sans aucune tache; seulement aux flancs se trouvent de larges mèches du même brun-marron que celui du dos, et réparties sur les bords des plumes, dont le milieu est blanc; la longue queue, fortement étagée, est d'un gris très-foncé à fine pointe des pennes d'un blanc pur; le bec et les pieds sont de couleur de corne bleuâtre. Longueur totale, huit pouces.

Nous n'avons pas trouvé de différence remarquable dans les sexes; les jeunes de l'année ressemblent aux adultes; mais les teintes de leur livrée sont plus ternes.

La manière de vivre de cet oiseau est à peu près la même que celle des *Turdoïdes*; il se tient par petites bandes dans les brous-

CROCIAS A GOUTTELETES.

sailles les plus touffues, sans jamais entrer dans les grandes forêts ; c'est dans les fourrés épais des arbrisseaux qu'il guette sa proie, consistant en petits insectes qui s'attachent au feuillage.

L'espèce a été trouvée par nos voyageurs dans différentes parties boisées de l'île de Java ; elle ne nous est pas encore parvenue de Sumatra.

GENRE MYIOPHONE.

GENUS MYIOPHONEUS. TEMM.

Bec fort, dur, comprimé, à base dilatée, plus haut que large; arête saillante, s'avancant entre les plumes du front, fléchie vers la pointe qui est fortement courbée, avec échancrure; mandibule inférieure droite, aiguë.

Narines basales; fosse nasale grande, évasée, couverte d'une membrane à orifice arrondi, garnie et en partie recouverte par les plumes du front.

Pieds forts; tarse long; doigt du milieu long, les latéraux égaux, l'externe soudé au doigt du milieu.

Ailes médiocres; première rémige à peu près nulle, la seconde un peu plus courte que la troisième et la quatrième, qui sont les plus longues.

LES *Myiophones* ne sont, à tout prendre, que les plus grandes espèces de la tribu de *Merles* et des *Grives* (*Turdus*); ils ont approchant les mêmes caractères extérieurs, si ce n'est que leur taille et les formes plus ramassées du bec et des pieds les distinguent de nos *Merles*, groupe à peine génériquement reconnaissable des *Sylvains* ou *Becs-fins* (*Sylvia*), qui ne sont, dans le fait, que des *Merles* d'une dimension moins forte.

Les *Myiophones* sont confinés dans les régions chaudes de l'ancien continent, dont ils habitent les plus hautes montagnes de 4,000 à

GENRE MYIOPHONE.

7,000 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer, où ils vivent solitaires parmi les rochers couverts de ronces qui produisent des baies, et dans les endroits les plus touffus des forêts en montagnes, où on les voit se repaître aussi d'insectes et de vers.

Les espèces que nous comprenons dans ce groupe sont :

Esp. 1. MYIOPHONE LUISANT de nos pl. col. 170, ou le *Chiung* des Javanais, *Turdus flavirostris* de Horsf. Birds of Java.— Notre *Myiophoneus metallicus*. Patrie, l'archipel des Indes, particulièrement Java.

Esp. 2. MYIOPHONE DE HORSFIELD figuré par Gray, *Century of birds Himalaya mountains*, tab. 20.—C'est *Myiophoneus Horsfeldii*. Patrie, le continent de l'Inde.

Esp. 3. MYIOPHONE DE TEMMINCK, Gray, *Century of Birds*, tab. 21; son nom indien est *Kulget*.—C'est *Myiophoneus Temminckii*. On le trouve dans l'Inde sur les monts Himalaya.

Esp. 4. MYIOPHONE BLEUET de nos pl. col. 190, où il est inscrit et a été publié sous le nom de *Brève bleuet*, — *Turdus cyaneus*, Horsf., Birds of Java, — *Id. zool. recueil*, pl. enl.— Ce sera *Myiophoneus glaucinus*. Patrie, les îles de Java et de Sumatra.

Nous classons ce genre, dans le tableau méthodique, avant le genre *Timalia*, ce dernier groupe précédant celui des *Brèves*.



Myophone *luisant*.

Prêtre.

MYOPHONE LUISANT.

MYOPHONUS METALLICUS. TEMM.

Planche 170.

LA découverte de cette belle espèce est due aux recherches zoologiques que M. le professeur Reinwardt a faites à Java. Ce savant vient d'arriver en Europe après un séjour de sept années employées à parcourir dans un but scientifique plusieurs îles de l'archipel des Indes, connues à peine par des rapports vagues et par les relations de voyages entrepris dans des vues mercantiles. Le Muséum des Pays-Bas a été enrichi à diverses époques par les envois d'objets recueillis à Java sous les yeux de notre voyageur, et tel est le zèle qui le distingue, que nonobstant la perte totale de trois expéditions qui ont été englouties par les flots, nous trouvons les moyens de réparer cette perte du plus grand nombre des objets, par l'envoi qu'il est venu déposer lui-même au Musée central des Pays-Bas. Cet envoi, riche en objets de toutes les classes du règne animal, réunit la presque totalité de la Faune de Java et une partie de celle des Moluques; il est surtout remarquable par la quantité de squelettes d'animaux de ces pays. Les savans regretteront sans doute avec nous la perte de plusieurs animaux vivans que M. Reinwardt transportait en Europe

MYOPHONE LUISANT.

et qui sont morts pendant le voyage. On comptait parmi ceux-ci deux Tapirs de Sumatra, deux Buffles de Java et trois Antilopes, dont deux des Celèbes et une du Japon.

Le Myophone qui fait le sujet de cet article se distingue par un bec très-gros, fort et dur; quelques soies roides garnissent l'ouverture de ce bec, et de petites plumes tournées en avant couvrent la grande membrane qui tapisse les fosses nasales; les tarses sont très-longs; la queue est carrée et les ailes couvrent un tiers seulement de sa longueur. Un bleu noirâtre distribué par teintes plus ou moins sombres forme la couleur générale du plumage, et il change un peu selon les jours différens dont il est éclairé; il est toujours plus foncé et noirâtre à la tête et à l'abdomen, que sur toutes les autres parties, et la teinte est un peu rembrunie à l'extrémité de toutes les rémiges; des taches de couleur d'acier poli ou d'un métallique bleuâtre, sont disposées sur toutes les plumes du cou, de la poitrine et des joues; des bordures ou croissants parés de reflets semblables, terminent les plumes du dos et les couvertures des ailes; le bec est d'un beau jaune, mais son arête est noire; les pieds sont noirs. Longueur totale, 12 pouces.

Cette espèce habite l'île de Java. On trouve des individus dans les Musées des Pays-Bas et de Paris.



Brève *bleuet*, mâle.

Prêtre.

BRÈVE BLEUET.

PITTA GLAUCINA. TEMM.

Planche 194.

CETTE espèce, dont plusieurs individus ont été rapportés de Java par MM. Horsfield, Diard et Reinwardt, se trouve indiquée dans le catalogue des oiseaux de Java, publié par le premier de ces voyageurs; ce naturaliste vient de donner le portrait de l'oiseau, accompagné d'une description plus détaillée dans le n°. 4 des fascicules intitulées *Zoological researches in Java*. Comme nous, l'auteur se trouve embarrassé sur la place qu'il convient d'assigner à notre espèce. M. Horsfield la range parmi les Merles, sous le nom de *Turdus cyaneus*, et nous classons cet oiseau à la suite des *Brèves*, en faisant observer qu'il s'éloigne des espèces réunies dans ce groupe par la forme plus dilatée de la base du bec, et par la longueur de la queue; ses pieds sont absolument les mêmes que ceux des *Brèves*, et diffèrent par la grande longueur du tarse de ceux des *Merles*. Notre oiseau paraît former le passage des espèces réunies dans le groupe des *Brèves* aux espèces qui composent le genre *Myophone*, dont le type a été donné dans l'une de nos livraisons précédentes (voyez planche 170). Il serait peut-être plus convenablement classé dans ce dernier groupe que dans celui des *Brèves*.

BRÊVE BLEUET.

Les Javanais, selon M. Horsfield, donnent à notre oiseau le nom de *Arreng-arrengan*; il descend rarement dans la plaine; il demeure habituellement dans les forêts touffues qui couvrent les montagnes de quatre à six mille pieds d'élévation au-dessus de la mer. On le trouve dans ces lieux, mais toujours caché et retiré sous le feuillage le plus épais; sa nourriture consiste presque exclusivement en baies.

La couleur dominante de cet oiseau est un noir moiré de bleu-violet; on voit, suivant le jour qui l'éclaire, le bleuâtre revêtu d'un lustre et nuancé d'azur; le poignet et les bords de l'aile sont d'un bleu plus pur et plus brillant que le reste du plumage qui paraît noir lorsqu'un jour faible l'éclaire. En dérangeant un peu le plumage des côtés du corps on aperçoit le blanc pur qui colore la base des plumes de ces parties. Le bec et les pieds sont noirs; les tarses sont très-longs et la queue est courte. Il paraît qu'il n'existe point de différence remarquable entre le mâle et la femelle.

Nous ignorons si l'espèce est répandue dans les autres îles de la Sonde, elle n'a été vue et observée que dans celle de Java.

Musées des Pays-Bas, de Paris, de Londres et de Vienne.



Brève thorachique, mâle.

Prêtre.

BRÈVE THORACHIQUE.

PITTA THORACICA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 76.

CET oiseau établit le passage des espèces du genre *Brève* à celui composé des espèces du nouveau genre *Timalion*, groupe formé par M. Horsfield sous le nom systématique *Timalia*, dénomination que nous conservons à cette coupe intermédiaire entre les *Brèves* (pitta) et les *Merles* (turdus). La nouvelle espèce figurée de grandeur naturelle, pl. 76 de ce recueil, est un de ces êtres mixtes, placés sur la limite de deux groupes voisins, liés ensemble par les formes totales, ayant à peu près les mêmes habitudes et vivant de la même manière. On peut associer notre oiseau aux *Brèves* ou bien le classer avec les *Timalions*; sur ce point il s'agit seulement de s'entendre, car nous ne devons jamais perdre de vue que nos coupes méthodiques sont à peu près arbitraires; la nature n'a formé que des espèces. Un assez grand nombre de nos genres, adopté dans la plupart des ouvrages, paraît encore de nos jours bien déterminé, même naturel, et semble, aux yeux de quelques méthodistes, strictement systématique; mais à mesure que de nouvelles espèces pourvues de caractères intermédiaires viennent s'offrir à notre examen, et qu'au moyen

BRÈVE THORACHIQUE.

des découvertes nouvelles nous sommes chaque jour mieux à même d'embrasser, par la vue, une portion plus vaste de la création, nous voyons disparaître successivement toutes ces coupes à ligne de démarcation fixe ou soi-disant naturelle; notre point de vue se prolonge de plus en plus dans une série immense d'espèces liées les unes aux autres par des rapports de formes extérieures, d'organisation interne et de mœurs. L'observateur le plus versé dans l'art d'étudier la nature, ne pourra jamais parvenir à déterminer, d'une manière rigoureuse et naturelle, les limites des coupes auxquelles nous donnons le nom de genre. Je me contenterai de citer ici à l'appui, deux exemples pris à dessein dans la classe des êtres les plus élevés dans l'échelle de l'organisation animale, les mammifères; ceux-ci sont sans doute les plus faciles à répartir en coupes naturelles, d'après l'examen de la tête et de l'organisation totale qui en dépend. Le genre *Chat* (*Felis*), et le genre *Chien* (*Canis*), forment deux groupes que l'on supposait parfaitement caractérisés, jusqu'à l'époque, très-récente, où nous avons pu obtenir une connaissance plus parfaite du *Chat guépard* (*Felis jubata*), pourvu de pieds semblables à ceux des chiens, à ongles nullement rétractiles, et du *Chien hyénoïde* (*Canis pictus*) qui, avec la dentition parfaite et les mœurs des chiens, nous offre la forme des pieds pareille à celle des *Hyènes*.

L'oiseau qui fait le sujet de cet article est un *Brève* par les pieds, un *Timalion* par la queue, et la forme du bec porte les caractères intermédiaires entre l'une et l'autre de ces coupes génériques. Nous renvoyons pour de plus amples détails à la figure ci-jointe, qui donne aussi une idée exacte des couleurs du plumage de cette espèce, très-abondante à l'île de Java.

GENRE TIMALIE.

GENUS TIMALIA. HORSFIELD.

Bec plus court que la tête, fort, comprimé partout, plus haut que large, légèrement fléchi; arête arrondie s'avancant entre les plumes du front; mandibule inférieure comprimée, droite.

Narines basales, latérales, rondes, couvertes par une membrane garnie d'une petite bande de plumes.

Pieds forts; le doigt externe réuni jusqu'à la première articulation; l'interne libre; pouce robuste.

Ailes courtes, arrondies; la première rémige courte, les trois suivantes étagées; les sixième et septième les plus longues.

LES espèces de ce genre, qui a été établi par M. Horsfield, ont une analogie frappante avec un oiseau de l'Amérique septentrionale, donné par M. Vieillot comme type de la coupe nouvelle sous la dénomination d'*Icteria*, espèce que cet auteur décrit, et qu'il a fait figurer sous le nom d'*Ictérie dumicole*. Elle a la même forme de bec et la même coupe d'ailes que les *Timalies* que nous admettons dans le genre, tel que nous en publions les caractères, et cette ressemblance est, au premier coup d'œil, si marquée, qu'elle ferait naître l'idée d'une réunion de ces espèces des Deux-Mondes; toutefois, l'*Ictérie* offre des rapports avec les *Troupiales* (*Icterus*), et les *Ti-*

GENRE TIMALIE.

malies tiennent de très-près aux *Brèves* (*Pitta*). Nous sommes aussi de l'avis de M. Horsfield, qu'il existe quelque ressemblance entre les *Timalies* et certaines espèces de *Merles* (*Turdus*); mais c'est, à mon avis, entre les *Brèves* et les *Fourmiliers* qu'il faut classer ce nouveau groupe, car les *Timalies* diffèrent, par le bec, bien peu des *Brèves*, et la nature des plumes est la même que dans les *Fourmiliers*. C'est encore des espèces de ces deux genres qu'elles tiennent le plus par les mœurs et les habitudes; on pourrait même citer, à l'appui des renseignemens que nous venons de fournir, l'erreur commise, presque simultanément par M. Horsfield, dans ses Recherches zoologiques de Java, et par nous dans ce Recueil. Le naturaliste anglais associe à son genre *Timalia* un oiseau que nous jugeons être une *Miyothera* (1); notre erreur est d'avoir décrit et figuré une *Timalia* sous le nom de *Pitta* (voy. le *Brève thorachique*, pl. col. 76), publication qui a eu lieu à une époque où les seules indications de M. Horsfield servirent de guide, et lorsque le type du genre, la *Timalia pileata*, ne nous était point connue en nature: à cette même époque l'auteur anglais ne portait pas connaissance de l'existence de la *Timalia thoracica*, qui ne fait point partie du catalogue des espèces observées par lui à l'île de Java. A l'examen comparatif, la *Timalia thoracica* tient un rang plus rapproché des *Brèves* que la *Timalia pileata*, qui a sous certains rapports plus l'apparence de parenté avec les *Fourmiliers*, quoique les deux espèces se trouvent parfaitement assorties comme congénères. La *Timalia gularis*, notre *Miyothera* (voyez pl. col. 442, fig. 1), est un vrai Fourmilier, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par les figures

(1) C'est la *Timalia gularis*, Horsf., Zoolog. res. in Java, fig. 2, figurée dans ce Recueil pl. 442, fig. 1, sous le nom de *Miyothera gularis*.

GENRE TIMALIE.

que nous donnons de plusieurs espèces, comme celle-ci, originaires de Java.

M. Horsfield nous apprend que la *Timalia pileata* (1) est sociable : on la voit dans les buissons près des villages et des plantations; elle place son nid dans les haies, et se montre rarement dans les grandes forêts; son chant est très-agréable et cadencé.

Esp. 1. TIMALIE THORACHIQUE, publiée dans notre pl. col. 76, sous le nom de *Brève thorachique*. C'est TIMALIA THORACICA. *Patrie*, les îles de Java et de Sumatra.

Esp. 2. TIMALIE CHAPERONNÉE. Voyez Horsf., Zool. reserc., et la figure qui accompagne l'article de TIMALIA PILEATA. *Patrie*, les îles de Java et de Sumatra.

(1) Cette espèce est facile à reconnaître : un capuchon d'un roux-vif couvre la tête; les parties supérieures sont d'un brun cendré, le dessous lavé de gris clair et de blanchâtre, et de très-petites stries sur le devant du cou; une bandelette blanche va de la base du bec jusqu'à l'œil.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the effective management of any organization. The text outlines various methods for collecting and organizing data, including the use of spreadsheets and databases. It also highlights the need for regular audits to ensure the integrity and accuracy of the information stored.

In the second section, the author explores the challenges associated with data security. As technology advances, the risk of data breaches and cyberattacks increases significantly. The document provides a comprehensive overview of common security threats and offers practical strategies for mitigating these risks. Key recommendations include implementing strong password policies, using encryption for sensitive data, and conducting regular security training for employees. The author also discusses the importance of having a clear incident response plan in place to minimize the impact of any potential security incidents.

The final part of the document concludes with a summary of the key points discussed. It reiterates the importance of a proactive approach to data management and security, and encourages organizations to stay informed about the latest trends and best practices in the field.



1. *Tamalie tachetée*, 2. *Id. poliocephale*.

223

TIMALIE TACHETÉE.

TIMALIA MACULATA. TEMM.

Planche 593, fig. 1.

LE male a le front, une partie du sommet de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre couverts de larges mèches noires encadrées par un liséré blanc ; la gorge et les lorums sont d'un noir plein ; occiput, nuque, dos, ailes et flancs d'un cendré-brun verdâtre ; le croupion, amplement garni de longues plumes à barbes soyeuses, est d'un roux ardent ; la queue et les rémiges brunes, bordées de roux ; le bec et les pieds noirs. Longueur, six pouces ou un peu plus.

La femelle a des teintes plus claires ; point de taches sur la tête et seulement de faibles marques au ventre ; le roux du croupion plus clair et des teintes roussâtres aux flancs et à l'abdomen ; la mandibule inférieure du bec est blanchâtre.

On trouve cet oiseau à Bornéo et à Sumatra, sans qu'il habite l'île de Java.

TIMALIE POLIOCÉPHALE.

TIMALIA POLIOCEPHALA. TEMM.

Planche 593, fig. 2.

CETTE espèce, également inédite, est un peu moins grande que la précédente. Toute la tête, les joues et la gorge sont d'un gris cendré dont la nuance rembrunit un peu vers l'occiput; les petites plumes qui garnissent le front sont bordées de blanchâtre, et celles de la gorge portent une petite raie longitudinale et blanche sur leur ligne médiane; tout le dessus du cou et du corps est d'un brun légèrement olivâtre; les ailes et la queue d'un roux foncé; le devant du cou et la poitrine roux de rouille; le ventre, l'abdomen et les cuisses d'un brun-roux. Pieds et mandibule supérieure du bec bleuâtre, l'inférieure blanchâtre. Longueur, cinq pouces six lignes. Les sexes ne diffèrent point.

On trouve cette espèce à Sumatra et à Bornéo.



1



2

1 Tamalie *porte-crins*. 2. Id. *à gorge noire*.

TIMALIE PORTE-CRINS.

TIMALIA TRICHORRHOS. TEMM.

Planche 594, fig. 1.

CETTE autre *Timalie* nouvelle est remarquable par la longueur extrême des plumes subulées, dont une partie du dos, le croupion et les flancs sont couverts. Elle se rapproche un peu par la forme du bec des vrais *Fourmilliers*, mais ses pieds robustes à tarse court lui assignent un rang parmi les *Timalies*, dont elle a les mœurs et les habitudes.

Sommet de la tête d'un roux ardent; joues, nuque, manteau, poitrine et flancs d'un brun-roux; gorge et région labiale d'un noir plein; de chaque côté de la gorge une petite tache d'un blanc pur; milieu du ventre cendré; ailes et queue noires. D'une partie du dos et des flancs naissent des bouquets de longues plumes subulées ou crins à barbes désunies et à tiges blanches, que l'oiseau a probablement la faculté d'étaler, et qui forment un ornement accessoire échu en partage aux deux sexes; le manque de tache blanche à la gorge distingue la femelle du mâle. Longueur, cinq pouces et demi.

On a trouvé cette jolie espèce à Bornéo et à Sumatra; mais elle ne vit point à Java.

TIMALIE A GORGE NOIRE.

TIMALIA NIGRICOLLIS. TEMM.

Planche 594, fig. 2.

NOTRE quatrième espèce nouvelle de ce groupe n'est point munie d'ornement accessoire ou de parade; mais elle se distingue par des couleurs tranchées, quoique formées de teintes sombres, comme le sont généralement toutes les espèces dont ce genre est composé.

Sommet de la tête noir marqué de petites stries blanches longitudinales; occiput d'un noir-olivâtre sans taches; nuque, dos, ailes et les longues plumes du croupion d'un roux-marron vif; joues, côtés du cou, poitrine et ventre d'un gris foncé; gorge et devant du cou noir parfait; ces parties sont encadrées par un ruban blanc; une tache blanche forme moustache et une autre tache est placée derrière les yeux; penes des ailes et de la queue noires, lisérées de marron-vif; les pieds très-vigoureux sont, de même qu'une partie du bec, noirâtres; la mandibule inférieure est blanchâtre. Longueur, cinq pouces.

Celle-ci a été rapportée de Bornéo et n'a point été trouvée à Sumatra ni à Java.

GENRE BRÈVE.

GENUS PITTA. VIEILLOT.

Bec médiocre, fort, dur, comprimé dans toute sa longueur, légèrement incliné depuis la base, fléchi à la pointe; arête élevée à la base; pointe faiblement échan-crée; bords des mandibules un peu comprimés en dedans; fosse nasale grande.

Narines basales, latérales, à moitié fermées par une grande membrane nue ou garnie de quelques poils rares.

Pieds très-longs, grêles; partie du genou plus ou moins glabre; tarse souvent du double plus long que le doigt intermédiaire; l'interne réuni jusqu'à la première articulation; l'externe soudé ou totalement libre.

Ailes courtes, arrondies; les trois premières rémiges également étagées, la qua-trième et la cinquième les plus longues.

Queue très-courte, égale ou arrondie.

Nous avons fourni dans cet ouvrage plusieurs exemples à l'appui de notre opinion, relativement à la répartition des groupes et des espèces d'animaux de toutes les classes sur la surface du globe; nous croyons qu'on peut poser en principe que le plus grand nombre des genres d'animaux, ceux de l'Océanie assez généralement excep-tés, sont répartis à peu près sous la même parallèle dans les deux continens, et que le plus grand nombre des groupes naturels compte des représentans de leurs espèces dans les deux Mondes.

La coupe des Brèves, telle que nous la donnons ici, vient nous four-nir une preuve nouvelle de cette identité de formes et de genre de vie qui servent à caractériser une petite famille d'oiseaux insectivores, destructeurs assidus des termites qui sont un des fléaux le plus in-

GENRE BRÈVE.

commode sous les régions tropicales des deux Mondes. En effet, les Brèves des archipels de l'Asie diffèrent si peu des oiseaux de l'Amérique méridionale, connus sous le nom de *Roi des fourmillers* et de *Beffroi*, espèces dont M. Vieillot forme le genre *Grallaria* (1), qu'à la rigueur on ne peut indiquer aucun autre caractère que la seule différence de la petite nudité ou de la partie glabre du genou et du bas de la jambe, que les Brèves de l'ancien continent ont couverts de petites plumes; tous les autres caractères pris de la forme du bec, de la longueur et de la structure des pieds, de la coupe des ailes, de leur brièveté et du peu de longueur de la queue, sont exactement les mêmes dans les Brèves comme chez les *Grallaries*. La nourriture et les mœurs de ces oiseaux nous offrent encore des rapports qui influent sans doute sur toute leur organisation, et sur l'ensemble de leur charpente osseuse, que nous n'avons pas été à même d'étudier. Ces considérations nous portent à réunir en un seul groupe les Brèves de l'ancien continent avec les trois espèces connues de *Grallaries* du Nouveau-Monde, et d'en offrir ici le tableau spécifique sous le nom de *Pitta* ou *Brève*, genre que nous diviserons en deux sections géographiques.

Les Brèves de l'ancien continent, ceux notamment qui vivent dans les îles de la Sonde, ont un cri qui imite un coup de sifflet. M. le comte de Bocarmé nous a communiqué que ce cri décèle la présence du *Brève azurin* dans les anciennes plantations de cafiers, et autres endroits couverts de broussailles épais, où il cherche les lombrices et les termites que ces lieux sombres fournissent en abondance; il court très-vite et se bat fréquemment à la manière des cailles. On trouve son nid en mars, construit à huit ou dix pieds de terre, d'un amas de feuilles et de vergettes entassées : il contient

(1) Voyez Galerie des Oiseaux; vol. 1, p. 247, et Dictionnaire d'Histoire naturelle.

229

GENRE BRÈVE.

quatre ou cinq œufs blancs ponctués de brun et de noir, de forme sphérique.

Les espèces connues aujourd'hui sont :

I^{re} SECTION, composée des espèces de l'ancien continent.

Esp. 1. BRÈVE GÉANT, le mâle, de nos pl. col. 217. La femelle est d'un ton brun partout où le plumage du mâle offre des teintes bleues : c'est *PITTA GIGAS*. *Patrie*, l'île de Sumatra.

Esp. 2. BRÈVE RÉVEILLEUR, de nos pl. col. 333 : c'est *PITTA STRE-PITANS*. *Patrie*, l'intérieur de la Nouvelle-Hollande.

Esp. 3. BRÈVE AZURIN; le mâle est figuré dans la pl. enl. 355 des oiseaux de Buffon, sous le nom de *Merle de la Guyane*. Inscrit dans les méthodes sous le nom de *Turdus cyannurus*, et figuré par Vieillot, Galerie des Oiseaux, pl. 153, comme *PITTA CYANURA*. *Patrie*, non la Guyane comme on l'a cru à tort, mais habitant les îles de la Sonde.

Esp. 4. BRÈVE CYANOPTÈRE, de nos pl. col. 218, et une figure moins exacte du même oiseau dans Buffon, pl. enl. 257, sous le nom de *Merle des Moluques* et de *Brève de Madagascar*; c'est encore le *Brève de la côte de Malabar*, de Sonnerat, vol. 2, p. 191, que nous désignons sous le nom de *PITTA CYANOPTERA*. *Patrie*, les Moluques, Sumatra et Borneo.

Esp. 5. BRÈVE BRACHYURE, figuré par Buff., pl. enl. 258, sous le nom de *Merle de Bengale*, par Edwards, tab. 324, et par Sonnerat, pl. 110, *Brève de Malaca*, classé par les méthodistes dans l'article très-embrouillé de leur *Corvus brachyurus* : aujourd'hui *PITTA BRACHYURA*. *Patrie*, le continent de l'Inde, les Moluques, Timor et les îles de la Sonde.

GENRE BRÈVE.

Esp. 6. BRÈVE A TÊTE NOIRE, figuré par Buff., pl. enl. 89, sous le nom de *Merle des Philippines*; ce sera PITTA ATRICAPILLA. *Patrie*, les Philippines et Borneo.

Esp. 7. BRÈVE A VENTRE ROUGE, de nos pl. col. 212; c'est PITTA ERYTHROGASTER. *Patrie*, les Philippines, principalement Manille.

Esp. 8. BRÈVE GRENADIN, de nos pl. col. 506; c'est PITTA GRANATINA. *Patrie*, la côte occidentale de Borneo.

On trouve encore à Borneo deux autres espèces nouvelles que nous publierons lorsque l'expédition dont elles font partie nous sera parvenue.

II^e SECTION, composée des espèces du Nouveau-Monde.

Esp. 9. BRÈVE ROI, figuré par Buffon, pl. 702, sous le nom de *Roi des fourmillers*, classé par Vieillot comme type du nouveau genre GRALLARIA, et figuré par lui Galerie des Oiseaux, pl. 154; inscrit dans les catalogues méthodiques sous le nom de *Turdus grallarius*. C'est notre PITTA GRALLARIA. *Patrie*, la Guyane et le Brésil.

Esp. 10. BRÈVE BEFFROI, figuré par Buff., pl. 706, fig. 1, sous le nom de *Beffroi de Cayenne*, et inscrit comme *Turdus tiniens* dans les catalogues. C'est PITTA TINIENS. *Patrie*, la Guyane.

Esp. 11. BRÈVE MOUCHETÉ, espèce inédite, non figurée, que nous désignons en ces termes : Taille de moitié plus petite que le *Brève roi*; partie du genou glabre; tarsi très-longs; ailes et queue courtes; sommet de la tête cendré, avec une bande frontale rousse; partie supérieure d'un ton olivâtre foncé; base des rémiges et flancs d'un roux vif; gorge, poitrine et milieu du ventre blancs; de grandes taches noires sur la poitrine. Longueur, cinq pouces. Ce sera PITTA MACULARIA. *Patrie*, le Brésil.



— — — — —
Brève géant.

Huet.

BRÈVE GÉANT.

PITTA GIGAS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 217.

LA taille de cette nouvelle espèce égale à peu près celle de la Pie d'Europe, mais sa queue est courte et carrée, et les ailes la couvrent entièrement. Un bleu-azur très-brillant couvre le dos, les scapulaires, le croupion et la queue; une teinte moins vive est répandue sur les ailes, dont les rémiges sont noires, colorées d'azur vers le bout; sommet de la tête, nuque et le demi-collier du bas du cou noirs; plumes du front et sourcils d'un cendré-brun; gorge blanchâtre; une teinte brune-cendré est répandue sur toutes les autres parties inférieures; les pieds sont très-longs, d'un cendré couleur de corne. Longueur totale, neuf pouces.

L'individu du Musée de Paris a été envoyé de Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.

BRÈVE CYANOPTÈRE.

PITTA CYANOPTERA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 218.

UN noir profond couvre les joues, il s'étend sur l'occiput et sur la partie postérieure du cou; une large bande de cette couleur occupe le milieu du crâne; le front et les larges sourcils sont d'un brun couleur d'ocre; une teinte moins foncée et plus jaunâtre entoure la partie noire de la nuque; dos et scapulaires d'un vert-brillant; croupion et couvertures des ailes d'un bleu très-vif; pennes secondaires les plus éloignées du corps noires, bordées et terminées de cendré-bleuâtre; rémiges noires, marquées vers le milieu d'un espace blanc et terminées de cendré-noirâtre; queue d'un noir profond, mais l'extrémité de toutes les pennes bleue; une tache noire à la gorge, le reste de cette partie d'un blanc-pur; le milieu du ventre, tout l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue d'un rouge-vif; toutes les autres parties inférieures d'une belle couleur d'ocre; pieds jaunes; bec noir. Longueur, sept pouces.

On trouve ce beau Brève à Java. L'individu qui a servi de modèle est au Musée de Paris.



Brève cyanoptère.

liet.

119
20
17-90



Brève réveilleur.

BRÈVE RÉVEILLEUR.

PITTA STREPITANS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 333.

Nous devons la connaissance de ce nouveau Brève aux soins obligés de M. Leadbeater, qui a bien voulu me confier, pour le faire peindre et le décrire, l'individu qu'il conserve dans son cabinet à Londres.

Ce Brève, d'une taille remarquable, est jusqu'ici la première espèce que les parages de l'Océanie ont fourni; toutes celles que nous connaissons dans ce groupe (1) sont originaires des Moluques, des îles de la Sonde ou du continent de l'Inde. Une voix forte et sonore distingue, dit-on, cet oiseau, auquel j'ai donné le nom de *Strepitans*.

La distribution des couleurs du plumage est à peu près la même que celle des petites espèces de ce genre, confondues sous le nom collectif de *Corvus brachyurus* dans les catalogues méthodiques. Un brun-marron couvre la tête et l'occiput; la ligne moyenne du sommet de

(1) On est invité de classer le *Brève thorachique*, pl. 76, dans notre genre *Timalie*, et le *Brève bleuet*, pl. 194, dans le genre *Myophone*. J'avais en quelque sorte préjugé cet arrangement, que des comparaisons nouvelles servent à établir sur des bases plus solides. Les articles qui ont rapport à ces trois genres serviront à établir ces trois monographies. Je les publierai incessamment.

BRÈVE RÉVEILLEUR.

la tête, le lorum, les joues, le méat auditif, le devant du cou, la nuque et le milieu du ventre sont d'un noir parfait; les ailes, le manteau, le dos et le bout de la queue d'un vert foncé très-luisant; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue d'un beau rouge; les côtés du cou, la poitrine et les flancs d'un jaunâtre sale; une teinte outre-mer d'un lustre très-vif et brillant revêt les couvertures du poignet de l'aile; une large bande de cette belle couleur est formée par le bout des plumes qui recouvrent la queue en dessus; les pennes de la queue et des ailes sont noires; les premières ont leur bout coloré du même vert que celui du dos; les dernières ont les extrémités brunes; le bec est noir et les pieds sont bruns. Notre planche représente cet oiseau de grandeur naturelle.

On le trouve dans les districts de l'intérieur de la Nouvelle-Hollande.



Brève à ventre rouge, mâle.

Huet.

BRÈVE A VENTRE ROUGE.

PITTA ERYTHROGASTER R. CUV.

L'Adulte. — Planche 212.

CE beau Brève a le sommet de la tête, l'occiput et les joues d'un brun-marron; un demi-collier, formé par une bande assez étroite, couvre la nuque; le devant du cou et la gorge sont noirs; au milieu de cet espace noir se trouve une tache de couleur rose; un ceinturon large couvre la poitrine; les plumes qui le composent, de même que celles du dos et des scapulaires, sont d'un beau vert-foncé légèrement teint de bleuâtre; les couvertures des ailes, le croupion et les plumes de la queue sont d'un riche bleu-d'azur; les rémiges et les plumes secondaires sont noires, mais terminées de cendré et paraissant revêtues d'une couche azurée; la seconde rémige et les deux suivantes ont une tache blanche à leur base; les flancs ont une teinte verdâtre, qui relève l'éclat de la couleur rouge, très-vive et pure, qui couvre tout le milieu du ventre, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue; le bec est noir, mais son arête est brune; les pieds sont aussi de cette couleur. Longueur totale, six pouces deux lignes.

On trouve cette espèce à Manille et dans plusieurs îles qui

BRÊVE A VENTRE ROUGE.

forment l'Archipel des Philippines. M. Dussumier a offert, au Musée de Paris, l'individu figuré dans notre planche; on voit un second individu dans le cabinet du baron Laugier.



Brève Macklot.

BRÈVE MACKLOT.

PITTA MACKLOTII. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 547.

Nous offrons la dédicace de cette belle espèce élégamment parée à l'un des naturalistes voyageurs de la commission scientifique chargée d'explorer les possessions neerlandaises dans l'Inde. M. Macklot, qui mérite à de si justes titres la reconnaissance du gouvernement de l'Inde, pour les travaux scientifiques et les découvertes importantes dont on lui est redevable, s'est acquis des droits non moins appréciés à l'hommage des amis des sciences naturelles et à ceux qui s'intéressent vivement à la connaissance plus approfondie des races humaines et des productions zoologiques dont les îles les plus reculées du vaste archipel asiatique sont peuplées. Puisse ce voyageur intrépide recueillir, parmi les amis qui désirent ardemment son retour dans la patrie, les fruits de ses nombreux travaux. Si ce faible hommage rendu à ses mérites lui parvient encore au-delà des mers, qu'il veuille bien le recevoir comme le gage assuré de l'amitié et du dévouement sincères que nous lui portons.

La taille de ce beau Brève est moyenne entre le *Réveilleur* et le *Cyanoptère*; les couleurs du plumage ont plus de ressemblance avec le *Grenadin* et celui à *ventre rouge*.

BRÈVE MACKLOT.

Le front, la face et les joues sont d'un noir marqué d'une teinte lie-de-vin ; la gorge est d'un noir parfait, l'occiput et toute la partie nucale sont d'un rouge de brique ; le dos vert-mat très-foncé ; grandes et petites couvertures des ailes, couvertures du dessus de la queue et les plumes de celle-ci d'un bleu grisâtre ; sur la poitrine est dessiné un large ceinturon bleu-azur, bordé en dessous par une bande d'un noir parfait ; les cuisses et les flancs portent une teinte brune verdâtre ; le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau rouge-vermillon ; le tour des yeux, et un petit espace nu derrière l'orbite, ont une teinte rougeâtre ; les pieds bruns et le bec noir. Longueur, à peu près sept pouces. Tel est le plumage du mâle : nous n'avons pas vu de femelle.

Les deux mâles capturés par M. Muller, compagnon de M. Macklot, font partie des objets recueillis à la baie de Lobo, pendant le séjour de ces naturalistes sur différens points de la côte de la Nouvelle-Guinée.

Ces sujets font partie du Musée des Pays-Bas.



Brève *gracieux*.

Prêtre.

BRÈVE GRACIEUX.

PITTA VENUSTA. MULL.

Le Mâle adulte. — Planche 590.

PARMI ce grand nombre d'oiseaux à plumage agréablement ou richement coloré que la zone tropicale produit, les espèces du genre *Brève* occupent un rang distingué par la beauté et la pureté des teintes qui couvrent leur livrée. Chaque espèce nouvelle découverte dans ce groupe est remarquable; outre celles précédemment figurées et décrites dans ce recueil, nous pouvons fournir les portraits de deux autres et la description d'une troisième, qui ne le cèdent point à leurs congénères par les couleurs élégantes dont leur plumage est paré.

Le *Brève gracieux* occupe un rang distingué dans ce beau genre. Le mâle adulte, dont nous publions la figure grandeur naturelle, est de la taille du *Brève* de *Macklot*; il est un peu plus grand que le *Grenadin*, mais la queue est plus longue et plus étagée que ne l'est cette partie dans les deux espèces mentionnées. Le sommet de la tête, le cou, le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un pourpre très-foncé, à peu près noirâtre; sur cette teinte sombre est peint, de chaque côté de l'occiput, une fine bandelette du plus

BRÈVE GRACIEUX.

bel azur; elle prend naissance au bord supérieur de l'œil et aboutit vers la nuque. Cette même teinte azurée revêt aussi les bords des grandes couvertures des ailes; le menton et le devant du cou sont d'un pourpre plus vif que le dos; depuis la poitrine jusqu'aux couvertures inférieures de la queue règne une teinte carmélite très-éclatante; le bec est noir, mais la bouche et la langue sont d'un rouge de sang; les pieds sont couleur de plomb. Longueur, six pouces et demi.

La femelle a des teintes ternes, tout le dessus est d'un brun légèrement pourpré; les bandelettes en arrière des yeux sont indiquées par du brun jaunâtre: elle marque les bordures aux couvertures des ailes; le menton et le devant du cou sont d'un brun cendré; le ventre est en partie d'un brun rougeâtre, mais marqué sur la ligne médiane de rouge plus pur; enfin le bec et les pieds sont noirs.

Les jeunes de l'année diffèrent peu de la femelle.

Les naturalistes de la commission scientifique dans l'Inde ont obtenu cette espèce à Sumatra, où elle habite à terre dans les districts élevés et rocailleux des forêts de l'intérieur.



Brève *irène*, mâle.

BREVE IRÈNE.

PITTA ELEGANS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 591.

POUR ne pas confondre cette nouvelle espèce avec celle du continent ou la *Brachiure*, il sera nécessaire d'observer que l'*Irène* est plus grande; son bec, beaucoup plus puissant, est totalement noir; toute la tête, les joues et la gorge sont noires, et sur le crâne sont dessinées deux fines bandelettes jaunâtres, caractères qu'on ne trouve pas dans le *Brachiure*; les parties supérieures, quoique couvertes des mêmes couleurs, diffèrent chez l'*Irène* par des nuances bleuâtres; en dessous, les teintes sont d'un jaune orpin; un grand espace rouge cramoisi occupe le milieu du ventre et passe par demi-teintes en rouge vermillon sur les parties abdominales, tandis que le *Brachiure* a du rouge-rose seulement à l'abdomen. Les deux sexes, dans l'*Irène* comme chez le *Brachiure*, ne diffèrent point par le plumage. L'*Irène* est assez commune à Timor, où elle a été découverte par MM. Macklot et Muller.

BRÈVE ÉLÉGANT.

PITTA IRENA. TEMM.

Nous ne donnons point de figure de cette espèce, vu que l'indication succincte suffit pour la reconnaître du *Brève azurin*, auquel notre *Brève élégant* ressemble plus ou moins.

Taille et formes absolument les mêmes que chez l'*Azurin*; parties supérieures peu différentes par les couleurs, dont les teintes sont seulement plus vives et plus pures dans l'*Élégant*. Cette espèce nouvelle est caractérisée par de larges sourcils d'un orange vif et pur; tout le dessous, depuis le bec jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sont d'un bleu de roi éclatant et lustré; cette nuance vive est encore relevée par l'éclat d'une teinte jaune orpin répandue en bandelettes transversales sur les côtés de la poitrine; la queue est bleue comme dans l'*Azurin*.

Nous ne connaissons que le mâle de cette belle espèce, qui habite les forêts en montagnes des parties septentrionales de Sumatra.



Brève Grenadin, mâle.

BRÈVE GRENADIN.

PITTA GRANATINA. TEMM.

Planche 506.

CE magnifique oiseau, paré des couleurs les plus vives et les plus fraîches, joint à l'éclat de ces belles nuances un lustre chatoyant, dont tout le plumage est couvert.

Un rouge cramoisi couvre l'occiput et la nuque; sur les bords de cette teinte pure règne, vers chaque côté du cou, une petite bande du plus bel azur; du noir profond couvre le front, entoure le bec et l'orbite des yeux, et forme, au-dessus de cet organe, un large sourcil; la poitrine, le dos et les scapulaires reflètent, sur fond couleur grenat, les plus belles teintes pourprées; tout le ventre, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un rouge de brique; les grandes couvertures des ailes sont d'un bleu de roi à reflets pourprés; les petites et l'extrême pointe des couvertures moyennes sont d'un azur brillant; les rémiges sont noires, et la queue est noirâtre lustrée de bleu-foncé; le bec est noir et les pieds noirâtres : cet oiseau, assez haut monté sur jambes, porte, du bout du bec à l'extrémité de la queue, cinq pouces et demi.

BRÈVE GRENADIN.

M. Diard a découvert cette belle et rare espèce dans l'excursion qu'il vient de faire à la côte occidentale de Borneo; les deux individus capturés par ce naturaliste dans les environs de Pontianak font partie du Musée des Pays-Bas.

GENRE EUPÈTE.

GENUS EUPETES. TEMM.

Bec très-long, droit, déprimé partout; arête un peu vive, portant sur le front, entre les plumes du capistrum; mandibules égales, la supérieure courbée et échancrée à la pointe.

Narines latérales, grandes, vers le milieu du bec à moitié couvertes par une membrane garnie d'un duvet serré, qui revêt toute la base de la mandibule.

Pieds très-longs, grêles; tarse beaucoup plus long que le doigt du milieu; trois doigts devant, l'externe réuni jusqu'à la seconde articulation, l'interne totalement libre; le doigt postérieur articulé au côté interne du tarse.

Ailes très-courtes, aboutissant vers l'origine de la queue; les quatre premières rémiges fortement étagées, la cinquième plus courte que la sixième, septième et huitième, qui sont de longueur égale.

Queue très-longue, étagée.

L'ESPÈCE inédite sur laquelle nous établissons cette nouvelle coupe générique paraît douée à un plus haut degré des moyens de courir avec célérité, que de la faculté de franchir de grandes distances par le vol; ses ailes très-courtes et sa longue queue semblent lui interdire un vol long-temps soutenu, tandis que les longues jambes et les doigts courts dont il est pourvu le rendent très-propre à la course; il se rapprocherait par cette habitude des espèces du genre *Brève* (Pitta).

GENRE EUPÈTE.

C'est aussi, selon toute probabilité, aux Termites et aux Fourmis qu'il livre, comme ces derniers, une guerre assidue; et nous croyons lui assigner sa véritable place dans le Système en le classant à la tête des oiseaux destructeurs de Fourmis. Le nom générique que nous proposons pour ce type nouveau fait allusion à la célérité présumée de la course, dont sans doute cet oiseau se trouve doué. Nous sommes privés de renseignemens positifs relativement à ses mœurs.



Eupètes à large queue.

247

EUPÈTE A LARGE QUEUE.

EUPETES MACROCERUS. TEMM. +

L'Adulte. — Planche 516.

CE bel oiseau est plus grand que tous les Fourmillers connus de l'ancien et du nouveau continent; il tient de très-près aux oiseaux compris dans le grand genre *Myiothera*; comme eux il a tout le corps couvert d'un duvet abondant, et ses plumes sont à barbes dessinées; mais la structure du bec, la longueur des pieds, la forme large et longue de la queue, et la brièveté des ailes, l'éloignent en quelque sorte des vrais Fourmillers.

Un roux doré très-vif couvre le sommet de la tête, la base du bec, l'occiput et toute la nuque; le blanc pur couvert d'un lustre argentin forme au-dessous des yeux et sur les côtés du cou deux bandes parallèles, avec une large bande d'un noir velouté, qui se dirige de chaque côté du cou, vient couvrir la région ophtalmique, et aboutit à la commissure des mandibules; une petite bandelette de peau nue suit la direction de cet espace noir; toute la gorge et le devant du cou sont d'un marron très-vif; cette couleur prend sur la poitrine une teinte plus rousse, et se nuance, sur les flancs, en roux cendré; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un gris-foncé;

EUPÈTE A LARGE QUEUE.

le dos, les ailes et la queue portent différentes nuances d'un roux olivâtre, mais la queue est d'un roux plus pur; les pieds sont d'un gris bleuâtre, et le bec est noir. Longueur totale, dix pouces et demi; la queue porte quatre pouces et demi, et la hauteur du tarse est d'un pouce sept lignes; le tibia est plus long que le tarse.

Un jeune, couvert de la première livrée, nous offre à peu près le même plumage que l'adulte, à ces différences près que la gorge est couverte d'un duvet blanc, la bande nue des côtés très-large, tout le plumage supérieur brun terne, et les parties inférieures d'un noir mat.

Le Musée des Pays-Bas a reçu les deux individus mentionnés par les soins du major Henrici, qui vient de rassembler une riche collection zoologique à Paddang, dans l'île de Sumatra.



Eupète ajax, femelle.

EUPÈTE AJAX.

EUPETES AJAX. TEMM.

L'Adulte. — Planche 573.

LES deux nouvelles espèces récemment découvertes dans les parties les plus reculées du grand Archipel asiatique portent tous les caractères de l'espèce type publiée pl. 516 de ce recueil. Comme l'*Eupetes macrourus* de Sumatra, nos deux intéressantes acquisitions nouvelles ont les ailes très-courtes et la queue très-longue; les plumes du croupion, dans ces trois espèces, sont à barbes *désunies*.

L'Eupète ajax a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires, le plus grand nombre des plumes des ailes et les deux du milieu de la queue d'un brun-bistre; des plumes très-courtes, d'un gris terne, forment au-dessus des yeux de larges sourcils; une large bande noire prend naissance au bord postérieur des yeux, et s'étend sur les côtés du cou, dont la partie antérieure est blanche, marquée sur sa partie médiane d'une bande de taches brunes et rousses; la poitrine est d'un roux vif irrégulièrement marqué de noir; les flancs sont roux, et le reste des parties inférieures d'un blanc pur; toutes les plumes latérales de la queue sont noires, et les trois extérieures terminées par un grand espace blanc; les petites et quelques unes des moyennes couvertures des ailes sont d'un noir-

EUPÈTE AJAX.

lustré; les pieds sont couleur d'ocre, et le bec est noir. Longueur, huit pouces.

L'individu décrit ci-dessus est une femelle; le mâle n'a pas été capturé. *On dit* que le ruban de la gorge est noir et les sourcils seraient plus fournis. M. Macklot a rapporté ce sujet de la Nouvelle-Guinée.

EUPÈTE BLEUET.

EUPETES CÆRULESCENS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 574.

CETTE autre Eupète, beaucoup plus petite que les précédentes, n'a pas la queue très-conique, elle est seulement arrondie, ce qui la fait paraître plus large que celle de la précédente. A peu près tout le plumage est couvert d'une seule et même teinte bleue, un peu moins vive sur les pennes de la queue; celles des ailes sont d'un brun-noirâtre liseré de bleuâtre; toute la gorge et partie du devant du cou sont d'un blanc pur, et cette couleur est encadrée par une étroite bande noire, dont l'extrémité aboutit de chaque côté au bord postérieur de l'œil; les lorums sont aussi noirs, de même que le bec; les pieds sont bruns. Longueur, sept pouces trois ou quatre lignes.

Cette espèce et la précédente ont été envoyées au musée par les soins de MM. Macklot et Müller, qui en ont fait la capture à la baie de Lobo, sur les côtes de la Nouvelle-Guinée.



Eupète bleuet, mâle.



Fourmilier *andromède*.

Prêtre.

FOURMILIER ANDROMÈDE.

MYIOTHERA ANDROMEDÆ. TEMM.

Planche 392.

Le genre *Fourmilier* (*Myiothera*) compte dans les îles de l'Archipel indien une série d'espèces à peu près aussi nombreuses que celle répartie sur la vaste étendue de l'Amérique méridionale. Les essaims des différentes espèces de fourmis sont, dans ces deux hémisphères, situés sous le même parallèle, un des fléaux les plus redoutables dans ces climats. Les énormes monticules élevés par des insectes dont l'industrie est seule comparable à celle des abeilles, couvriraient en peu d'années de vastes provinces, si la nature n'avait opposé à leur facile reproduction des agens destructeurs, sans cesse occupés à leur faire la guerre. Les quadrupèdes du genre *Myrmecophaga* et les oiseaux du genre *Myiothera* en font leur proie dans l'Amérique méridionale; en Afrique et dans l'Inde ce sont les genres *Orycteropus* et *Manis*, dans la classe des mammifères, et dans celle des oiseaux, les espèces formées exactement sur le même plan que les *Myiothera* d'Amérique, qui vivent aux dépens de cette famille d'insectes.

Les pays compris entre l'équateur et le tropique du Capricorne sont ceux où pullulent ces termites destructeurs; dans toutes les

FOURMILIER ANDROMÈDE.

contrées situées sous ce parallèle nous trouvons aussi des oiseaux du genre Fourmilier. Les îles du grand Archipel en fournissent un nombre très-considérable, la plupart inédites. Une de ces espèces, décrite récemment par M. Horsfield, *Zool. Researches in Java*, sous le nom de *Brachypteryx montana*, doit être comprise dans ce nombre et prendre rang dans le genre *Myiothera*. Nous en avons publié deux autres dans ce recueil pl. 185; nous donnons pl. 392 le portrait d'une quatrième, et plusieurs autres seront publiées dans ce recueil.

L'Andromède est à peu près de la taille de notre Grive de vignes, *Turdus musicus*; les parties supérieures sont d'un brun bleuâtre assez uniforme, seulement varié, sur les plumes du dos, par un petit nombre de croissans noirs, placés sur l'extrémité des plumes; les ailes sont d'un brun-olivâtre, et la queue, à pennes d'égale longueur, est de la couleur du dos; une tache blanche longitudinale couvre le lorum; les yeux sont placés dans un cercle nu qui communique à un espace également nu placé derrière cet organe; des plumes tachetées de blanc et de noir couvrent les oreilles et forment, de chaque côté du bec, une longue moustache; la poitrine est grise; la gorge, le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur; des plumes d'un blanc très-éclatant, bordées de noir parfait, couvrent toute l'étendue des flancs; le bec est noir et les pieds sont bruns. Longueur totale huit pouces quatre ou cinq lignes.

On le trouve dans les îles de Java et de Sumatra.

Musées des Pays-Bas et de Paris.



1. Fourmillier *capistrate*, mâle. 2. F. *haus-col noir*, mâle.

Prêtre.

FOURMILIER CAPISTRATE.

Pellanneum capistratum

MYIOTHERA CAPISTRATA. TEMM.

Planche 185, fig. 1.

LES terres chaudes et humides des parties méridionales du nouveau monde se trouvent plus spécialement dans les pays où pullulent le plus grand nombre des espèces connues de fourmis; c'est aussi dans ces contrées que le grand architecte de l'univers a placé cette quantité d'animaux portés, par leur voracité, à diminuer les essaims nombreux de ces insectes, qui forment des républiques immenses et marchent en colonnes serrées, infestant les bois et les champs, enveloppant dans leur sommeil les animaux paisibles et les hôtes ailés des forêts, et nuisant à l'homme même jusque dans sa demeure. Plusieurs espèces de mammifères très-multipliés, et des genres d'oiseaux composés d'une multitude d'espèces différentes, toutes se nourrissant principalement de fourmis, existent sous ces climats, afin d'y maintenir l'équilibre par la destruction qu'ils exercent sur ces animaux industriels dans leur économie intérieure, mais nuisibles par leur nombre prodigieux, par leur appétit destructeur, et par leur instinct qui centuple leurs moyens si faibles en apparence. Les contrées situées sous la Zone torride de l'ancien continent connaissent aussi ce fléau destructeur des forêts, des champs et des habitations; et quoique les espèces de fourmis y soient moins nombreuses en espèces,

FOURMILIER CAPISTRATE.

elles exercent cependant des ravages qui privent souvent l'habitant des campagnes des fruits de son travail, et l'habitant des villes des produits de son industrie. L'existence d'animaux mangeurs de fourmis ne pouvait être douteuse dans des pays tels que l'Inde et les Archipels très-étendus du midi de l'Asie; mais on pouvait conjecturer, surtout en envisageant la différence des espèces de fourmis, que les animaux destructeurs de ces insectes et de leurs larves appartiendraient à des coupes nouvelles, et qu'on ne retrouverait point des formes parfaitement semblables dans l'organisation de ces êtres, placés sur une terre et dans des îles éloignées de l'Amérique par des Océans très-étendus. Le contraire a lieu par rapport aux oiseaux, et nous savons que les formes diffèrent peu dans les *Pangolins*, deux espèces de mammifères qui remplacent dans l'Inde et en Afrique les espèces plus nombreuses des *Fourmiliers tamaris*, propres au nouveau monde.

Les espèces d'oiseaux du genre *Myiothera*, qui sont dans l'Inde les vrais formiphages de ces contrées, nous présentent l'organisation normale de celles du nouveau continent; ils sont doués des mêmes caractères qui distinguent les *Fourmiliers* d'Amérique; tout en eux rappelle les mêmes formes; jusqu'aux petites différences qui distinguent les tribus ou sections, établies d'après la forme du bec, se trouvent indiquées dans ces oiseaux. M. Kuhl, peu de temps avant sa mort, a appelé notre attention sur ces rapports, que nous avons pu constater sur les dépouilles des différentes espèces de Fourmiliers (1) des Indes envoyés par MM. Reinwardt, Diard

(1) Nous séparons de ceux-ci, les *Brèves* (*Pitta*), autre genre d'oiseaux destructeurs de fourmis, qui forment un groupe distinct, composé d'une multitude d'espèces nouvelles, découvertes dans les îles de la Sonde, aux Mariannes et aux Philippines. Nous publierons incessamment une série de ces oiseaux, dont le plumage est paré des plus belles couleurs.

et Duvaucel. M. Horsfield ne fait point mention de vrais Fourmiliers dans le catalogue des oiseaux de Java, car la *Myiothera affinis* de cet auteur (voyez le catalogue cité, page 154) appartient au genre *Pitta*. Il serait nonobstant possible qu'une ou plusieurs de nos espèces de Fourmiliers des îles de la Sonde eussent été indiquées dans ce catalogue parmi d'autres genres. Les descriptions données par M. Horsfield dans ce travail sont trop courtes pour servir convenablement à reconnaître les espèces. Nous trouvons aussi que les courtes phrases Linnéennes ne suffisent pas pour guider nos recherches. Le nombre des espèces d'oiseaux est si considérablement augmenté depuis quelques années; les rapports des formes et des couleurs donnent si souvent matière aux méprises et à l'erreur, que la nécessité d'entrer dans plus de détails sur la partie descriptive, se fait sentir toutes les fois que le sujet, dont on traite en matières zoologiques, n'est pas présenté à la vue par une bonne gravure. Nous souhaitons que M. Horsfield puisse continuer la publication d'un travail plus étendu sur la partie zoologique des îles de la Sonde. Le bel ouvrage de planches enluminées qui paraît sous le titre de *Zoological researches in Java and the neighbouring islands* (1), mérite, sous tous les rapports, l'accueil dont le public l'honore.

Notre Fourmilier capistraté ressemble, par tous les caractères, aux espèces figurées planches enluminées 560, fig. 1 (2), et pl. 700, fig. 1 (3), mais il est moins grand que ces oiseaux.

Une large bande, d'un noir plein, s'étend de la base du bec

(1) Cinq livraisons ont paru à Londres, au prix d'une guinée. Elles sont composées de mammifères et d'oiseaux.

(2) Sous le nom de Merle à cravate de Cayenne. *Turdus cinnamomus* des méthodes.

(3) Sous le nom de Palikour ou Fourmilier. *Turdus forficivorus* des méthodes.

FOURMILIER CAPISTRATE.

jusque dans la nuque; elle est bordée de chaque côté par un trait roux en forme de sourcil; du blanc pur couvre la gorge et forme une courte moustache à l'angle du bec; les joues sont cendrées; toutes les parties supérieures du corps et la queue sont d'un brun-olivâtre; les rémiges sont de cette couleur et bordées de roussâtre; le dessous est roux, mais les flancs et l'abdomen ont une teinte brune; la mandibule supérieure du bec est brune et l'inférieure blanche; les pieds sont bruns. Longueur totale, 5 pouces et demi.

Nous ne savons point quelle est la partie de l'île de Java où se trouve cet oiseau, ni s'il est habitant des forêts ou des plaines. Le sexe du sujet figuré dans notre planche nous est également inconnu, et on ignore s'il existe quelques différences dans les couleurs du plumage de cette espèce.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

FOURMILIER HAUSSE-COL.

Cyanoderma m. m.
MYIOTHERA MELANOTHORAX. TEMM.

Planche 185, fig. 2.

LE bec et les autres parties de cet oiseau, qui nous servent de moyens comparatifs dans l'arrangement naturel des espèces, indiquent la place que ce Fourmilier paraît devoir occuper à côté des espèces américaines connues sous les noms d'*Arada* et de *Coraya*, des planches enluminées 706, fig. 2, et 701, fig. 1.

For rest of this text see vol. V,
following pl. 184 !!



1. Fourmiller *gularis*. 2. Id. à joues brûlées.

FOURMILIER GULAI.

MYIOTHERA GULARIS. HORSF.

Planche 442, fig. 1.

C'EST probablement par erreur que M. Horsfield a classé cet oiseau dans son nouveau genre *Timalia* (1); il en a fourni une figure peu soignée sur la même planche où se trouve placé un représentant du genre *Timalia*, très-bien caractérisé par le contour et la forme du bec. Nous avons jugé qu'il est nécessaire de publier une figure plus exacte de cette espèce, appartenant à la grande série des *Fourmiliers*. Quatre autres espèces inédites du même genre, figurées planches 442 et 448, vivent de même que celle-ci dans les îles de la Sonde, contrées peuplées d'un très-grand nombre d'oiseaux destructeurs de fourmis, qui, dans ces régions tropicales, situées à peu près sous le parallèle des parties méridionales du Nouveau-Monde, se montrent, sous l'un et sous l'autre hémisphère, également portés, par leur appétit, à la destruction de ces essaims nombreux d'insectes, vrais fléaux de la zone torride.

(1) Sous le nom de *Timalia gularis*: voyez Zoolog. researc. in Java, et Cat. birds of Sumatra; Linnean Transac., vol. 13. Le genre *Brachypterys* du même auteur repose encore sur une autre espèce de vrai Fourmilier, très-commune dans l'île de Java.

FOURMILIER GULAI.

M. Horsfield a établi le rapprochement erroné qui vient d'être signalé sur un sujet unique déposé dans le Musée de la compagnie des Indes à Londres, où nous l'avons vu. Depuis ce temps plus de trente dépouilles de cette espèce nous ont été adressées dans les envois de Java et de Sumatra; l'examen de ce nombre nous a permis de conclure qu'il n'existe presque aucune différence entre le mâle et la femelle. Le premier a la gorge d'un blanc plus pur que la femelle, dont les teintes sont généralement moins vives.

Le mâle, donné figure 1, a tout le devant du cou blanc, marqué de stries longitudinales qui deviennent plus larges vers le bout de la plume; la poitrine et le ventre d'un jaunâtre nuancé de gris vers les flancs, et marqués des mêmes stries brunes, qui finissent par se dessiner, vers l'abdomen, en raies très-fines; le sommet de la tête et les ailes sont d'un roux de rouille; tout le reste des parties supérieures offre des teintes plus brunes; on voit du blanc marquant le bord de l'aile, et un jaunâtre cendré à mèches brunes est répandu sur les couvertures inférieures de la queue; le bec est noirâtre, mais la pointe et la mandibule inférieure sont d'une teinte claire et bleuâtre; les pieds sont d'un gris brun. Longueur, cinq pouces.

M. Horsfield nous apprend que l'espèce porte à Sumatra le nom de *Burung puding*; son nom javanais ne m'est point connu.

FOURMILIER A JOUES BRULÉES.

MYIOTHERA PYRROGENYS. TEMM.

Planche 442, fig. 2.

IL serait assez embarrassant de faire reconnaître, par une simple diagnose et même par la description la plus minutieuse, les deux espèces de Fourmiliers, fig. 2 de la pl. 442, et fig. 1 de la pl. 448; c'est principalement dans ces cas que les portraits d'oiseaux sont nécessaires à la détermination exacte des espèces. Nous essaierons encore d'indiquer quelques disparates dans les formes, qui pourront servir de moyen pour distinguer ces deux espèces sans le secours des figures.

Le *Fourmilier à joues brûlées* peut être distingué de son congénère, le *Fourmilier leucophris*, par ce premier indice de leur dénomination; la queue de celui à *joues brûlées* ou rousses, est plus longue que tout le pied, du genou à la pointe des ongles; celle du *leucophris* est plus courte; le bec du premier est, à sa base, plus large que haut, et garni de soies assez longues; le bec du second est comprimé partout, et sa base porte seulement une légère marque de soies à peine visibles.

L'espèce de cet article a toute la région des joues d'un roux ardent, les côtés du cou et de la poitrine roux; le lorum roussâtre, et la base du bec garnie de longues soies; le sommet de la tête brun cendré; dos,

FOURMILIER A JOUES BRULÉES.

ailes et queue d'un brun roussâtre; collerette de la poitrine légèrement teinte de roux clair; devant du cou, ventre et abdomen d'un blanc pur; bec brun bleuâtre, et pieds d'un brun clair. Longueur, six pouces trois lignes.

Il est assez répandu dans plusieurs districts de l'île de Java.



1. Fourmiller *leucophris*. 2. Id. *épilepidote*. 3. Id. *grammiceps*.
d. "Turdinulus"

FOURMILIER LEUCOPHRIS.

MYIOTHERA LEUCOPHRIS. TEMM.

Planche 448, fig. 1.

CETTE espèce nous offre dans les formes et par les couleurs du plumage une ressemblance assez spécieuse avec celle de l'article précédent; je me flatte cependant d'avoir réussi à les faire reconnaître du premier coup d'œil.

Le lorum porte une petite raie blanchâtre; toute la région des joues, une grande partie des côtés du cou, la poitrine et les flancs sont d'un brun roussâtre, seulement la ligne moyenne du ventre et la gorge sont blanches; toutes les parties supérieures, du front au croupion, sont d'un brun foncé olivâtre; la courte queue, à pennes à peu près d'égale longueur, est d'un brun rougeâtre très-foncé; le bec et les pieds sont d'un brun foncé. Longueur, cinq pouces.

On le trouve comme son congénère à Java.

FOURMILIER ÉPILEPIDOTE.

MYIOTHERA EPILEPIDOTA. TEMM.

Planche 448, fig. 2.

CE petit Fourmilier des îles de la Sonde a tout le plumage agréablement peint de brun et de blanc; la première couleur forme le fond du plumage, tandis que le blanc est distribué par mèches et par taches variées.

Les plumes de la tête sont brunes, entourées d'un bord noir; un trait blanc part du lorum, passe sur les yeux, et marque la partie latérale de l'occiput et de la nuque; les joues sont comme écaillées de blanc et de noir; l'espace intermédiaire est d'un blanc pur; le dos, les ailes et la queue sont bruns; la première de ces parties variée de mèches blanches, et les secondes tachetées de points triangulaires; la poitrine et le ventre sont marqués de mèches blanches sur un fond brun: cette dernière couleur couvre l'abdomen et les cuisses. Longueur, quatre pouces six lignes.

L'espèce a été trouvée dans les îles de Java et de Sumatra.

263

FOURMILIER GRAMMICEPS.

Grammiceps
MYIOTHERA GRAMMICEPS. TEMM.

Planche 448, fig. 3.

LA cinquième espèce nouvelle a le sommet de la tête noir et toutes les plumes bordées d'un liseré blanc très-fin; une petite raie blanche encadrée de noir se dessine en forme de moustache; toute la région des joues, la nuque, les parties latérales du cou, de la poitrine et les flancs sont d'un gris sombre; tout le dessous du corps et le devant du cou sont d'un blanc pur; un roux rougeâtre est répandu sur les plumes du dos, des ailes et de la queue; le bec et les pieds sont noirs. Longueur, quatre pouces huit lignes.

Cette espèce, de même que les trois autres dont nous donnons les figures et les descriptions, ont été trouvées à Java; elles sont dues aux recherches faites dans cette île par MM. Kuhl et Van-Hasselt, qui ont adressé plusieurs individus au Musée des Pays-Bas. Le sexe ayant toujours été constaté, nous pouvons assurer qu'il n'existe chez ces cinq espèces aucune différence marquée dans les couleurs du plumage. Les notes manuscrites de ces jeunes naturalistes ne font aucune mention des mœurs; il est seulement dit que toutes se nourrissent de différentes espèces de fourmis.



1



2

1. Fourmilier *mature*, mâle. 2. Id. Id. femelle.

FOURMILIER MALURE.

MYOTHERA MALURA. NATT.

Le Mâle et la Femelle. — Planche 353, fig. 1 et 2.

UNE queue très-longue, et très-étagée, et un bec grêle, servent à distinguer cette nouvelle espèce. L'ensemble des formes rappelant un peu celles des oiseaux compris dans le genre Malure, nous avons jugé ce nom bien assorti à l'espèce découverte par M. Natterer de Vienne, et que M. Auguste de Saint-Hilaire a rapportée de ses voyages au Brésil.

Une teinte noire légèrement nuancée de brun ou de cendré forme la teinte principale des parties supérieures du plumage dans le mâle; toutes les plumes du dos sont d'un blanc éclatant à leur base; la tête est couverte de mèches noires et blanches; les couvertures des ailes sont d'un noir parfait, à pointe blanche; les joues, le devant du cou, la poitrine et le ventre, portent des taches longitudinales noires sur un fond blanc; l'abdomen est d'un cendré-olivâtre. Longueur totale, cinq pouces six lignes.

La femelle a le plumage des parties supérieures d'un brun-olivâtre; les couvertures des ailes brunes terminées de roussâtre; des mèches rousses et noires sur la tête; les flancs de la couleur du dos; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc-roussâtre; enfin la poitrine mar-

FOURMILLER MALURE.

quée de très-petites stries noires disposées sur un fond roussâtre-clair.

On trouve l'espèce au Brésil, dans le district d'Ypanema. Des individus font partie des Musées des Pays-Bas, de Vienne et de Paris.



1. Fourmilier à ailes rousses, mâle. 2. F. Id. femelle. 3. F. chataïn, mâle.

Prêtre.

FOURMILIER A AILES ROUSSES.

MYOTHERA RUFIMARGINATA. TEMM.

Planche 132. — Fig. 1, le Mâle; fig. 2, la Femelle.

UNE section du genre des Fourmiliers (*Myothera*), de l'Amérique méridionale, est composée des plus petites espèces de ce groupe à ailes très-courtes, arrondies, et à queue longue, étagée; ce sont celles qui tiennent de plus près aux Becs-Fins ou Fauvettes (*Sylvia*), dont les espèces se trouvent répandues dans presque toutes les contrées du globe. Une légère disparité dans la forme du bec, l'échancrure ou dent qui le termine, et la place qu'occupent les narines, sont, avec la brièveté des ailes comparées à la queue, les seuls caractères qui peuvent, dans une méthode artificielle, nous servir de guides pour distinguer ces genres d'oiseaux, d'ailleurs très-voisins (1).

Le mâle de cette espèce a le sommet de la tête couvert de plumes d'un noir profond; une petite bande de même couleur s'étend de l'angle postérieur de l'œil à l'occiput : les lorums, les sourcils, les joues et la gorge sont d'un blanc légèrement grisâtre. Le dos et les scapulaires ont une teinte cendrée-verdâtre; toutes les parties infé-

(1) On indiquera dans les généralités du genre *Myothera* les rapports qui existent entre les espèces des différentes sections.

FOURMILIER A AILES ROUSSES.

rieures sont inégalement teintées de jaune cendré; les petites couvertures des ailes sont d'un noir profond coupé par deux bandes blanches; les pennes secondaires ont des bordures blanchâtres; les rémiges sont d'un roux vif sur leurs barbules extérieures, mais noires en dedans. La queue est longue et étagée, les deux pennes du milieu entièrement grises, les autres noires avec les extrémités blanches; ces pointes blanches sont plus étendues sur les pennes latérales que sur celles placées vers le centre. Longueur totale, quatre pouces six lignes.

La femelle a des tons moins purs; le sommet de la tête et la bande derrière les yeux sont roussâtres; le dos est fauve et les parties inférieures sont plus nuancées de cendré; les flancs ont cette teinte; le roux des rémiges est aussi moins vif que dans le mâle.

On trouve ce Fourmilier au Brésil, pays où les espèces qui composent ce genre sont extrêmement multipliées.

FOURMILIER CHATAIN.

MYOTHERA FERRUGINEA. TEMM.

Le Mâle. — Planche 132, fig. 3.

JE ne connais que le mâle de cette espèce. Toute la tête, l'occiput, les joues, les ailes, le milieu du dos et la queue sont d'un noir profond; ce noir est varié d'une manière agréable par du blanc pur qui s'étend en raie du bec à l'occiput, et passe sur les yeux; les plumes

FOURMILIER CHATAIN.

du méat auditif sont mélangées de blanc et de noir; des taches rondes ou triangulaires occupent l'extrémité des couvertures et des pennes des ailes; toutes les pennes latérales de la queue sont terminées de même; la partie supérieure du dos est couleur de feuille morte; la gorge est un peu variée de roux, de noir et de blanc; toutes les parties inférieures et le croupion sont d'un beau roux-chatain ou marron-clair; l'abdomen est couleur de feuille morte. Longueur, cinq pouces. Les pieds et le bec sont noirâtres.

Le Brésil est la patrie de cette espèce; les voyageurs qui ont parcouru ce pays ne nous apprennent rien des mœurs et des habitudes de notre Fourmilier. On le trouve dans plusieurs collections d'histoire naturelle.



1. Fourmillier tchet, mâle. 2. Id. femelle. 3. Id. gorgeret, mâle.

Prêtre.

FOURMILLIER TACHET.

MYOTHERA STRICTOTHORAX. TEMM. †

Le Mâle. — Planche 179, fig. 1. — *La Femelle,* fig. 2.

LES deux espèces de Fourmilliers figurées sur la planche 179 appartiennent à la section de ceux pourvus d'une queue carrée de médiocre longueur et dont le bec, semblable à celui des autres Fourmilliers, quant aux formes totales, s'en éloigne un peu par l'épaisseur de la base, ce qui rend le bec plus large et plus fort. Ce caractère est moins apparent dans la seconde espèce, figure 2 de notre planche; celle-ci a le bec plus court, et par là comparable, sous certains rapports, au bec des *Mésanges*.

Le mâle a tout le dessus de la tête et l'occiput d'un noir couleur ardoise; les joues ont aussi cette teinte, mais elle est variée par de petites taches d'un blanc pur; sur la gorge et sur la poitrine se trouvent de petites taches triangulaires et noires, placées au bout des plumes et disposées sur un fond jaunâtre-clair qui couvre aussi le milieu du ventre et l'abdomen; toutes les parties supérieures, les côtés de la poitrine et les flancs sont d'une teinte cendrée légèrement verdâtre; les ailes et la queue sont plus foncées; les pennes portent un liséré blanc et de petites taches blanchâtres sont répandues sur les couvertures. — La femelle a tout le sommet de la tête d'un roux-marron, et toutes les teintes du plumage sont très-légèrement nuancées de roussâtre; pour tout le reste, elle ne diffère point du mâle.

FOURMILLIER TACHET.

L'un et l'autre ont la mandibule supérieure noirâtre et l'inférieure d'un blanc-bleuâtre. Longueur, 4 pouces 6 lignes.

L'espèce vit au Brésil, et l'on voit, dans le Musée de Vienne, les sujets qui nous ont servi de modèles.

FOURMILLIER GORGERET.

+MYOTHERA MENTALIS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 179, fig. 3.

Nous avons dit à l'article précédent que ce petit Fourmillier a le bec plus court que son congénère; cette partie est aussi un peu plus comprimée. Toute la tête et la nuque sont d'un cendré-noirâtre, les joues le sont aussi, à l'exception d'une grande tache noire qui couvre le méat auditif; un beau gris-argenté revêt la gorge; du jaune-clair sans aucune tache, mais très-légèrement nuancé de cendré-verdâtre, est répandu sur toutes les parties inférieures; les parties supérieures sont d'un vert-cendré; les ailes et la queue, un peu plus foncées, ont des teintes brunes; les petites couvertures sont noirâtres avec des croissans blancs, et le bord interne de l'aile est blanc. Le bec est d'un noir bleuâtre et les pieds sont cendrés. Longueur, 4 pouces.

On ne connaît point encore la femelle, elle aura probablement du roussâtre sur les parties où le mâle est noir et noirâtre, car telle est la règle assez générale chez tous les Fourmilliers et bâtards d'Amérique. Cette espèce vit au Brésil et se trouve au Musée de Vienne où elle a été envoyée par M. Natterer.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01347 8813

BHL